



RÉSOLUTIONS - 2012

TABLE DES MATIÈRES

Numéro		Page
	<u>SESSION RÉGULIÈRE DU 17 AVRIL 2012</u>	
2012-04-044	Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 17 avril 2012	22
2012-04-045	Adoption du procès-verbal de la session régulière du 20 mars 2012	22
2012-04-046	Approbation des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 12 avril 2012	22
2012-04-047	Approbation des comptes à payer du TNO Lac-Walker au 12 avril 2012	23
2012-04-048	Acceptation et dépôt du rapport financier 2011 de la MRC de Sept-Rivières	23
2012-04-049	Acceptation et dépôt du rapport financier 2011 du TNO Lac-Walker	23
2012-04-050	Affectation du surplus de l'exercice financier 2011 de la Municipalité TNO Lac-Walker au surplus accumulé affecté de la Municipalité TNO Lac-Walker	24
2012-04-051	Affectation du surplus de l'exercice financier 2011 de la MRC de Sept-Rivières au surplus accumulé affecté de la MRC de Sept-Rivières	24
2012-04-052	Renouvellement du contrat de service en assurances collectives pour le personnel de la MRC de Sept-Rivières	24
2012-04-053	Adoption des projets retenus dans le cadre du programme de la politique nationale de la ruralité – pactes ruraux pour l'année 2012-2013 – session d'analyse du 31 mars 2012	25
2012-04-054	Demande de contribution de base au MTQ pour l'année 2012-transport collectif régional	25
2012-04-055	Nomination d'un représentant de la MRC de Sept-Rivières sur le Comité de gestion incendie du centre d'appel d'urgence des régions de l'est du Québec	26
2012-04-056	Adoption du rapport annuel d'activités du schéma de couverture de risques en sécurité incendie	27
2012-04-057	Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement no 2012-240 amendant le règlement de zonage no 2007-103 de la Ville de Sept-Îles	27
2012-04-058	Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement no 2012-241 amendant le règlement de zonage no 2007-103 de la Ville de Sept-Îles	28
2012-04-059	Embauche d'un inspecteur à la MRC de Sept-Rivières	28
2012-04-060	Embauche d'une secrétaire-réceptionniste à la MRC de Sept-Rivières	29
2012-04-061	Nomination d'un représentant de la MRC de Sept-Rivières au sein du conseil d'administration du centre d'appel d'urgence des régions de l'est du Québec	29
2012-04-062	Levée de la session	30



ORDRE DU JOUR

SESSION RÉGULIÈRE DU 17 AVRIL 2012
À 16 H 30

1. OUVERTURE DE LA SESSION, constatation du quorum

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 17 AVRIL 2012

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 20 MARS 2012

A) Session régulière du 20 mars 2012

4. CORRESPONDANCE

Aucune

5. ADMINISTRATION

A) Approbation des comptes à payer (MRC) au 12 avril 2012;

B) Approbation des comptes à payer (TNO Lac-Walker) au 12 avril 2012;

C) Acceptation et dépôt du rapport financier 2011 de la MRC de Sept-Rivières

D) Acceptation et dépôt du rapport financier 2011 du TNO Lac-Walker

E) Affectation du surplus de l'exercice financier 2011 de la MRC de Sept-Rivières au surplus accumulé affecté de la MRC de Sept-Rivières

F) Affectation du surplus de l'exercice financier 2011 de la Municipalité TNO Lac-Walker au surplus accumulé affecté de la Municipalité TNO Lac-Walker

6. DOSSIERS SPÉCIAUX

A) Renouvellement du contrat de service en assurances collectives pour le personnel de la MRC de Sept-Rivières

B) Adoption des projets retenus dans le cadre du Programme de la politique nationale de la ruralité – Pactes ruraux pour l'année 2011-2012 – Session d'analyse du 31 mars 2012

C) Demande de contribution au MTQ pour 2012, transport collectif

D) Nomination d'un représentant de la MRC de Sept-Rivières sur le comité de gestion incendie du centre d'appel d'urgence des régions de l'est du Québec

E) Adoption du rapport annuel 2011 d'activités du schéma de couverture de risque en sécurité incendie

7. SERVICE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME

A) Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement N° 2012-240 Amendant au règlement de zonage No 2007-103 de la ville de Sept-Îles

B) Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement N° 2012-241 Amendant au règlement de zonage No 2007-103 de la ville de Sept-Îles



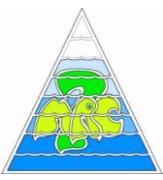
8. AVIS DE MOTION

9. AFFAIRES NOUVELLES

- A) Embauche d'un inspecteur à la MRC de Sept-Rivières
- B) Embauche d'une secrétaire-réceptionniste à la MRC de Sept-Rivières
- C) Nomination d'un représentant de la MRC de Sept-Rivières au sein du conseil d'administration du centre d'appel d'urgence des régions de l'est du Québec

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE LA SESSION



Procès-verbal de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le dix-septième jour du mois **d'avril** de l'an deux mille douze à seize heures trente (17-04-2012 à 16 h 30), au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières.

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Serge Lévesque, préfet et maire de la Ville de Sept-Îles
Madame Laurence Méthot, préfet suppléante et mairesse de la Ville de Port-Cartier
Monsieur Jean Masse, conseiller, Ville de Sept-Îles

PUBLIC : 0

JOURNALISTES : 0

Monsieur Alain Lapierre agit comme directeur général et secrétaire trésorier.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le préfet, monsieur Serge Lévesque, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2012-04-044

Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 17 avril 2012

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté, madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du 17 avril 2012 tel que présenté".

2012-04-045

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 20 mars 2012

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté, monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 20 mars 2012 tel que présenté".

CORRESPONDANCE

Aucune

2012-04-046

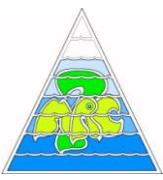
Approbation des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 12 avril 2012

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté, madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières accepte la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 12 avril 2012, au montant de 45 101,13 \$".

(Voir annexe "A")



Je, soussigné, Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2012-04-047

Approbation des comptes à payer du TNO Lac-Walker au 12 avril 2012

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté, monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières accepte la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 12 avril 2012 au montant de 25 277,73 \$".
(Voir Annexe "B").

Je, soussigné, Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2012-04-048

Acceptation et dépôt du rapport financier 2011 de la MRC de Sept-Rivières

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté, madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières accepte le rapport financier de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2011, tel que préparé par la firme comptable SAMSON BÉLAIR DELOITTE & TOUCHE."
(Voir Annexe "C").

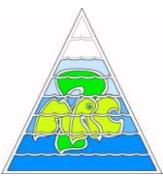
2012-04-049

Acceptation et dépôt du rapport financier 2011 du TNO Lac-Walker

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté, monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières accepte le rapport financier de la Municipalité TNO/Lac-Walker, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2011, tel que préparé par la firme comptable SAMSON BÉLAIR DELOITTE & TOUCHE."
(Voir Annexe "D").



**2012-04-050 Affectation du surplus de l'exercice financier 2011 de la
Municipalité TNO Lac-Walker au surplus accumulé
affecté de la Municipalité TNO Lac-Walker**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté, madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières affecte 100 000 \$ du **surplus de l'exercice financier 2011** de la Municipalité TNO/Lac-Walker au surplus accumulé affecté de la Municipalité TNO/Lac-Walker selon la répartition suivante :

- Diversification économique.....50 000 \$;
- Investissement – transport.....50 000 \$.

**2012-04-051 Affectation du surplus de l'exercice financier 2011 de la
MRC de Sept-Rivières au surplus accumulé affecté de la
MRC de Sept-Rivières**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté, monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières affecte 95 000 \$ du **surplus de l'exercice financier 2011** de la MRC de Sept-Rivières au surplus accumulé affecté de la MRC de Sept-Rivières selon la répartition suivante :

- Diversification économique.....95 000 \$.

**2012-04-052 Renouvellement du contrat de service en assurances
collectives pour le personnel de la MRC de Sept-Rivières**

ATTENDU QUE le contrat d'assurances collectives des employés de la MRC de Sept-Rivières est à échéance le 1er mai 2012;

ATTENDU QU'il est de l'intention de la MRC de renouveler sa police d'assurance No 31694 auprès de l'assureur Standard Life pour une durée de un (1) an.

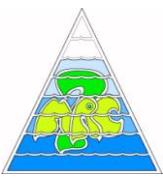
EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté, madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières autorise le renouvellement de la **police d'assurances collectives No 31694 de l'assureur Standard Life, auprès des services financiers Ronald Lévesque, conseiller en assurances collectives.**

QUE le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif à ce renouvellement".



2012-04-053

Adoption des projets retenus dans le cadre du programme de la politique nationale de la ruralité – pactes ruraux pour l'année 2012-2013 – session d'analyse du 31 mars 2012

ATTENDU QUE dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014 renouvelée et adoptée en décembre 2006, le gouvernement du Québec et ses partenaires reconnaissent **officiellement l'importance de la ruralité et s'engagent ainsi à travailler de façon solidaire au renouveau et à la pérennité des communautés rurales;**

ATTENDU QU'au mois de mars 2007, un Pacte rural a été renouvelé et conclu entre la MRC de Sept-Rivières et le gouvernement du Québec afin de mettre en application la Politique nationale de la ruralité 2007-2014;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC a formé un comité de suivi de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014 **et que l'un des mandats de celui-ci est d'analyser les projets reçus pour l'année 2012-2013;**

ATTENDU les recommandations du comité de suivi de la Politique nationale de la ruralité concernant les projets;

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté, monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les projets retenus dans le cadre du Programme de la Politique nationale de la ruralité telle que présentée (Voir Annexe "E");

Que le préfet et le directeur général soient autorisés à signer **tous les documents s'y rapportant."**

2012-04-054

Demande de contribution de base au MTQ pour l'année 2012-transport collectif régional

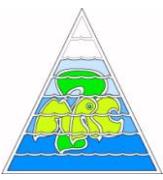
ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières offre les services de transport collectif régional depuis janvier 2011 **et qu'elle appuie financièrement la corporation de transport adapté de Sept-Îles inc.;**

ATTENDU QUE qu'en 2011, 12 809 déplacements ont été effectués par ce service et qu'il est prévu d'effectuer en 2012, 13 000 déplacements;

ATTENDU QUE les modalités d'application au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional, volet 1 et prévoit que la contribution du ministère des Transports du Québec (MTQ) correspondra alors au double de la contribution du milieu (MRC, **pacte rural et usagers**), **et ce, jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par année;**

ATTENDU QUE la MRC est responsable des surplus et des déficits et que les surplus doivent obligatoirement être réinvestis dans les services de transport collectif régional;

ATTENDU QUE pour les services de transport, la MRC de Sept-Rivières prévoit contribuer en 2012 pour une somme de 24 225 \$ **afin de combler le déficit 2011, à laquelle s'ajoutera un montant prévu de 78 791 \$ provenant du pacte rural;**



ATTENDU QUE la participation prévue des usagers sera de 61 000 \$ en 2012;

ATTENDU QUE ces données proviennent des prévisions budgétaires 2012 et que les états financiers viendraient les appuyer;

ATTENDU QUE la contribution financière estimée du MTQ pour 2012 pourrait être de **100 000 \$ pour l'année 2012.**

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté, madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la MRC de Sept-Rivières demande au MTQ, une contribution financière de base de 100 000 \$ pour le maintien du transport collectif Interbus sur le territoire de la MRC de **Sept-Rivières pour l'année 2012;**

Que la MRC de Sept-Rivières dépose auprès du ministère des transports de la Côte-Nord le rapport financier 2011, ainsi que **le rapport d'exploitation 2011 du programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural;**

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer **tout protocole nécessaire avec le MTQ ainsi qu'avec la Corporation de Transport Adapté de Sept-Îles.**

2012-04-055

Nomination d'un représentant de la MRC de Sept-Rivières sur le Comité de gestion incendie du centre d'appel d'urgence des régions de l'est du Québec

ATTENDU QUE le CAUREQ a mis en place en 2003 un comité de gestion incendie afin de remédier à certaines problématiques reliées à la répartition des services incendie;

ATTENDU QUE le CAUREQ permet à la MRC de Sept-Rivières de nommer un représentant sur ce comité;

ATTENDU QUE monsieur Guy Bonin directeur du service incendie de la Ville de Port-Cartier a été nommé par la résolution 2010-05-095;

ATTENDU QUE le mandat de monsieur Bonin est venu à échéance;

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

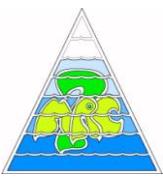
IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté, monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières reconduise sur le comité de gestion incendie du CAUREQ monsieur Guy Bonin, directeur du service incendie de la Ville de Port-Cartier afin de représenter les intérêts de la MRC de Sept-Rivières."

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme comme substitut monsieur Denis Jutras, directeur du service incendie de la Ville de Sept-Îles, **en cas d'impossibilité de siéger pour monsieur Bonin.**"

QUE cette résolution soit acheminée au CAUREQ."



2012-04-056

Adoption du rapport annuel d'activités du schéma de couverture de risques en sécurité incendie

ATTENDU QU'un Schéma de couverture de risques en sécurité incendie est en vigueur sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, la MRC de Sept-Rivières doit adopter un rapport annuel d'activités pour l'exercice 2011;

ATTENDU QUE le rapport annuel a été présenté au Comité de Sécurité incendie de la MRC.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté, madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le Rapport annuel d'activités du schéma de couverture de risques en sécurité incendie – An 2 de mise en œuvre (voir Annexe "F»).

QUE ledit rapport soit transmis au ministre de la Sécurité publique tel que prévu par la Loi".

2012-04-057

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2012-240 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 de la Ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE le Conseil de la Ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage N° 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement N° 2012-240 amendant le règlement de zonage N° 2007-103 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la Ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (art. 137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

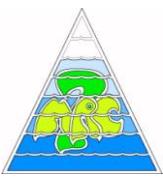
EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté, madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement N° 2012-240 de la Ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement".



2012-04-058

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2012-241 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 de la Ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE le Conseil de la Ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage N° 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement N° 2012-241 amendant le règlement de zonage N° 2007-103 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la Ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (art. 137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté, madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement N° 2012-241 de la Ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement".

2012-04-059

Embauche d'un inspecteur à la MRC de Sept-Rivières

ATTENDU LE départ en novembre de l'inspectrice, madame Marie-Claude Dubé;

ATTENDU QUE le processus de sélection est terminé;

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté, monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

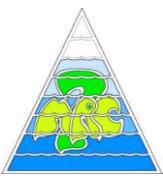
"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières procède à **l'embauche de monsieur Gérard Lafrenière à titre d'inspecteur;**

QUE la date d'entrée en poste de monsieur Lafrenière soit le lundi 23 avril 2012;

QUE La MRC de Sept-Rivières **consent à l'employé le salaire et les avantages sociaux en vertu de la Politique administrative des ressources humaines de la MRC de Sept-Rivières.**

Et que pour cette fin, la MRC de Sept-Rivières confirme, pour la mise en application de la Politique salariale, monsieur Lafrenière à la classe 3, échelon 5.

QUE le directeur général soit autorisé à signer le contrat d'embauche".



2012-04-060

Embauche d'une secrétaire-réceptionniste à la MRC de Sept-Rivières

ATTENDU LE départ en mars de la secrétaire-administrative, madame Brigitte Martin;

ATTENDU QUE le processus de sélection est terminé;

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté, madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières procède à l'embauche de madame Vanessa Duval à titre de secrétaire-réceptionniste;

QUE la date d'entrée en poste de madame Duval soit le jeudi 26 avril 2012;

QUE La MRC de Sept-Rivières **consent à l'employé le salaire et les avantages sociaux** en vertu de la Politique administrative des ressources humaines de la MRC de Sept-Rivières.

Et que pour cette fin, la MRC de Sept-Rivières confirme, pour la mise en application de la Politique salariale, madame Duval à la classe 5, échelon 3.

QUE le directeur général soit autorisé à signer le contrat d'embauche".

2012-04-061

Nomination d'un représentant de la MRC de Sept-Rivières au sein du conseil d'administration du centre d'appel d'urgence des régions de l'est du Québec

ATTENDU QUE le CAUREQ est un organisme à but non lucratif dont le conseil d'administration est formé, entre autres, d'élus municipaux provenant de chacune des MRC concernées;

ATTENDU QUE chacune des MRC a la responsabilité de nommer un représentant au sein du conseil d'administration du CAUREQ et que ce dernier doit être un élu ou une élue ou un membre d'un service d'urgence d'une municipalité qui utilise le service 9-1-1 de la Corporation.

ATTENDU QU'il est de la volonté de la MRC de Sept-Rivières de prolonger le mandat de monsieur Martial Lévesque se terminant en mai 2012.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté, monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :



"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières prolonge le mandat de monsieur Martial Lévesque, conseiller municipal, pour représenter la MRC de Sept-Rivières au sein du conseil d'administration du centre d'appels d'urgence des régions de l'est du Québec (CAUREQ), jusqu'en novembre 2013."

PÉRIODE DE QUESTIONS

2012-04-062

Levée de la session

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté, madame Laurence Méthot;

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 17 avril 2012 soit et est levée à 16 h 48."

Serge Lévesque
Préfet et maire, Ville de Sept-Îles

Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier

ANNEXE A

LISTE DES COMPTES À PAYER
MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 12 AVRIL 2012

1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS	
Réf. : -Loyer pour le mois d'avril 2012	5 781.33 \$
2. HENRIETTE LAPIERRE	
Réf. : -Déplacement pour session du 20 mars 2012.....	63.00 \$
Réf. : -Déplacement et repas pour CSP du 15 mars 2012.....	108.00 \$
3. ROGER CHÉNARD	
Réf. : -Déplacement et repas pour CSP du 15 mars 2012.....	108.00 \$
4. RENÉE HAINCE	
Réf. : -Frais de déplacements pour mars 2012.....	48.00 \$
5. ALAIN LAPIERRE	
Réf. : -Frais de déplacement et autres MRC pour mars 2012.....	53.40 \$
Réf. : -Frais de voyage formation pour directeur général Québec.....	1 157.65 \$
6. CAROLINE CLOUTIER	
Réf. : -Frais de déplacement et autres MRC pour mars 2012.....	292.50 \$
7. LAURENCE MÉTHOT	
Réf. : -Déplacement pour signatures le 28 mars 2012.....	63.00 \$
8. HERVÉ DERAPS	
Réf. : -Remboursement frais de cellulaire avril 2012.....	39.49 \$
9. RECEVEUR GÉNÉRAL	
Réf. : -Cotisations pour mars 2012.....	4 601.86 \$
10. MINISTRE DU REVENU	
Réf. : -Cotisations pour mars 2012.....	9 947.74 \$
11. CARRA	
Réf. : -Cotisations pour mars 2012.....	669.35 \$
12. SSQ, GROUPE FINANCIER	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension pour mars 2012.....	3 876.20 \$
13. STANDARD LIFE	
Réf. : -Assurance-collective pour avril 2012.....	2 369.12 \$
14. LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de mars 2012.....	2 990.84 \$
15. COGECO	
Réf. : -Frais pour avril 2012.....	52.88 \$
16. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES	
Réf. : -Copies facturables pour imprimante Renée en date du 15-03-2012.....	17.24 \$
Réf. : -Copies facturables pour imprimante réseau en date du 3-04-2012.....	281.45 \$
17. MAP DESIGN	
Réf. : -Guide virage vert dans les évènements.....	480.83 \$
18. MINISTRE DES FINANCES	
Réf. : -Inscription de Serge Lévesque à la tournée Cap Nord le 26 mars 2012.....	50.00 \$
19. ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC	
Réf. : -Cotisation 2012 pour Hervé Deraps.....	626.07 \$
20. FP-TELESET	
Réf. : -Achat de timbres-postes.....	1 149.75 \$

21. TELUS MOBILITÉ	
Réf. : -Frais pour cellulaires avril 2012 et inter. mars 2012.....	151.36 \$
22. SERVICE DE CARTES DESJARDINS	
Réf. : -Solutions de paiement pour les marchands, frais pour mars 2012.....	112.83 \$
23. VISA DESJARDINS	
Réf. : -Resto bar de l'O; Repas rencontre dg et H.Duchesne du 5 mars 2012.....	35.64 \$
Réf. : -Restaurant La Pasta; Repas rencontre dg et dg du CLD de S-Rivières.....	38.04 \$
Réf. : -St-Hubert; Repas PGMR du 15 mars 2012.....	37.20 \$
Réf. : -Resto bar de l'O; Repas rencontre d'équipe du 7 mars 2012.....	146.97 \$
Réf. : -Place de Ville; achat cadeau départ B.Martin.....	100.00 \$
24. DANIEL JOUIS ET ASSOCIÉS	
Réf. : -Services rendus et honoraires, VSI pour RCI.....	3 332.36 \$
25. AARQ	
Réf. : -Inscription P.Gagnon au Congrès 2012.....	431.16 \$
26. TELUS	
Réf. : -Frais entretien système Norstar pour avril 2012.....	32.25 \$
Réf. : -Frais de service mensuel avril 2012 et inter. mars 2012.....	540.55 \$
27. JEAN-MICHEL GIRARD	
Réf. : -Projet de signalisation des mat. Résiduelles, 35% mandat.....	965.79 \$
28. CORPORATION TOURISTIQUE DE SEPT-ÎLES	
Réf. : -PMVRMF 2011-2012, Deuxième tranche.....	340.69 \$
29. MESSAGERIE AILE-AIR	
Réf. : -Transport enveloppes février 2012.....	8.67 \$
30. MALLETTTE	
Réf. : -Serv. Professionnels rendus, embauche inspecteur régional.....	3 572.85 \$
31. CARREFOUR BUREAUTIQUE CÔTE-NORD	
Réf. : -Papeterie diverses.....	44.77 \$
32. TOURISME CÔTE-NORD/DUPLESSIS	
Réf. : -Membre principal pour 2012.....	229.95 \$
33. BOUCHERIE POISSONNERIE MAR-GIL LTÉE	
Réf. : -Buffet pour comité de suivi PGMR du 11 avril 2012.....	152.35 \$
TOTAL DES DÉPENSES	45 101.13 \$

ANNEXE B

LISTE DES COMPTES À PAYER
TNO LAC-WALKER AU 12 AVRIL 2012

1. MRC DE SEPT-RIVIERES	
Réf. : -Dépenses partageables pour avril 2012.....	13 970.58 \$
2. HYDRO-QUÉBEC	
Réf. : -Éclairage au Lac Daigle pour mars 2012.....	594.34 \$
3. LABORATOIRES ENVIRONEX	
Réf. : -Crédit pour analyses de janvier 2012.....	-15.87 \$
Réf. : -Facturation analyses février 2012.....	318.71 \$
4. ÉQUIPEMENTS NORDIQUES	
Réf. : -Facturations contrats de déneigement pour mars 2012.....	6 312.48 \$
5. VILLE DE SEPT-ILES	
Réf. : -Enfouissement sanitaire pour février 2012.....	350.00 \$
6. GROUPE SCOUT DE SEPT-ÎLES	
Réf. : -Subvention pour service rendu (avertisseurs de fumée) 2012.....	500.00 \$
7. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE	
Réf. : -Réception matières recyclables pour février 2012.....	249.73 \$
8. ASS. COMMUNAUTAIRE DU LAC DAIGLE	
Réf. : -Remboursement pour déneigement toit centre communautaire.....	206.96 \$
9. MONSIEUR JEAN FALARDEAU	
Réf. : -Remboursement de taxes payées en trop.....	140.80 \$
10. VILLE DE PORT-CARTIER	
Réf. : -Intervention du Service Incendie le 6 janvier 2012.....	2 650.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	25 277.73 \$

ANNEXE C

Rapport financier 2011 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Sept-Rivières

Code géographique : AR971

Type d'organisme municipal : Municipalité régionale de comté

*Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire*

Québec 

Rapport du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé

S3

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S5
États financiers consolidés audités	S6 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

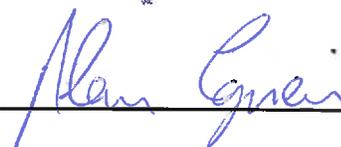
Je soussigné(e), Alain Lapierre, atteste la véracité du rapport financier consolidé

de Sept-Rivières pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

(Nom de l'organisme)

Date 2012-04-23

Signature



Dernière modification : 2012-04-23 14:29:32

Réservé au ministère

4 141 447

(30 361)

830 736

Section I - États financiers consolidés

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
Résultats détaillés (1)	14
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales (1)	15
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales (1)	16
Charges par objets (1)	17
État consolidé des résultats	18
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	19
État consolidé de la situation financière	20
État consolidé des flux de trésorerie	21
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	22
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	23
Avantages sociaux futurs	24
Endettement total net à long terme	25
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	27 (3-5)
Analyse des charges consolidées	28

(1) Lorsque le rapport financier est consolidé, ces pages ne s'appliquent pas.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Municipalité régionale comté de Sept-Rivières et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2011, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

du territoire et présentées aux pages 8, 9 et 25 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Samson Bélair / Deloitte & Touche, s.e.n.c. (1)

(1) Comptable agréé auditeur, permis no 10325

DATE 2012-04-13

Dernière modification : 2012-04-16 18:09:22

Réservé au ministère

4 141 447	(30 361)	830 736
-----------	----------	---------

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

Dernière modification : 2012-04-23 14:29:32

Réservé au ministère

4 141 447	(30 361)	830 736
-----------	----------	---------

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Réalizations 2010		Budget 2011		Réalizations 2011		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés	
Revenus							
Fonctionnement							
1 Taxes							
2 Paiements tenant lieu de taxes							830 736
3 Quotes-parts	721 794	855 329	830 736				
4 Transferts	1 424 238	1 198 225	1 553 011			33 838	1 586 849
5 Services rendus	404 251	469 140	435 551			1 169 771	946 910
6 Imposition de droits							
7 Amendes et pénalités							
8 Intérêts	21 224	20 000	24 616			54 215	78 831
9 Autres revenus	2 284	6 319	6 319			455 447	49 592
10	2 573 791	2 542 694	2 850 233			1 713 271	3 492 918
Investissement							
11 Taxes							
12 Quotes-parts							
13 Transferts							
14 Autres revenus							
15 Contributions des promoteurs							30 000
16 Autres			10 888				10 888
17 Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales			10 888				40 888
18	2 573 791	2 542 694	2 861 121			1 743 271	3 533 806
Charges							
19 Administration générale	453 796	462 265	439 944		16 735		456 679
20 Sécurité publique	7 227	47 340	29 186		2 407		31 593
21 Transport							
22 Hygiène du milieu	124 093	151 489	130 831				130 831
23 Santé et bien-être							
24 Aménagement, urbanisme et développement	1 862 102	1 528 955	1 735 419		6 430		1 743 673
25 Loisirs et culture	193 639	485 645	469 406		4 850		1 183 815
26 Réseau d'électricité							
27 Frais de financement	112	1 000	204			17 372	17 576
28 Amortissement des immobilisations	22 269	21 000	30 422		30 422		
29	2 663 238	2 697 694	2 835 412			1 799 341	3 564 167
30	(89 447)	(155 000)	25 709			(56 070)	(30 361)
Excédent (déficit) de l'exercice							

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Réalizations 2010		Budget 2011		Réalizations 2011		Total consolidé ¹
	Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(89 447)	(155 000)	25 709	(56 070)	(30 361)	
Moins: revenus d'investissement	2	()	()	10 888	(30 000)	(40 888)	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(89 447)	(155 000)	14 821	(86 070)	(71 249)	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
Immobilisations							
Amortissement	4	22 269	21 000	30 422	180 934	211 356	
Produit de cession	5						
(Gain) perte sur cession	6						
Réduction de valeur	7						
Propriétés destinées à la revente	8	22 269	21 000	30 422	180 934	211 356	
Coût des propriétés vendues	9						
Réduction de valeur	10						
	11						
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales							
Remboursement ou produit de cession	12				183 919	183 919	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13						
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				(5 000)	(5 000)	
	15				178 919	178 919	
Financement							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16						
Remboursement de la dette à long terme	17	()	()	()	()	()	
	18						
Affectations							
Activités d'investissement	19	(7 553)	()	83 121	(570)	(83 691)	
Excédent (déficit) accumulé	20						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	21	35 000	99 000	72 871	72 871	72 871	
Excédent de fonctionnement affecté	22		35 000	95 000	95 000	95 000	
Réserves financières et fonds réservés	23						
Montant à pourvoir dans le futur	24						
Financement des investissements en cours	25	27 447	134 000	84 750	(242 210)	(157 460)	
	26	49 716	155 000	115 172	117 643	232 815	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	(39 731)		129 993	31 573	161 566	

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

Déposé le "2012-04-23"

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Réalizations 2010		Budget 2011		Réalizations 2011		Total consolidé ¹
	Administration municipale		Administration municipale		Organismes contrôlés		
Revenus d'investissement	1			10 888	30 000		40 888
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
Immobilisations							
Acquisition							
Administration générale	2	(7 553)	()	30 302	()	()	30 302
Sécurité publique	3	()	()	24 067	()	()	24 067
Transport	4	()	()	()	()	()	()
Hygiène du milieu	5	()	()	()	()	()	()
Santé et bien-être	6	()	()	28 752	()	()	28 752
Aménagement, urbanisme et développement	7	()	()	()	()	()	()
Loisirs et culture	8	()	()	()	()	()	()
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()	()	()
	10	(7 553)	()	83 121	()	()	113 691
Propriétés destinées à la revente							
Acquisition	11	()	()	()	()	()	()
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales							
Emission ou acquisition	12	()	()	10 888	()	()	525 168
Financement							
Financement à long terme des activités d'investissement	13						337 809
Affectations							
Activités de fonctionnement	14	7 553		83 121	570		83 691
Excédent accumulé	15						
Excédent de fonctionnement non affecté	16						
Excédent de fonctionnement affecté	17						
Réserves financières et fonds réservés	18	7 553		83 121	176 471		176 471
	19			(10 888)	177 041	(30 000)	260 162
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20						(40 888)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Réalizations 2010		Budget 2011		Réalizations 2011	
	Administration municipale		Administration municipale		Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(89 447)	(155 000)	25 709	(56 070)	(30 361)
Variation des immobilisations						
Acquisition	2	(7 553)	()	83 121	(30 570)	(113 691)
Produit de cession	3					
Amortissement	4	22 269	21 000	30 422	180 934	211 356
(Gain) perte sur cession	5					
Réduction de valeur	6					
	7	14 716	21 000	(52 699)	150 364	97 665
Variation des propriétés destinées à la revente	8					
Variation des stocks de fournitures	9					
Variation des autres actifs non financiers	10	6 485		3 943		3 943
	11	6 485		3 943		3 943
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	12	(68 246)	(134 000)	(23 047)	94 294	71 247
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	13	1 193 087		1 124 841	414 329	1 539 170
Redressement aux exercices antérieurs	14			(1)	60 096	60 095
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	15	1 193 087		1 124 840	474 425	1 599 265
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	16	1 124 841		1 101 793	568 719	1 670 512

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2011**

	2010		2011		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Organismes contrôlés	
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	1	142 018	351 162	1 321 791	1 672 953
Placements temporaires	2	1 385 892	1 300 621		1 300 621
Débiteurs (note 5)	3	156 352	143 337	41 458	184 795
Prêts (note 6)	4			877 090	877 090
Placements à long terme (note 7)	5	83 348	94 236		94 236
Participations dans des entreprises municipales	6				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8				
	9	1 767 610	1 889 356	2 240 339	4 129 695
PASSIFS					
Découvert bancaire	10				
Emprunts temporaires	11				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	12	60 017	120 010	54 117	174 127
Revenus reportés (note 11)	13	582 752	667 553	423 702	1 091 255
Dettes à long terme (note 12)	14			1 193 801	1 193 801
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15				
	16	642 769	787 563	1 671 620	2 459 183
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	1 124 841	1 101 793	568 719	1 670 512
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 13)	18	196 604	249 304	2 210 563	2 459 867
Propriétés destinées à la revente (note 14)	19				
Stocks de fournitures	20			9 765	9 765
Autres actifs non financiers (note 15)	21	3 943		1 303	1 303
	22	200 547	249 304	2 221 631	2 470 935
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	94 418	139 874	359 801	499 675
Excédent de fonctionnement affecté,					
réserves financières et fonds réservés	24	951 018	867 684	536 696	1 404 380
Montant à pourvoir dans le futur	25	()	()	()	()
Financement des investissements en cours	26				
Investissement net dans les éléments à long terme	27	279 952	343 539	1 893 853	2 237 392
	28	1 325 388	1 351 097	2 790 350	4 141 447

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

Diagnosé le "2012-04-23"

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Réalizations 2010		Réalizations 2011		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés		
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(89 447)	25 709	(56 070)	(30 361)
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	22 269	30 422	180 934	211 356
Autres					
- Actifs nets CLD	3		(1)	60 096	60 095
-	4				
	5	(67 178)	56 130	184 960	241 090
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	(14 816)	13 015	(2 065)	10 950
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	21 279	59 993	(41 362)	18 631
Revenus reportés	9	26 318	84 801	70 953	155 754
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10				
Propriétés destinées à la revente	11				
Stocks de fournitures	12				
Autres actifs non financiers	13	6 485	3 943		3 943
	14	(27 912)	217 882	212 486	430 368
Activités d'investissement en immobilisations					
Acquisition	15	(7 553)	(83 121)	(30 570)	(113 691)
Produit de cession	16				
	17	(7 553)	(83 121)	(30 570)	(113 691)
Activités de placement					
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18		10 888	514 280	525 168
Remboursement ou cession	19			183 919	183 919
Variation nette des placements temporaires	20		(1 300 621)		(1 300 621)
Variation nette des autres placements à long terme	21				
	22		(1 311 509)	(330 361)	(1 641 870)
Activités de financement					
Émission de dettes à long terme					
Émission de dettes à long terme	23			337 809	337 809
Remboursement de la dette à long terme					
Remboursement de la dette à long terme	24				
Variation nette des emprunts temporaires					
Variation nette des emprunts temporaires	25				
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme					
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26				
Autres	27				
-	28				
-	29			337 809	337 809
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(35 465)	(1 176 748)	189 364	(987 384)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	1 563 375	1 527 910	1 132 427	2 660 337
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice²					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice ²	32	1 527 910	351 162	1 321 791	1 672 953

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

2. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des placements temporaires dont l'échéance initiale est de moins de trois mois.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Réalisations 2010 Administration municipale	Budget 2011 Administration municipale	Administration municipale	Réalisations 2011 Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Rémunération	1. 479 668	513 482	527 961	645 097	1 173 058
Charges sociales	2. 88 752	102 248	98 344	106 586	204 930
Biens et services	3. 499 274	593 882	416 412	729 346	1 145 758
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4.			8 521	8 521
D'autres organismes municipaux	5.				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6.				
D'autres tiers	7.				
Autres frais de financement	8. 112	1 000	204	8 851	9 055
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9.				
Autres	10. 733 273	669 314	1 110 918		452 506
Autres organismes	11. 839 890	796 768	651 151	120 006	358 983
Amortissement des immobilisations	12. 22 269	21 000	30 422	180 934	211 356
Autres					
- Divers	13.				
-	14.				
-	15.				
	16. 2 663 238	2 697 694	2 835 412	1 799 341	3 564 167

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		Réalisations	
		2011	2010
Revenus			
Taxes	1		
Paiements tenant lieu de taxes	2		
Quotes-parts	3	830 736	721 794
Transferts	4	1 586 849	1 502 572
Services rendus	5	946 910	740 497
Imposition de droits	6		
Amendes et pénalités	7		
Intérêts	8	78 831	53 954
Autres revenus	9	79 592	342 538
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10	10 888	
	11	3 533 806	3 361 355
Charges			
Administration générale	12	456 679	468 063
Sécurité publique	13	31 593	7 227
Transport	14		
Hygiène du milieu	15	130 831	124 093
Santé et bien-être	16		
Aménagement, urbanisme et développement	17	1 743 673	1 921 436
Loisirs et culture	18	1 183 815	1 109 500
Réseau d'électricité	19		
Frais de financement	20	17 576	16 182
	21	3 564 167	3 646 501
Excédent (déficit) de l'exercice	22	(30 361)	(285 146)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23	4 111 713	4 396 858
Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	24	60 095	1
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25	4 171 808	4 396 859
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26	4 141 447	4 111 713

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		Réalizations	
		2011	2010
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(30 361)	(285 146)
Variation des immobilisations			
Acquisition	2	(113 691)	(48 455)
Produit de cession	3		
Amortissement	4	211 356	222 687
(Gain) perte sur cession	5		
Réduction de valeur	6		
	7	97 665	174 232
Variation des propriétés destinées à la revente	8		
Variation des stocks de fournitures	9		56
Variation des autres actifs non financiers	10	3 943	6 485
	11	3 943	6 541
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	12	71 247	(104 373)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	13	1 539 170	1 643 542
Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	14	60 095	1
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	15	1 599 265	1 643 543
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	16	1 670 512	1 539 170

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	1	1 672 953	1 325 098
Placements temporaires	2	1 300 621	1 385 892
Débiteurs (note 5)	3	184 795	195 745
Prêts (note 6)	4	877 090	546 729
Placements à long terme (note 7)	5	94 236	83 348
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	4 129 695	3 536 812
PASSIFS			
Découvert bancaire	10		50 653
Emprunts temporaires	11		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	12	174 127	155 496
Revenus reportés (note 11)	13	1 091 255	935 501
Dette à long terme (note 12)	14	1 193 801	855 992
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15		
	16	2 459 183	1 997 642
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	1 670 512	1 539 170
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 13)	18	2 459 867	2 557 532
Propriétés destinées à la revente (note 14)	19		
Stocks de fournitures	20	9 765	9 765
Autres actifs non financiers (note 15)	21	1 303	5 246
	22	2 470 935	2 572 543
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23	4 141 447	4 111 713
Obligations contractuelles (note 16)			
Éventualités (note 17)			

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(30 361)	(285 146)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	211 356	222 687
Autres			
- Actifs nets CLD	3	60 095	
-	4		
	5	241 090	(62 459)
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	10 950	(11 928)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	18 631	15 256
Revenus reportés	9	155 754	60 260
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10		
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12		56
Autres actifs non financiers	13	3 943	6 485
	14	430 368	7 670
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(113 691)	(48 455)
Produit de cession	16		
	17	(113 691)	(48 455)
Activités de placement			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	(525 168)	(311 130)
Remboursement ou cession	19	183 919	97 641
Variation nette des placements temporaires	20	(1 300 621)	
Variation nette des autres placements à long terme	21		(11 942)
	22	(1 641 870)	(225 431)
Activités de financement			
Émission de dettes à long terme	23	337 809	126 808
Remboursement de la dette à long terme	24	()	()
Variation nette des emprunts temporaires	25		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26		
Autres			
-	27		
-	28		
	29	337 809	126 808
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	(987 384)	(139 408)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
	31	2 660 337	2 799 745
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice¹			
	32	1 672 953	2 660 337

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des placements temporaires dont l'échéance initiale est de moins de trois mois.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières a obtenu ses statuts en vertu de la Loi 125 sur l'aménagement du territoire.

2. Principales méthodes comptables

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la MRC. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable. Le périmètre comptable de la MRC comprend les organismes périmunicipaux suivants:

Centre local de développement: consolidation ligne par ligne.

Comité de relance de la Station de ski Gallix : consolidation ligne par ligne

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

Le CLD de la MRC de Sept-Rivières, inclus dans le périmètre comptable de la municipalité régionale de comté, utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où ces charges sont engagées.

C) Actifs non financiers

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont comptabilisés au coût établi selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

Bâtiments	40 ans
Améliorations locatives	5 ans
Véhicules	5 ans
Ameublement et équipement de bureau	2,5 et 10 ans
Machinerie et outillage	5 ans

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

D) Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

E) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la MRC est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

F) Montant à pourvoir dans le futur

S.O.

G) Autres éléments

Le centre local de développement de la MRC de Sept-Rivières, inclus dans le périmètre comptable de la municipalité régionale de comté, a une dette à long terme envers le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation constituée de prêts octroyés par ce dernier dans le cadre du Fonds local d'investissement (FLI). Le CLD a affecté les fonds reçus dans un fonds réservé puisque l'existence du FLI est prévue légalement. Le CLD utilise ces fonds en les investissant en placements à long terme ou en prêts auprès d'entrepreneurs, en affectant ce fonds réservé.

Un traitement identique a été fait pour la dette provenant du Fonds local de Solidarité.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	577 482	396 384
Placements temporaires	2		
Placements à long terme	3		
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	4		
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	119 182	127 435
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	10 955	11 953
Organismes municipaux	8	26 392	27 477
Autres			
- Intérêts courus, divers	9	28 266	28 880
-	10		
	11	184 795	195 745
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12		
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	1 225	1 225
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
- Prêts octroyés - FLI et Solide	19	877 090	546 729
-	20		
	21	877 090	546 729
Note			
7. Placements à long terme			
Placements à titre d'investissement	22	94 236	83 348
Autres placements	23		
	24	94 236	83 348
Note			
Les placements sont constitués de 83 333 parts de la société en commandite FIER Côte-Nord S.E.C., et de 14,70 % des actions catégorie A de la Société Gestion du FIER Côte-Nord inc. On a comptabilisé une hausse de valeur des placements de 10 888\$ en 2011.			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	2011	2010
8. Avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	()
	27	()
Charge de l'exercice		
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29	
Régimes à cotisations déterminées	30	25 360
Autres régimes (REER et autres)	31	13 391
Régimes de retraite des élus municipaux	32	5 026
	33	43 777
		19 892
		13 910
		4 277
		38 079

Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.

9. Autres actifs financiers		
Propriétés destinées à la revente (note 14)	34	
Autres	35	
	36	

Note

10. Crédoiteurs et charges à payer			
Fournisseurs	37	60 713	52 490
Salaires et avantages sociaux	38	55 754	50 685
Dépôts et retenues de garantie	39		
Provision pour contestations d'évaluation	40		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Autres			
- Station de ski Gallix	42	9 314	52 321
- Dû au MRN pour baux	43	48 346	
-	44		
-	45		
-	46		
	47	174 127	155 496

Note

11. Revenus reportés			
Taxes perçues d'avance	48		
Transferts	49	339 814	314 863
Autres			
- Pacte rural et PMVMF	50	667 553	582 752
- Station de ski Gallix	51	83 888	37 886
	52	1 091 255	935 501

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	2011		2010	
12. Dette à long terme				
	Taux d'intérêt		Échéance	
	de	à	de	à
Obligations et billets en monnaie canadienne			53	
Obligations et billets en monnaies étrangères			54	
Autres dettes à long terme				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	55		1 193 801	855 992
Organismes municipaux	56			
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	57			
Autres	58			
	59		1 193 801	855 992
Frais reportés liés à la dette à long terme	60	()	()	
	61		1 193 801	855 992

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2011
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2012	62	70	78	87	95
2013	63	71	79	88	96
2014	64	72	80	89	97
2015	65	73	81	90	98
2016	66	74	82	91	99
2017 et +	67	75	83	92	1 193 801
	68	76	84	93	1 193 801
Intérêts et frais accessoires			85	()	102
	69	77	86	94	1 193 801

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

13. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	104		132		159		186	
Eaux usées	105		133		160		187	
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	106		134		161		188	
Autres	107		135		162		189	
Réseau d'électricité	108		136		163		190	
Bâtiments	109	194 000	137		164		191	194 000
Améliorations locatives	110	41 033	138		165		192	41 033
Véhicules	111		139	28 752	166		193	28 752
Ameublement et équipement de bureau	112	113 732	140	30 302	167		194	144 034
Machinerie, outillage et équipement divers	113		141	24 067	168		195	24 067
Terrains	114		142		169		196	
Autres	115	4 193 493	143	30 570	170		197	4 224 063
	116	<u>4 542 258</u>	144	<u>113 691</u>	171		198	<u>4 655 949</u>
Immobilisations en cours	117		145		172		199	
	118	<u>4 542 258</u>	146	<u>113 691</u>	173		200	<u>4 655 949</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	119		147		174		201	
Eaux usées	120		148		175		202	
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	121		149		176		203	
Autres	122		150		177		204	
Réseau d'électricité	123		151		178		205	
Bâtiments	124	53 350	152	4 850	179		206	58 200
Améliorations locatives	125	16 414	153	8 207	180		207	24 621
Véhicules	126		154	2 875	181		208	2 875
Ameublement et équipement de bureau	127	82 397	155	12 083	182		209	94 480
Machinerie, outillage et équipement divers	128		156	2 407	183		210	2 407
Autres	129	1 832 565	157	180 934	184		211	2 013 499
	130	<u>1 984 726</u>	158	<u>211 356</u>	185		212	<u>2 196 082</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	131	<u>2 557 532</u>					213	<u>2 459 867</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	214		217		219		221	
Amortissement cumulé	215	()	218	()	220	()	222	()
Valeur comptable nette	216						223	

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	2011	2010
14. Propriétés destinées à la revente		
Immeubles de la réserve foncière	224	
Immeubles industriels municipaux	225	
Autres	226	
	227	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	228	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	229	
Note		

15. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance	230	1 303	5 246
Frais reportés			
-	231		
-	232		
	233	1 303	5 246
Note			

16. Obligations contractuelles

a) Contrats de location

La M.R.C. s'est engagée en vertu de contrats de location non-résiliables échéant jusqu'en 2012. Les loyers à verser jusqu'à l'échéance s'élève à 69 076 \$ et se répartissent comme suit :

	Location d'équipement	Loyer
2012	0 \$	69 076 \$

b) Projets spéciaux

La M.R.C. s'est engagée jusqu'en 2012 à mettre des fonds dans différents projets régionaux. Les montants engagés par la M.R.C. s'élèvent à environ 336 840 \$ et sont conditionnels au respect, par les promoteurs, des protocoles d'entente signés avec ceux-ci.

Pacte rural	118 158 \$
PMVMF-volet II	39 849
Corp. Transport adapté	50 000
Divers projets	10 500
FIER Côte-Nord	83 333
CLD Sept-Rivières	35 000

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

17. Éventualités

a) Cautionnement et garantie

S.O.

b) Auto-assurance

S.O.

c) Pourçuites

S.O.

d) Autres

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

18. Redressement aux exercices antérieurs

Le redressement est relié au CLD. Suite à l'intégration de la Solide au CLD, on a augmenté le solde du fonds du CLD de la valeur des actifs nets de la Solide de 96 \$, de même qu'une contribution des partenaires de 60 000 \$.

19. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) ne comportent pas de comparaison avec des données budgétaires consolidées.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'organisme municipal est présentée dans les informations sectorielles.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 499 675	462 776
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	2 1 404 380	1 317 320
Montant à pourvoir dans le futur	3 () ()	
Financement des investissements en cours	4	
Investissement net dans les éléments à long terme	5 2 237 392	2 331 617
	6 4 141 447	4 111 713

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale		
- Diversification économique	7 565 000	565 000
- FIER Côte-Nord	8 83 333	166 667
- Fonds d'investissement - H-Q	9 219 351	219 351
-	10	
-	11	
-	12	
-	13	
-	14	
-	15	
	16 867 684	951 018
Excédent de fonctionnement affecté - Organisme contrôlés		
- Fonds jeunes Promoteurs	17 119 127	7 127
- Fonds d'Économie sociale	18 1 858	21 758
- Fonds Relève Entrepren.	19 102 034	214 004
	20 223 019	242 889
Réserves financières		
-	21	
-	22	
-	23	
-	24	
-	25	
	26	
Fonds réservés		
Fonds de roulement	27	
Fonds parcs et terrains de jeux	28	
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques	29	
Société québécoise d'assainissement des eaux	30	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	31	
Fonds d'amortissement	32	
Financement des activités de fonctionnement	33	
Autres		
- Fonds local d'investissement	34 191 553	123 413
- Fonds local de solidarité	35 122 124	
-	36	
-	37	
	38 313 677	123 413
	39 1 404 380	1 317 320

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Montant à pourvoir dans le futur		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 () (
Intérêts sur la dette à long terme	41 () (
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 () (
Régimes non capitalisés	43 () (
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 () (
Autres	45 () (
Régimes non capitalisés	46 () (
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	47 () (
Autres		
-	48 () (
-	49 () (
	50 () (
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	51	
Investissements à financer	52 () (
	53	
Investissement net dans les éléments à long terme		
Éléments d'actif		
Immobilisations	54	2 459 867
Propriétés destinées à la revente	55	
Prêts	56	877 090
Placements à titre d'investissement	57	94 236
Participations dans des entreprises municipales	58	
	59	3 431 193
Éléments de passif		
Dette à long terme	60	1 193 801
Frais reportés liés à la dette à long terme	61	
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	62 () (
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	63 () (
	64	1 193 801
Dette en cours de refinancement et autres éléments	65	
	66	1 193 801
	67	2 237 392
		855 992
		855 992
		2 331 617

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRÉSTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 _____	2 _____	3 _____

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2011	2010
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 _____	_____
Charge de l'exercice	5 (_____)	(_____)
Cotisations versées par l'employeur	6 _____	_____
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 _____	_____
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 _____	_____
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 (_____)	(_____)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 _____	_____
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 _____	_____
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 _____	_____
Provision pour moins-value	13 (_____)	(_____)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 _____	_____
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	15 _____	_____
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 _____	_____
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 (_____)	(_____)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 (_____)	(_____)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 _____	_____
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 _____	_____
	21 _____	_____
Cotisations salariales des employés	22 (_____)	(_____)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 (_____)	(_____)
	24 _____	_____
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 _____	_____
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26 _____	_____
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27 _____	_____
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28 _____	_____
Variation de la provision pour moins-value	29 _____	_____
Autres	30 _____	_____
-	31 _____	_____
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 _____	_____
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 _____	_____
Rendement espéré des actifs	34 (_____)	(_____)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 _____	_____
Charge de l'exercice	36 _____	_____

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38	(_____) (_____)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40	
Prestations versées au cours de l'exercice	41	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44	
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
-	52	
-	53	

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54	55	56

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2011	2010
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs		
Passif au début de l'exercice	57	(_____) (_____)
Charge de l'exercice	58	(_____) (_____)
Prestations ou primes versées par l'employeur	59	
Passif à la fin de l'exercice	60	(_____) (_____)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61	(_____) (_____)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63	(_____) (_____)

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65		
	66		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67 (_____)	(_____)	
	68		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72		
Autres	73		
-	74		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76		
Charge de l'exercice	77		
Informations complémentaires			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79		
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85		
Autres hypothèses économiques	86		
-	87		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 1

Description des régimes et autres renseignements

Régime à cotisation déterminée, de type contributif, visant tous les employés réguliers de la MRC. Le participant est tenu de verser une cotisation salariale correspondant à 5% de ses gains admissibles. L'employeur doit verser une cotisation égale à celle de l'employé participant.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	89 25 360	19 892

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 1

Description des régimes et autres renseignements

Contribution aux REER individuels des employés du CLD

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur 91	<u>13 391</u>	<u>13 910</u>

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM)

92 Oui
 93 Non

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Nombre d'élus participants à la fin de l'exercice 94	<u>10</u>	<u>13</u>

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Cotisations des élus au RREM 95	<u>1 498</u>	<u>1 282</u>
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM 96	5 026	4 277
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 97		
98	<u>5 026</u>	<u>4 277</u>

Note

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2011

Administration municipale

Dette à long terme 1

Ajouter

Activités d'investissement à financer 2

Activités de fonctionnement à financer 3

Dette en cours de refinancement 4

Autres 5

- 6

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme

Excédent accumulé 7

Débiteurs 8

Autres montants 9

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés 10

Autres 11

- 12

Endettement net à long terme de l'administration municipale 13

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés 14

Endettement net à long terme 15

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté 16

Communauté métropolitaine 17

Autres organismes 18

Endettement total net à long terme 19

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts) 20

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu) 21

Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus) 22

RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	53			
Sécurité publique				
Police	54			
Sécurité incendie	55	16 000	35 000	35 000
Sécurité civile	56			5 000
Autres	57			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	58			
Enlèvement de la neige	59			
Autres	60			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	61			
Transport adapté	62		100 000	100 000
Transport scolaire	63			
Autres	64			
Transport aérien	65			
Transport par eau	66			
Autres	67			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68			
Réseau de distribution de l'eau potable	69			
Traitement des eaux usées	70			
Réseaux d'égout	71			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	72			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	73			
Tri et conditionnement	74			
Autres	75			
Autres	76			
Cours d'eau	77			
Protection de l'environnement	78			
Autres	79			
Santé et bien-être				
Logement social	80			
Sécurité du revenu	81			
Autres	82			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	83		20 532	20 532
Rénovation urbaine	84			
Promotion et développement économique	85	470 998	474 703	505 065
Autres	86	275 147	487 505	506 868
Loisirs et culture				
Activités récréatives	87		3 476	3 184
Activités culturelles				
Bibliothèques	88			
Autres	89			
Réseau d'électricité	90			
	91	762 145	1 117 740	1 151 578
				1 027 301

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	92			
Sécurité publique				
Police	93			
Sécurité incendie	94			
Sécurité civile	95			
Autres	96			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	97			
Enlèvement de la neige	98			
Autres	99			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	100			
Transport adapté	101			
Transport scolaire	102			
Autres	103			
Transport aérien	104			
Transport par eau	105			
Autres	106			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107			
Réseau de distribution de l'eau potable	108			
Traitement des eaux usées	109			
Réseaux d'égout	110			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	111			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	112			
Tri et conditionnement	113			
Autres	114			
Autres	115			
Cours d'eau	116			
Protection de l'environnement	117			
Autres	118			
Santé et bien-être				
Logement social	119			
Sécurité du revenu	120			
Autres	121			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	122			
Rénovation urbaine	123			
Promotion et développement économique	124			
Autres	125			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	126			40 000
Activités culturelles				
Bibliothèques	127			
Autres	128			
Réseau d'électricité	129			
	130			40 000

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

TRANSFERTS (suite)	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal	131			
Péréquation	132			
Réorganisation municipale	133			
Neutralité	134			
Diversification des revenus	135	328 721	328 721	328 721
Compensation provenant de la taxe de vente du Québec	136			
Programme d'aide financière aux MRC	137	107 359	106 550	106 550
Autres	138			
	139	436 080	435 271	435 271
TOTAL DES TRANSFERTS	140	1 198 225	1 553 011	1 586 849

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

SERVICES RENDUS	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143	156 644	156 644	129 018
	144	156 644	156 644	129 018
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie	146			
Sécurité civile	147			
Autres	148			
	149			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	150			
Enlèvement de la neige	151			
Autres	152			
Transport collectif	153			
Autres	154			
	155			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
	159			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Matières recyclables	160			
Collecte sélective				
Collecte et transport	161			
Tri et conditionnement	162			
Autres	163			
Autres	164	49 000	52 775	51 695
Cours d'eau	165			
Protection de l'environnement	166			
Autres	167			
	168	49 000	52 775	51 695
Santé et bien-être				
Logement social	169			
Autres	170			
	171			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	172			
Rénovation urbaine	173			
Promotion et développement économique	174			
Autres	175	125 640		
	176	125 640		
Loisirs et culture				
Activités récréatives	177			
Activités culturelles				
Bibliothèques	178			
Autres	179	51 456		
	180	51 456		
Réseau d'électricité	181			
	182	382 740	209 419	180 713

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

SERVICES RENDUS (suite)	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale	183			
Sécurité publique	184			
Transport				
Réseau routier	185			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	186			
Transport adapté	187			
Transport scolaire	188			
Autres	189			
Autres	190			
Hygiène du milieu	191			
Santé et bien-être	192			
Aménagement, urbanisme et développement	193	86 400	173 547	171 940
Loisirs et culture	194		52 585	387 844
Réseau d'électricité	195			
	196	86 400	226 132	559 784
TOTAL DES SERVICES RENDUS	197	469 140	435 551	740 497
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	198			
Droits de mutation immobilière	199			
Droits sur les carrières et sablières	200			
Autres	201			
	202			
AMENDES ET PÉNALITÉS	203			
INTÉRÊTS	204	20 000	24 616	53 954
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	205			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	206			
Gain (perte) sur cession de placements	207			
Contributions des promoteurs	208			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	209			
Contributions des organismes municipaux	210			
Autres	211		6 319	342 538
	212		6 319	342 538

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2011		Réalizations 2011		Réalisations 2011	Réalisations 2010
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	38 904	37 570	37 570	37 570	43 175
Application de la loi	2					
Gestion financière et administrative	3	392 104	358 102	16 735	374 837	396 302
Greffe	4	13 257	19 687	19 687	19 687	9 103
Évaluation	5					
Gestion du personnel	6					
Autres	7	18 000	24 585		24 585	19 483
	8	462 265	439 944	16 735	456 679	468 063
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	7 545	5 314		5 314	
Sécurité incendie	10	39 795	23 872	2 407	26 279	7 227
Sécurité civile	11					
Autres	12					
	13	47 340	29 186	2 407	31 593	7 227
TRANSPORT						
Réseau routier	14					
Voirie municipale	15					
Enlèvement de la neige	16					
Éclairage des rues	17					
Circulation et stationnement	18					
Transport collectif	19					
Transport en commun	20					
Transport aérien	21					
Transport par eau	22					
Autres						

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2011		Réalizations 2011		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2011	2010
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23					
Réseau de distribution de l'eau potable	24					
Traitement des eaux usées	25					
Réseaux d'égout	26					
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés	27					
Collecte et transport	28					
Élimination						
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	67 332	71 223	71 223	71 223	63 052
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31					
Traitement	32	20 650	19 053	19 053	19 053	23 035
Matériaux secs	33					
Autres	34	45 507	31 812	31 812	31 812	35 764
Plan de gestion	35	18 000	8 743	8 743	8 743	2 242
Autres	36					
Cours d'eau	37					
Protection de l'environnement	38					
Autres	39					
	40	151 489	130 831	130 831	130 831	124 093
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41					
Sécurité du revenu	42					
Autres	43					
	44					
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	135 880	128 354	134 784	134 784	135 746
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47					
Promotion et développement économique	48	779 314	776 611	776 611	834 885	1 043 567
Industries et commerces	49					
Tourisme	50	529 921	766 694	766 694	710 244	568 066
Autres	51	83 840	63 760	63 760	63 760	174 057
Autres	52	1 528 955	1 735 419	1 741 849	1 743 673	1 921 436

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2011		Réalizations 2011		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2011	2010
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires						
53						
Patinoires intérieures et extérieures						
54						
Piscines, plages et ports de plaisance						
55						
Parcs et terrains de jeux						
56						
Parcs régionaux						
57						4 998
Expositions et foires						
58						
Autres	396 071	392 283	392 283	392 283	1 101 842	1 011 537
59						
60	396 071	392 283	392 283	392 283	1 101 842	1 016 535
Activités culturelles						
Centres communautaires			4 850	4 850	4 850	4 850
61						
Bibliothèques						
62						
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition						
63						
Autres ressources du patrimoine						
64						
Autres	89 574	77 123	77 123	77 123	77 123	88 115
65						
66	89 574	77 123	77 123	81 973	81 973	92 965
67	485 645	469 406	469 406	474 256	1 183 815	1 109 500
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ						
68						
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dettes à long terme						
Intérêts					8 521	8 307
69						
Autres frais						
70						
Autres frais de financement						
71						
Avantages sociaux futurs						
72	1 000	204	204	204	9 055	7 875
Autres	1 000	204	204	204	17 576	16 182
73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS						
74	21 000	30 422	30 422	30 422		

Section II - Autres renseignements non audités

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	31
Acquisition d'immobilisations consolidées d'infrastructures d'eau	31
Analyse de la dette à long terme consolidée	32
Quote-part à chaque municipalité membre de l'endettement total net à long terme consolidé	33
Sommaire des revenus de quotes-parts de fonctionnement et d'investissement non consolidés	34
Analyse des revenus de quotes-parts de fonctionnement non consolidés	35
Excédent (déficit) accumulé non consolidé par activités	36
Analyse de la rémunération non consolidée	37
Analyse de l'activité « Eau et égout » non consolidée	37
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	38
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	39
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	40
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	41
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	42
Questionnaire (MRC)	43
Membres du conseil et fonctionnaires	44
Autres données	45
Transmission électronique du rapport financier consolidé	46

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1			
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4			
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6			
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Système d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10			
Autres infrastructures	11			
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13			
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	28 752	28 752	
Ameublement et équipement de bureau	18	30 302	30 302	7 553
Machinerie, outillage et équipement divers	19	24 067	24 067	
Terrains	20			
Autres	21		30 570	40 902
	22	83 121	113 691	48 455

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES D'INFRASTRUCTURES D'EAU
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Infrastructures existantes	
Conduites d'eau potable	23
Usines de traitement de l'eau potable	24
Usines et bassins d'épuration	25
Conduites d'égout	26
Infrastructures pour nouveau développement	
Conduites d'eau potable	27
Usines de traitement de l'eau potable	28
Usines et bassins d'épuration	29
Conduites d'égout	30
	31

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dettes à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1				
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3	855 992	337 809		1 193 801
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5				
Autres	6				
	7	855 992	337 809		1 193 801
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par la municipalité					
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	8				
Réserves financières et fonds réservés	9	855 992	337 809		1 193 801
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	10				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	11				
De la municipalité (Société de transport en commun)	12				
	13	855 992	337 809		1 193 801
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14				
Organismes municipaux	15				
Autres tiers	16				
Autres	17				
	18				
Prêts	19				
	20				
	21	855 992	337 809		1 193 801
Dettes en cours de refinancement	22	()		()	
	23	855 992	337 809		1 193 801

**QUOTE-PART À CHAQUE MUNICIPALITÉ MEMBRE
DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2011**

<u>Code géographique</u>	<u>Municipalité</u>	<u>Montant</u>
		1

**SOMMAIRE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS
DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

<u>Code géographique</u>	<u>Municipalité</u>	<u>Montant</u>
Ensemble des municipalités		
97904	Lac-Walker	2 025
97007	Sept-Îles	410 644
97022	Port-Cartier	106 542
		<hr/>
		1
		<hr/> 519 211
Certaines municipalités		
97007	Sept-Îles	247 317
97022	Port-Cartier	64 208
		<hr/>
		2
		<hr/> 311 525
		<hr/>
		3
		<hr/> 830 736

**ANALYSE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS DE FONCTIONNEMENT NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011		2010
		Budget	Réalisations	Réalisations
Administration générale				
Application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	318 824	318 824	284 976
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	8			
Enlèvement de la neige	9			
Autres	10			
Transport collectif	11			
Autres	12			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	13			
Réseau de distribution de l'eau potable	14			
Traitement des eaux usées	15			
Réseaux d'égout	16			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	17			
Matières recyclables	18			
Autres	19	18 000		
Cours d'eau	20			
Protection de l'environnement	21		4 999	4 334
Autres	22			
Santé et bien-être				
Logement social	23			
Autres	24			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage				
Rénovation urbaine	25			
Promotion et développement économique	26			
Autres	27	163 316	163 316	163 316
Autres	28			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	29	317 071	319 412	229 877
Activités culturelles				
Bibliothèques	30			
Autres	31	38 118	24 185	39 291
	32	855 329	830 736	721 794

**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ PAR ACTIVITÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2011**

APPLICABLE AUX MRC SEULEMENT

	Activité N° Ens. activités	Total
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	139 874	1 139 874
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés		
Excédent de fonctionnement affecté	867 684	867 684
Réserves financières	3	
Fonds réservés		
Fonds de roulement	4	
Fonds régional - Réfection et entretien de certaines voies publiques	5	
Société québécoise d'assainissement des eaux	6	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	7	
Fonds d'amortissement	8	
Financement des activités de fonctionnement	9	
Autres		
-	10	
-	11	
-	12	
-	13	
	867 684	867 684
Montant à pourvoir dans le futur	15 ()
Financement des investissements en cours	16	
Investissement net dans les éléments à long terme		
	343 539	343 539
	1 351 097	1 351 097

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale					
1 Cadres et contremaîtres	2,00	34,00	142 639	25 093	167 732
2 Professionnels	3,00	34,00	132 133	27 276	159 409
3 Cols blancs	11,00	34,00	224 452	38 906	263 358
4 Cols bleus					
5 Policiers					
6 Pompiers					
7 Conducteurs et opérateurs (transport en commun)					
8 Élus	16,00		499 224	91 275	590 499
9	10,00		28 737	7 069	35 806
10	26,00		527 961	98 344	626 305

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Ainsi, certaines informations relatives à la rémunération et aux charges sociales sont remplacées par des astérisques à l'impression du document, s'il y a lieu.

**ANALYSE DE L'ACTIVITÉ « EAU ET ÉGOUT » NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Revenus de transfert	
	Gouvernement du Québec	Gouvernement du Canada
11 Approvisionnement et traitement de l'eau potable		
12 Réseau de distribution de l'eau potable		
13 Traitement des eaux usées		
14 Réseaux d'égout		
	Total	Total

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
Administration générale									
Application de la loi									
Évaluation		27	63		79		105		131
Autres	439 944	28	54		80		106		132
		29	16 735		81	156 644	107	300 035	204
	439 944	30	16 735		82	156 644	108	300 035	204
Sécurité publique									
Police	5 314	31	57		83		109	5 314	135
Sécurité incendie	23 872	32	2 407		84		110	26 279	136
Sécurité civile		33	59		85		111		137
Autres		34	60		86		112		138
	29 186	35	2 407		87	31 593	113	31 593	139
Transport									
Réseau routier									
Voie municipale		38	62		86		114		140
Enlèvement de la neige		37	63		89		115		141
Autres		38	64		90		116		142
Transport collectif		39	65		91		117		143
Autres		40	66		92		118		144
		41	67		93		119		145
Hygiène du milieu									
Eau et égout									
Approvisionnement et traitement de l'eau potable		42	68		94		120		146
Réseau de distribution de l'eau potable		43	69		95		121		147
Traitement des eaux usées		44	70		96		122		148
Réseaux d'égout		45	71		97		123		149
Matières résiduelles									
Déchets domestiques et assimilés		46	72		98		124		150
Matières recyclables	122 088	47	73		99	52 776	125	69 312	151
Autres	8 743	48	74		100	8 743	126	8 743	152
Cours d'eau		49	75		101		127		153
Protection de l'environnement		50	76		102		128		154
Autres		51	77		103		129		155
	130 831	52	76		104	52 776	130	78 055	156

ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
Santé et bien-être									
Logement social	157	172	187	202	202	217	232		
Sécurité du revenu	158	173	188	203	203	218	233		
Autres	159	174	189	204	204	219	234		
	160	175	190	205	205	220	235		
Aménagement, urbanisme et développement									
Aménagement, urbanisme et zonage	161	128 354	176	6 430	134 784	206	81 832	221	52 952
Rénovation urbaine	162	177	192	207	207	222	237		
Promotion et développement économique	163	1 543 305	178	183	1 543 305	208	91 714	223	1 451 591
Autres	164	63 760	179	194	63 760	209	224	224	63 760
	165	1 735 419	180	195	1 741 849	210	173 546	225	1 568 303
Loisirs et culture									
Activités récréatives	166	392 283	181	196	392 283	211	228	228	392 283
Activités culturelles	167	182	197	212	212	227	242		
Bibliothèques	168	77 123	183	199	81 973	213	228	228	29 388
Autres	169	469 406	184	199	474 256	214	228	228	421 671
	170	185	200	215	215	230	245		
Réseau d'électricité									
	171	2 804 786	186	201	2 835 208	216	435 551	231	2 399 657
									204

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	83 121	7 553
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	83 121	7 553

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	94 418	134 149
Redressement aux exercices antérieurs	2		
Solde redressé au début de l'exercice	3	94 418	134 149
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	129 993	(39 731)
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(72 871)	
Activités d'investissement	6		
Excédent de fonctionnement affecté	7	(11 666)	
Réserves financières et fonds réservés	8		
Montant à pourvoir dans le futur	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	45 456	(39 731)
Solde à la fin de l'exercice	12	139 874	94 418
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	951 018	986 018
Redressement aux exercices antérieurs	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	951 018	986 018
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(95 000)	(35 000)
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	11 666	
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les éléments à long terme	20		
	21	(83 334)	(35 000)
Solde à la fin de l'exercice	22	867 684	951 018
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23		
Redressement aux exercices antérieurs	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25		
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26		
Activités d'investissement	27		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28		
Financement des investissements en cours	29		
	30		
Solde à la fin de l'exercice	31		

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010	
Montant à pourvoir dans le futur			
Solde au début de l'exercice	32 ()	()	
Redressement aux exercices antérieurs	33		
Solde redressé au début de l'exercice	34 ()	()	
Augmentation de l'exercice			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés	35 ()	()	
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 ()	()	
Autres	37 ()	()	
Régimes non capitalisés	38 ()	()	
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites			
d'enfouissement	39 ()	()	
Autres	40 ()	()	
	41 ()	()	
Diminution de l'exercice			
	42		
	43		
Solde à la fin de l'exercice	44 ()	()	
Financement des investissements en cours			
Solde au début de l'exercice	45		
Redressement aux exercices antérieurs	46		
Solde redressé au début de l'exercice	47		
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à			
des fins fiscales	48		
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	49		
Excédent de fonctionnement affecté	50		
Réserves financières et fonds réservés	51		
	52		
	53		
Solde à la fin de l'exercice	54		
Investissement net dans les éléments à long terme			
Solde au début de l'exercice	55	279 952	294 668
Redressement aux exercices antérieurs	56		
Solde redressé au début de l'exercice	57	279 952	294 668
Variation de l'exercice	58	63 587	(14 716)
Solde à la fin de l'exercice	59	343 539	279 952

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	<u> </u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u> </u> 2	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u> </u> 3	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u> </u> 4	<u> </u>
	5	<u> </u>
Diminution	<u> </u> 6	<u> </u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u> </u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÉGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	1	2	3	4	5	6	7
	Solde au 1 ^{er} janvier	Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	Règlements d'emprunt fermés Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement	Utilisation de l'exercice	Transferts	Solde au 31 décembre
Montant non réservé	1	2	3	4	5	6	7
Montant réservé pour le service de la dette	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

- | | OUI | NON |
|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. | 1 <input checked="" type="checkbox"/> | 2 <input type="checkbox"/> |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé? | 3 <input type="checkbox"/> | 4 <input checked="" type="checkbox"/> |

Les questions 2 à 5 s'adressent aux municipalités régionales de comté (MRC) seulement

- | | | |
|--|---------------------------------------|--|
| 2. La MRC a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une autre MRC, à une municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? | 5 <input type="checkbox"/> | 6 <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente. | | |
| 3. La MRC a-t-elle conclu une entente avec une autre MRC pour l'exécution de travaux, l'organisation et l'administration de services ou pour l'exercice en commun de toutes autres fonctions (article 678 CM)? | 7 <input type="checkbox"/> | 8 <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer l'objet de l'entente ainsi que le nom de la MRC partie à l'entente. | | |
| 4. La MRC a-t-elle compétence à l'égard de municipalités régies par le CM en matière de gestion des matières résiduelles (articles 678.0.1 ou 678.0.2.1 CM)? | 9 <input checked="" type="checkbox"/> | 10 <input type="checkbox"/> |
| 5. La MRC a-t-elle accepté la délégation d'un pouvoir du gouvernement du Québec ou de l'un de ses ministres ou organismes (articles 10 ou 10.5 CM)? | 11 <input type="checkbox"/> | 12 <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer quels pouvoirs ont été acceptés par la MRC et quelles sont les municipalités assujetties à ces compétences. | | |

ADMINISTRATION MUNICIPALE

MEMBRES DU CONSEIL

PRÉFET OU PRÉSIDENT Serge Lévesque

CONSEILLERS OU AUTRES MEMBRES

Laurence Méthot

Jean Masse

FONCTIONNAIRES

DIRECTEUR GÉNÉRAL Alain Lapierre

TRÉSORIER OU
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER Alain Lapierre

AUTRES DONNÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**ORGANISME MUNICIPAL**

Adresse 106, rue Napoléon, bureau 400
(no) (rue)
Sept-Îles G4R 3L7
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 962-1900
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 962-3365
(ind. rég.) (numéro)

Courriel mrcsept@globetrotter.net

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Alain Lapierre

Téléphone (418) 962-1900
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 962-3365
(ind. rég.) (numéro)

Courriel alain.lapierre@mrc.septrivieres.qc.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Samson Bélair/Deloitte & Touche, senci

Titre Comptables agréés

Adresse 421, ave. Arnaud, bureau 200
(no) (rue)
Sept-Îles G4R 3B3
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 962-2513
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 968-6422
(ind. rég.) (numéro)

Courriel jfbonneau@deloitte.ca

Responsable du dossier Jean-François Bonneau, CA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
(no) (rue)

(Municipalité) (Code postal)

Téléphone _____
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
(ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Je soussigné(e), ALAIN LAPIERRE, atteste que le rapport financier consolidé
(Nom)
de Sept-Rivières pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, déposé lors
(Nom de l'organisme)
de la séance du conseil du 17 AVRIL 2012, a été transmis de façon électronique au
(Date)
ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 23 AVRIL 2012
(Date)

Cette transmission a été effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de (30 361) \$

L'excédent (déficit) accumulé à la page S18 ligne 26 est de 4 141 447 \$

Signature Alain Lapière Date 23 AVRIL 2012

Dernière modification avant dépôt : 2012-04-23 14:29:32

Dernière modification : 2012-04-23 14:29:32

Réservé au ministère

4 141 447

(30 361)

830 736

RAPPORT FINANCIER 2011 - AUTRES ORGANISMES

Transmission électronique du document

- Rendez-vous, à partir de la table des matières, à la page S57 « Transmission électronique du rapport financier consolidé »;
- Assurez-vous que votre document est finalisé et valide; faites les corrections au besoin;
- Appuyez sur le bouton « Déposer »;
- Suivez les étapes à l'écran;
- Transmettez au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire les versions « papier » dûment remplies et signées des documents suivants :
 1. Rapport du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé (page S3);
 2. Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés (page S6);
 3. Rapport du vérificateur général sur les états financiers consolidés (page S6.1);
(pour les organismes publics de transport en commun sous contrôle d'une municipalité locale)
 4. Transmission électronique du rapport financier consolidé (page S57).

- L'envoi de ces documents doit être fait au :

Service de l'information financière et de la vérification

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 4J3

Vous n'avez pas à transmettre le formulaire du rapport financier version « papier ». Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire considère comme officiel le document transmis électroniquement lorsque les documents « papier », spécifiés ci-dessus, sont reçus.

Attention

Avant d'envoyer les documents « papier » ci-haut mentionnés, veuillez vous assurer de la concordance des trois (3) chiffres preuves et de la date et de l'heure de la dernière modification apparaissant dans le bas des pages, avec ceux du document financier électronique que vous allez transmettre. La validation de ces informations procure au Ministère l'assurance que la version électronique qu'il détient correspond à celle qui a fait l'objet de l'attestation. Veuillez vous référer à l'exemple ci-dessous pour en connaître la signification.

Exemple :

A) 7 200 000 B) 6 800 000 C) 6 400 000

- A) Excédent (déficit) accumulé (page S20 ligne 23)
- B) Excédent (déficit) de l'exercice (page S18 ligne 22)
- C) Sommaire des revenus de quotes-parts de fonctionnement et d'investissement consolidé (page S40 ligne 3)

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2011

Ce sommaire de l'information financière est extrait du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier. Pour plus de détails, se référer à ce rapport financier consolidé.

Nom : Sept-Rivières

**Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire**

Québec 

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2011**

		2010	2011	2010
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Débiteurs	1	156 352	143 337	184 795
Autres	2	1 611 258	1 746 019	3 344 900
	3	1 767 610	1 889 356	3 536 812
Passifs				
Dette à long terme	4			1 193 801
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5			855 992
Autres	6	642 769	787 563	1 265 382
	7	642 769	787 563	2 459 183
Actifs financiers nets (dette nette)	8	1 124 841	1 101 793	1 670 512
Actifs non financiers				
Immobilisations	9	196 604	249 304	2 459 867
Autres	10	3 943		11 068
	11	200 547	249 304	2 470 935
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12	94 418	139 874	499 675
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	13	951 018	867 684	1 404 380
Montant à pourvoir dans le futur	14 ()))
Financement des investissements en cours	15			
Investissement net dans les éléments à long terme	16	279 952	343 539	2 237 392
	17	1 325 388	1 351 097	4 141 447

Extrait du rapport financier, page S11 et S23-1

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Diversification économique	18	565 000	565 000
- FIER Côte-Nord	19	83 333	166 667
- Fonds d'investissement - H-Q	20	219 351	219 351
-	21		
-	22		
-	23		
-	24		
-	25		
-	26		
	27	867 684	951 018
Excédent de fonctionnement affecté- Organismes contrôlés			
	28	223 019	242 889
	29	1 090 703	1 193 907
Réserves financières			
Fonds réservés	30		
	31	313 677	123 413
	32	1 404 380	1 317 320

Extrait du rapport financier, page S23-1

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		Réalisations 2010	Budget 2011	Réalisations 2011	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	1				
Paiements tenant lieu de taxes	2				
Quotes-parts	3	721 794	855 329	830 736	830 736
Transferts	4	1 424 238	1 198 225	1 553 011	1 586 849
Services rendus	5	404 251	469 140	435 551	946 910
Autres	6	23 508	20 000	30 935	128 423
	7	2 573 791	2 542 694	2 850 233	3 492 918
Investissement					
Taxes	8				
Quotes-parts	9				
Transferts	10				
Autres	11			10 888	40 888
	12			10 888	40 888
	13	2 573 791	2 542 694	2 861 121	3 533 806

Extrait du rapport financier, page S7

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2011		Réalizations 2011		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2011	2010
Administration générale						
1 Évaluation						
2 Autres	462 265	439 944	16 735	456 679	456 679	468 063
Sécurité publique						
3 Police	7 545	5 314		5 314	5 314	
4 Sécurité incendie	39 795	23 872	2 407	26 279	26 279	7 227
5 Autres						
Transport						
6 Réseau routier						
7 Transport collectif						
8 Autres						
Hygiène du milieu						
9 Eau et égout						
10 Matières résiduelles	151 489	130 831		130 831	130 831	124 093
11 Autres						
12 Santé et bien-être						
Aménagement, urbanisme et développement						
13 Aménagement, urbanisme et zonage	135 880	128 354	6 430	134 784	134 784	135 746
Promotion et développement économique	1 309 235	1 543 305		1 543 305	1 545 129	1 611 633
14 Autres	83 840	63 760		63 760	63 760	174 057
15 Loisirs et culture	485 645	469 406	4 850	474 256	1 183 815	1 109 500
16 Réseau d'électricité						
17 Frais de financement	1 000	204		204	17 576	16 182
18 Amortissement des immobilisations	21 000	30 422	(30 422)			
19	2 697 694	2 835 412		2 835 412	3 564 167	3 646 501
20						

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3

ANNEXE D

Rapport financier 2011

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Sept-Rivières

Code géographique : NR971

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire*

Québec 

Section I - États financiers

Table des matières	S5
États financiers audités	S6 - S25
Renseignements non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER**

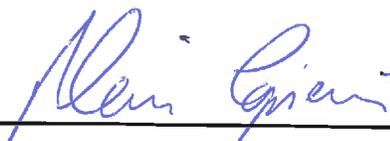
Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), ALAIN LAPIERRE, atteste la véracité du rapport financier

de Sept-Rivières pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.
(Nom de l'organisme)

Date 2012-04-19

Signature



Dernière modification : 2012-04-19 11:29:28

Réservé au ministère

1 369 042	143 393	234 426	1,2315
-----------	---------	---------	--------

Section I - États financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
États financiers audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires	
Informations sectorielles (1)	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
Résultats détaillés	14
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	15
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	16
Charges par objets	17
État des résultats	18
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	19
État de la situation financière	20
État des flux de trésorerie	21
Notes complémentaires aux états financiers	22
Autres renseignements complémentaires	
Excédent (déficit) accumulé	23
Avantages sociaux futurs	24
Endettement total net à long terme	25
Renseignements non audités	
Analyse des revenus	27
Analyse des charges	28

(1) Lorsque le rapport financier est non consolidé, les pages concernant les informations sectorielles ne s'appliquent pas.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de TNO Lac-Walker, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2011, l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assorti d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La municipalité perçoit des droits auprès des exploitants de carrières et sablières dont il n'est pas possible d'en auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la municipalité et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de revenus d'imposition de droits, de l'excédent de l'exercice et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 ainsi que des actifs financiers, des actifs financiers nets et des fonds réservés au 31 décembre 2011.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de TNO Lac-Walker au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que TNO Lac-Walker inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 15, 16 et 25 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Samson Bélair / Deloitte & Touche, s.e.n.c. (1)

(1) Comptable agréé auditeur, permis no 10325

DATE 2012-04-12

Dernière modification : 2012-04-12 20:14:42

Réservé au ministère

1 369 042	143 393	234 426	1,2315
-----------	---------	---------	--------

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

Dernière modification : 2012-04-19 11:29:28

Réservé au ministère

1 369 042	143 393	234 426	1,2315
-----------	---------	---------	--------

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Budget 2011		Réalizations 2011		Réalizations 2010
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus					
Fonctionnement					
Taxes		287 721		287 721	285 376
Paiements tenant lieu de taxes	286 024	88 309		88 309	88 309
Quotes-parts					
Transferts	41 530	47 345		47 345	45 655
Services rendus		5 000		5 000	
Imposition de droits	500	22 385		22 385	113 580
Amendes et pénalités					
Intérêts	26 000	31 307		31 307	28 579
Autres revenus					
	442 363	482 067		482 067	561 499
Investissement					
Taxes					
Quotes-parts					
Transferts					
Autres revenus					
Contributions des promoteurs					
Autres					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales					
	442 363	482 067		482 067	561 499
Charges					
Administration générale	153 353	153 844		153 844	133 265
Sécurité publique	50 304	32 334		32 334	22 295
Transport	72 500	60 536	9 502	70 038	70 218
Hygiène du milieu	26 750	26 866		26 866	24 808
Santé et bien-être					
Aménagement, urbanisme et développement	75 456	40 061		40 061	78 046
Loisirs et culture	13 900	12 513	2 983	15 496	15 848
Réseau d'électricité					
Frais de financement	100	35		35	25
Amortissement des immobilisations	12 500	12 485	(12 485)		
	404 863	338 674		338 674	344 505
Excédent (déficit) de l'exercice	37 500	143 393		143 393	216 994

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

		2011		2010
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	37 500	143 393	216 994
Moins: revenus d'investissement	2 () () ()			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	37 500	143 393	216 994
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations				
Amortissement	4	12 500	12 485	12 485
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur	7			
	8	12 500	12 485	12 485
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur	10			
	11			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 () () ()			
	18			
Affectations				
Activités d'investissement	19 (50 000) () ()			
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21			
Réserves financières et fonds réservés	22		(17 446)	(110 567)
Montant à pourvoir dans le futur	23			
Financement des investissements en cours	24			
	25	(50 000)	(17 446)	(110 567)
	26	(37 500)	(4 961)	(98 082)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		138 432	118 912

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011		2010
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1			
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations				
Acquisition				
Administration générale	2 ()	()
Sécurité publique	3 ()	()
Transport	4 (50 000)	(
Hygiène du milieu	5 ()	()
Santé et bien-être	6 ()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()	()
Loisirs et culture	8 ()	()
Réseau d'électricité	9 ()	()
	10 (50 000)	(
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	11 ()	()
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales				
Émission ou acquisition	12 ()	()
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement 13				
Affectations				
Activités de fonctionnement	14	50 000		
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	15			
Excédent de fonctionnement affecté	16			
Réserves financières et fonds réservés	17			
	18	50 000		
	19			
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales				
	20			

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011		2010
		Budget	Réalizations	Réalizations
Rémunération	1	95 046	95 046	79 568
Charges sociales	2	18 705	18 705	15 639
Biens et services	3	278 512	205 130	208 449
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	4			
D'autres organismes municipaux	5			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6			
D'autres tiers	7			
Autres frais de financement	8	100	35	25
Contributions à des organismes				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	9		2 025	2 202
Autres	10			
Autres organismes	11		1 300	2 800
Amortissement des immobilisations	12	12 500	12 485	12 485
Autres				
- Projets spéciaux	13		1 500	20 402
- Mauvaises créances	14		2 448	2 935
-	15			
	16	404 863	338 674	344 505

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

		Budget 2011	Réalizations	
			2011	2010
Revenus				
Taxes	1	286 024	287 721	285 376
Paiements tenant lieu de taxes	2	88 309	88 309	88 309
Quotes-parts	3			
Transferts	4	41 530	47 345	45 655
Services rendus	5		5 000	
Imposition de droits	6	500	22 385	113 580
Amendes et pénalités	7			
Intérêts	8	26 000	31 307	28 579
Autres revenus	9			
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	442 363	482 067	561 499
Charges				
Administration générale	12	153 353	153 844	133 265
Sécurité publique	13	50 304	32 334	22 295
Transport	14	82 000	70 038	70 218
Hygiène du milieu	15	26 750	26 866	24 808
Santé et bien-être	16			
Aménagement, urbanisme et développement	17	75 456	40 061	78 046
Loisirs et culture	18	16 900	15 496	15 848
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	100	35	25
	21	404 863	338 674	344 505
Excédent (déficit) de l'exercice	22	37 500	143 393	216 994
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		1 225 649	1 008 655
Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	24			
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		1 225 649	1 008 655
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26		1 369 042	1 225 649

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S15.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		Budget 2011	Réalizations	
			2011	2010
Excédent (déficit) de l'exercice	1	37 500	143 393	216 994
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (50 000) () ()
Produit de cession	3			
Amortissement	4	12 500	12 485	12 485
(Gain) perte sur cession	5			
Réduction de valeur	6			
	7	(37 500)	12 485	12 485
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9			
Variation des autres actifs non financiers	10			
	11			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	12		155 878	229 479
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	13		1 113 302	883 823
Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	14			
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	15		1 113 302	883 823
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	16		1 269 180	1 113 302

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	1	173 554	146 584
Placements temporaires	2	1 056 080	923 886
Débiteurs (note 5)	3	64 825	66 721
Prêts (note 6)	4		
Placements à long terme (note 7)	5		
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	1 294 459	1 137 191
PASSIFS			
Découvert bancaire	10		
Emprunts temporaires	11		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	12	25 279	23 889
Revenus reportés (note 11)	13		
Dette à long terme (note 12)	14		
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15		
	16	25 279	23 889
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	1 269 180	1 113 302
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 13)	18	99 862	112 347
Propriétés destinées à la revente (note 14)	19		
Stocks de fournitures	20		
Autres actifs non financiers (note 15)	21		
	22	99 862	112 347
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23	1 369 042	1 225 649
Obligations contractuelles (note 16)			
Éventualités (note 17)			

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	143 393	216 994
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	12 485	12 485
Autres	3		
-	4		
	5	155 878	229 479
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	1 896	(20 031)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	1 390	9 249
Revenus reportés	9		
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10		
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12		
Autres actifs non financiers	13		
	14	159 164	218 697
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	()	()
Produit de cession	16		
	17		
Activités de placement			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	()	()
Remboursement ou cession	19		
Variation nette des placements temporaires	20	(999 504)	
Variation nette des autres placements à long terme	21		
	22	(999 504)	
Activités de financement			
Émission de dettes à long terme	23		
Remboursement de la dette à long terme	24	()	()
Variation nette des emprunts temporaires	25		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26		
Autres	27		
-	28		
-	29		
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	(840 340)	218 697
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
	31	1 070 470	851 773
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice¹			
	32	230 130	1 070 470

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des placements temporaires dont l'échéance initiale est de moins de trois mois.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

1. Statut de l'organisme municipal

Le TNO Lac Walker constitue les territoires non municipalisés de la M.R.C. de Sept-Rivières.

2. Principales méthodes comptables**A) Périmètre comptable et partenariat**

La municipalité ne contrôle aucun organisme et ne participe à aucun partenariat.

B) Comptabilité d'exercice

Depuis le 1er janvier 2000, la municipalité applique la comptabilité d'exercice.

Selon cette méthode, les revenus et les dépenses sont comptabilisés au cours de l'exercice où ont lieu les faits ou les transactions. Ces transactions sont comptabilisées sans égard au moment où elles sont réglées par un encaissement ou un décaissement ou tout autre façon.

C) Actifs non financiers

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Stocks

S.O.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. La dépense d'amortissement est reflétée à l'état du coût des services municipaux. L'amortissement est déterminé selon la méthode d'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	20 et 40 ans
Améliorations locatives	20 ans
Logiciel informatique	4 ans

D) Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

E) Avantages sociaux futurs

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

F) Montant à pourvoir dans le futur

S.O.

G) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	2011	2010	
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1		
Placements temporaires	2		
Placements à long terme	3		
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	4	12 194	18 524
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	20 657	22 954
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7		
Organismes municipaux	8	26 392	
Autres			
- Droits, intérêts, divers	9	5 582	25 243
-	10		
	11	64 825	66 721
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12		
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	7 930	5 794
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21		
Note			
7. Placements à long terme			
Placements à titre d'investissement	22		
Autres placements	23		
	24		
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	2011	2010	
8. Avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25		
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	(_____) (_____)	
	27	_____	
Charge de l'exercice			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28		
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29		
Régimes à cotisations déterminées	30		
Autres régimes (REER et autres)	31		
Régimes de retraite des élus municipaux	32		
	33	_____	

Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.			
9. Autres actifs financiers			
Propriétés destinées à la revente (note 14)	34		
Autres	35		
	36		
Note			
10. Crédoiteurs et charges à payer			
Fournisseurs	37	25 279	23 889
Salaires et avantages sociaux	38		
Dépôts et retenues de garantie	39		
Provision pour contestations d'évaluation	40		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Autres			
-	42		
-	43		
-	44		
-	45		
-	46		
	47	25 279	23 889
Note			
11. Revenus reportés			
Taxes perçues d'avance	48		
Transferts	49		
Autres			
-	50		
-	51		
	52		
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	2011	2010
12. Dette à long terme		
	Taux d'intérêt	Échéance
	de à	de à
Obligations et billets en monnaie canadienne	53	
Obligations et billets en monnaies étrangères	54	
Autres dettes à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	55	
Organismes municipaux	56	
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	57	
Autres	58	
	59	
Frais reportés liés à la dette à long terme	60() ()	
	61	

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2011
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2012	62	70	78	87	95
2013	63	71	79	88	96
2014	64	72	80	89	97
2015	65	73	81	90	98
2016	66	74	82	91	99
2017 et +	67	75	83	92	100
	68	76	84	93	101
Intérêts et frais accessoires			85()		102()
	69	77	86	94	103

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

13. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	104		132		159		186	
Eaux usées	105		133		160		187	
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	106	223 111	134		161		188	223 111
Autres	107		135		162		189	
Réseau d'électricité	108		136		163		190	
Bâtiments	109		137		164		191	
Améliorations locatives	110	59 670	138		165		192	59 670
Véhicules	111		139		166		193	
Ameublement et équipement de bureau	112		140		167		194	
Machinerie, outillage et équipement divers	113		141		168		195	
Terrains	114	4 589	142		169		196	4 589
Autres	115	1 665	143		170		197	1 665
	116	289 035	144		171		198	289 035
Immobilisations en cours	117		145		172		199	
	118	289 035	146		173		200	289 035
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	119		147		174		201	
Eaux usées	120		148		175		202	
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	121	157 798	149	9 502	176		203	167 300
Autres	122		150		177		204	
Réseau d'électricité	123		151		178		205	
Bâtiments	124		152		179		206	
Améliorations locatives	125	17 225	153	2 983	180		207	20 208
Véhicules	126		154		181		208	
Ameublement et équipement de bureau	127		155		182		209	
Machinerie, outillage et équipement divers	128		156		183		210	
Autres	129	1 665	157		184		211	1 665
	130	176 688	158	12 485	185		212	189 173
VALEUR COMPTABLE NETTE	131	112 347					213	99 862
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	214		217		219		221	
Amortissement cumulé	215	()	218	()	220	()	222	()
Valeur comptable nette	216						223	

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	2011	2010
14. Propriétés destinées à la revente		
Immeubles de la réserve foncière	224	
Immeubles industriels municipaux	225	
Autres	226	
	227	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	228	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	229	

Note**15. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance	230
Frais reportés	
-	231
-	232
	233

Note**16. Obligations contractuelles**

La municipalité est liée par différents contrats non résiliables qui viennent à échéance jusqu'en 2015. Les versements futurs s'élèveront à 197 233 \$, et sont répartis de la façon suivante :

	Déneigement	Évaluation	Services	Matières résiduelles
2012	34 282\$	11 050\$	1 500\$	12 960\$
2013	35 132\$		1 500\$	12 960\$
2014	36 002\$		1 500\$	12 960\$
2015	36 887\$		1 500\$	

17. Éventualités**a) Cautionnement et garantie**

S.O.

b) Auto-assurance

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

c) Poursuites

S.O.

d) Autres

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

18. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

19. Données budgétaires

S.O.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2011**

	2011	2010
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 186 167	147 735
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	2 1 083 013	965 567
Montant à pourvoir dans le futur	3 () ()	() ()
Financement des investissements en cours	4	
Investissement net dans les éléments à long terme	5 99 862	112 347
	6 1 369 042	1 225 649

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale

- Protection incendie	7 10 000	10 000
- Diversification économique	8 425 000	375 000
- Investissement - transport	9 450 000	400 000
- Réhabilitation du Lac Daigle	10 70 000	70 000
-	11	
-	12	
-	13	
-	14	
-	15	
	16 955 000	855 000

Excédent de fonctionnement affecté - Organisme contrôlés

-	17	
-	18	
-	19	
	20	

Réserves financières

-	21	
-	22	
-	23	
-	24	
-	25	
	26	

Fonds réservés

Fonds de roulement	27	
Fonds parcs et terrains de jeux	28	
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques	29 128 013	110 567
Société québécoise d'assainissement des eaux	30	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	31	
Fonds d'amortissement	32	
Financement des activités de fonctionnement	33	
Autres		
-	34	
-	35	
-	36	
-	37	
	38 128 013	110 567
	39 1 083 013	965 567

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Montant à pourvoir dans le futur		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 () (
Intérêts sur la dette à long terme	41 () (
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 () (
Régimes non capitalisés	43 () (
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 () (
Autres	45 () (
Régimes non capitalisés	46 () (
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	47 () (
Autres		
-	48 () (
-	49 () (
	50 () (
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	51	
Investissements à financer	52 () (
	53	
Investissement net dans les éléments à long terme		
Éléments d'actif		
Immobilisations	54	99 862
Propriétés destinées à la revente	55	112 347
Prêts	56	
Placements à titre d'investissement	57	
Participations dans des entreprises municipales	58	
	59	99 862
		112 347
Éléments de passif		
Dette à long terme	60	
Frais reportés liés à la dette à long terme	61	
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	62 () (
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	63 () (
	64	
Dette en cours de refinancement et autres éléments	65	
	66	
	67	99 862
		112 347

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 _____	2 _____	3 _____

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2011	2010
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 _____	_____
Charge de l'exercice	5 (_____)	(_____)
Cotisations versées par l'employeur	6 _____	_____
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 _____	_____
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 _____	_____
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 (_____)	(_____)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 _____	_____
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 _____	_____
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 _____	_____
Provision pour moins-value	13 (_____)	(_____)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 _____	_____
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	15 _____	_____
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 _____	_____
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 (_____)	(_____)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 (_____)	(_____)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 _____	_____
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 _____	_____
Cotisations salariales des employés	21 _____	_____
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (_____)	(_____)
	23 (_____)	(_____)
	24 _____	_____
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 _____	_____
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26 _____	_____
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27 _____	_____
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28 _____	_____
Variation de la provision pour moins-value	29 _____	_____
Autres	30 _____	_____
-	31 _____	_____
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 _____	_____
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 _____	_____
Rendement espéré des actifs	34 (_____)	(_____)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 _____	_____
Charge de l'exercice	36 _____	_____

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38	(_____) (_____)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40	
Prestations versées au cours de l'exercice	41	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44	
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
-	52	
-	53	

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
	54	55	56
Nombre de régimes à la fin de l'exercice			

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2011	2010
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs		
Passif au début de l'exercice	57	(_____) (_____)
Charge de l'exercice	58	(_____) (_____)
Prestations ou primes versées par l'employeur	59	
Passif à la fin de l'exercice	60	(_____) (_____)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61	(_____) (_____)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63	(_____) (_____)

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65		
	66		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67 (_____)	(_____)	
	68		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72		
Autres	73		
-	74		
-	75		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	76		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	77		
Charge de l'exercice	<u>77</u>	<u> </u>	
Informations complémentaires			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79		
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85		
Autres hypothèses économiques	86		
-	87		
-	87		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 _____

Description des régimes et autres renseignements

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	89	
	<u> </u>	<u> </u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2011	2010
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur 91		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 92 Oui
 93 Non

	2011	2010
Nombre d'élus participants à la fin de l'exercice 94		

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	2011	2010
Cotisations des élus au RREM 95		
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM 96		
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 97		
98		

Note

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2011**

Administration municipale

Dettes à long terme 1

Ajouter

Activités d'investissement à financer 2

Activités de fonctionnement à financer 3

Dettes en cours de refinancement 4

Autres 5

- 6

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme 7

Excédent accumulé 8

Débiteurs 9

Autres montants 10

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés 11

Autres 12

-

-

Endettement net à long terme de l'administration municipale 13

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés 14

Endettement net à long terme 15

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté 16

Communauté métropolitaine 17

Autres organismes 18

Endettement total net à long terme 19

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts) 20

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu) 21

Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus) 22

RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

TAXES		Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	264 467	266 164	263 819
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5			
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	264 467	266 164	263 819
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10			
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13	9 150	9 150	9 150
Autres				
-Déneigement	14	12 407	12 407	12 407
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18			
Activités de fonctionnement	19			
Activités d'investissement	20			
	21	21 557	21 557	21 557
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	22			
Autres	23			
	24			
	25	21 557	21 557	21 557
	26	286 024	287 721	285 376

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement			
Taxes sur la valeur foncière	27		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	28		
Taxes d'affaires	29		
Compensations pour les terres publiques	30	88 309	88 309
	31	88 309	88 309
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	32		
Cégeps et universités	33		
Écoles primaires et secondaires	34		
	35		
Autres immeubles			
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux			
Taxes sur la valeur foncière	36		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37		
Taxes d'affaires	38		
Biens culturels classés	39		
	40		
	41	88 309	88 309
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Taxes sur la valeur foncière	42		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	43		
Taxes d'affaires	44		
	45		
ORGANISMES MUNICIPAUX			
Taxes sur la valeur foncière	46		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	47		
	48		
AUTRES			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	49		
Autres	50		
	51		
	52	88 309	88 309

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

TRANSFERTS	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	53		20 030
Sécurité publique			
Police	54		
Sécurité incendie	55		
Sécurité civile	56	4 926	5 655
Autres	57		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	58	20 030	
Enlèvement de la neige	59		
Autres	60		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	61		
Transport adapté	62		
Transport scolaire	63		
Autres	64		
Transport aérien	65		
Transport par eau	66		
Autres	67		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68		
Réseau de distribution de l'eau potable	69		
Traitement des eaux usées	70		
Réseaux d'égout	71		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	72		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	73		
Tri et conditionnement	74		
Autres	75		
Autres	76		
Cours d'eau	77		
Protection de l'environnement	78		
Autres	79		
Santé et bien-être			
Logement social	80		
Sécurité du revenu	81		
Autres	82		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	83		
Rénovation urbaine	84		
Promotion et développement économique	85		
Autres	86		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	87		
Activités culturelles			
Bibliothèques	88		
Autres	89		
Réseau d'électricité	90		
	91	20 030	24 956
			25 685

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

TRANSFERTS (suite)	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	92		
Sécurité publique			
Police	93		
Sécurité incendie	94		
Sécurité civile	95		
Autres	96		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	97		
Enlèvement de la neige	98		
Autres	99		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	100		
Transport adapté	101		
Transport scolaire	102		
Autres	103		
Transport aérien	104		
Transport par eau	105		
Autres	106		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107		
Réseau de distribution de l'eau potable	108		
Traitement des eaux usées	109		
Réseaux d'égout	110		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	111		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	112		
Tri et conditionnement	113		
Autres	114		
Autres	115		
Cours d'eau	116		
Protection de l'environnement	117		
Autres	118		
Santé et bien-être			
Logement social	119		
Sécurité du revenu	120		
Autres	121		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	122		
Rénovation urbaine	123		
Promotion et développement économique	124		
Autres	125		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	126		
Activités culturelles			
Bibliothèques	127		
Autres	128		
Réseau d'électricité	129		
	130		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

TRANSFERTS (suite)		Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal	131			
Péréquation	132	5 000	5 082	2 610
Réorganisation municipale	133			
Neutralité	134			
Diversification des revenus	135			
Compensation provenant de la taxe de vente du Québec	136	16 500	17 307	17 360
Programme d'aide financière aux MRC	137			
Autres	138			
	139	21 500	22 389	19 970
TOTAL DES TRANSFERTS	140	41 530	47 345	45 655

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

SERVICES RENDUS	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Administration générale			
Application de la loi	141		
Évaluation	142		
Autres	143		
	144		
Sécurité publique			
Police	145		
Sécurité incendie	146	5 000	
Sécurité civile	147		
Autres	148		
	149	5 000	
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	150		
Enlèvement de la neige	151		
Autres	152		
Transport collectif	153		
Autres	154		
	155		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	156		
Réseau de distribution de l'eau potable	157		
Traitement des eaux usées	158		
Réseaux d'égout	159		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	160		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	161		
Tri et conditionnement	162		
Autres	163		
Autres	164		
Cours d'eau	165		
Protection de l'environnement	166		
Autres	167		
	168		
Santé et bien-être			
Logement social	169		
Autres	170		
	171		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	172		
Rénovation urbaine	173		
Promotion et développement économique	174		
Autres	175		
	176		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	177		
Activités culturelles			
Bibliothèques	178		
Autres	179		
	180		
Réseau d'électricité	181		
	182	5 000	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale	183		
Sécurité publique	184		
Transport			
Réseau routier	185		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	186		
Transport adapté	187		
Transport scolaire	188		
Autres	189		
Autres	190		
Hygiène du milieu	191		
Santé et bien-être	192		
Aménagement, urbanisme et développement	193		
Loisirs et culture	194		
Réseau d'électricité	195		
	196		
TOTAL DES SERVICES RENDUS	197	5 000	
IMPOSITION DE DROITS			
Licences et permis	198	500	630
Droits de mutation immobilière	199		4 309
Droits sur les carrières et sablières	200		17 446
Autres	201		
	202	500	22 385
AMENDES ET PÉNALITÉS	203		113 580
INTÉRÊTS	204	26 000	31 307
AUTRES REVENUS			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	205		
Produit de cession de propriétés destinées à la vente	206		
Gain (perte) sur cession de placements	207		
Contributions des promoteurs	208		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	209		
Contributions des organismes municipaux	210		
Autres	211		
	212		

**ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Budget 2011		Réalizations 2011		Réalizations 2010
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	
			Total	Total	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Conseil	1	15 966	15 896	15 896	16 071
Application de la loi	2	2 000	141	141	140
Gestion financière et administrative	3	118 887	115 085	115 085	96 762
Greffé	4				
Évaluation	5	16 000	20 274	20 274	17 356
Gestion du personnel	6				
Autres	7	500	2 448	2 448	2 936
	8	153 353	153 844	153 844	133 265
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Police	9	20 074	19 984	19 984	21 466
Sécurité incendie	10	30 230	12 350	12 350	829
Sécurité civile	11				
Autres	12				
	13	50 304	32 334	32 334	22 295
TRANSPORT					
Réseau routier					
Voirie municipale	14	25 000	17 760	9 502	28 971
Enlèvement de la neige	15	37 500	36 535	36 535	35 514
Éclairage des rues	16	7 500	6 241	6 241	3 728
Circulation et stationnement	17	1 500			2 005
Transport collectif					
Transport en commun	18	1 000			
Transport aérien	19				
Transport par eau	20				
Autres	21				
	22	72 500	60 536	9 502	70 218

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	Budget 2011		Réalizations 2011		Réalizations 2010
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23				
Réseau de distribution de l'eau potable	24				
Traitement des eaux usées	25				
Réseaux d'égout	26				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	27	15 000	14 453	14 453	14 313
Élimination	28	5 000	4 125	4 125	5 187
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	29				
Tri et conditionnement	30	1 250	1 476	1 476	1 346
Matières organiques					
Collecte et transport	31				
Traitement	32				
Matériaux secs	33	5 000	6 312	6 312	3 462
Autres	34				
Plan de gestion	35				
Autres	36				
Cours d'eau	37				
Protection de l'environnement	38				
Autres	39	500	500	500	500
	40	26 750	26 866	26 866	24 808
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Logement social	41				
Sécurité du revenu	42				
Autres	43				
	44				
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	45	39 086	38 561	38 561	27 492
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	46				
Autres biens	47				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	48				
Tourisme	49				
Autres	50	36 370	1 500	1 500	50 554
Autres	51				
	52	75 456	40 061	40 061	78 046

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	Budget 2011		Réalizations 2011		Réalizations 2010
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires		53			15 848
Patinoires intérieures et extérieures		54			
Piscines, plages et ports de plaisance		55			
Parcs et terrains de jeux		56			
Parcs régionaux		57			
Expositions et foires		58			
Autres		59			
		60			15 848
Activités culturelles					
Centres communautaires	13 900	61	12 513	2 983	15 496
Bibliothèques		62			
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition		63			
Autres ressources du patrimoine		64			
Autres		65			
	13 900	66	12 513	2 983	15 496
	13 900	67	12 513	2 983	15 496
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ		68			
FRAIS DE FINANCEMENT					
Dettes à long terme					
Intérêts		69			
Autres frais		70			
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs		71	35	35	25
Autres	100	72			
	100	73	35	35	25
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS					
	12 500	74	12 485	12 485	

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	31
Taux global de taxation réel	32
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations par catégories	36
Acquisition d'immobilisations d'infrastructures d'eau	36
Analyse de la dette à long terme	37
Analyse de la charge de quotes-parts	38
Analyse de la rémunération	39
Analyse de l'activité « Eau et égout »	39
Analyse du coût des services municipaux	40
Acquisition d'immobilisations par objets	41
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé	42
Fonds de roulement - Capital autorisé	43
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	44
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales	45
Taux des taxes	46
Questionnaire	48
Autres données	49
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2013	50
Transmission électronique du rapport financier	51

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 de TNO Lac-Walker (ci-après «la municipalité»). Ce taux a été établi par la direction de la municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 de la municipalité a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la municipalité de se conformer à l'article 176 du Code municipal du Québec (L.R.Q., chapitre C-27.1). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Samson Bélair / Deloitte Touche, s.e.n.c. (1)

(1) Comptable agréé auditeur, permis no 10325

DATE 2012-04-12

Dernière modification : 2012-04-12 20:14:42

Réservé au ministère

1 369 042	143 393	234 426	1,2315
-----------	---------	---------	--------

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>287 721</u>
Ajouter		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u> </u>
Déduire		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1)	3	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotations de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<u> </u>
Revenus de taxes	11	<u>287 721</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

REVENUS ADMISSIBLES

Revenus de taxes		1	287 721
Ajouter			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière		2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		3	<hr/>
Total partiel		4	<hr/> 287 721
Déduire			
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)			
Taxes d'affaires	5		
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	241	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	53 054	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9		10 <hr/> 53 295
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel		11	<hr/> 234 426

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 1 ^{er} janvier 2011 ²	1	<u>18 757 000</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 31 décembre 2011 ²	2	<u>19 314 400</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>19 035 700</u>

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL³

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>234 426</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>19 035 700</u>
Taux global de taxation réel de 2011	6	<u>[. 1] , [2 3 1 5] / 100 \$</u>

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 ^{er} janvier 2011 ²	7	<u> </u>
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2011 ²	8	<u> </u>
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) + 2	9	<u> </u>

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
IMMOBILISATIONS			
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	50 000	
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Système d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10		
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13		
Édifices communautaires et récréatifs	14		
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17		
Ameublement et équipement de bureau	18		
Machinerie, outillage et équipement divers	19		
Terrains	20		
Autres	21		
	22	50 000	

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS D'INFRASTRUCTURES D'EAU
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Infrastructures existantes			
Conduites d'eau potable	23		
Usines de traitement de l'eau potable	24		
Usines et bassins d'épuration	25		
Conduites d'égout	26		
Infrastructures pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	27		
Usines de traitement de l'eau potable	28		
Usines et bassins d'épuration	29		
Conduites d'égout	30		
	31		

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dettes à long terme				
Obligations et billets en monnaie canadienne	1			
Obligations et billets en monnaies étrangères	2			
Autres dettes à long terme				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3			
Organismes municipaux	4			
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5			
Autres	6			
	7			
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :				
Par la municipalité				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme				
Excédent de fonctionnement affecté	8			
Réserves financières et fonds réservés	9			
Montant à la charge				
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	10			
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	-11			
De la municipalité (Société de transport en commun)	12			
	13			
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)				
Débiteurs				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14			
Organismes municipaux	15			
Autres tiers	16			
Autres	17			
	18			
Prêts	19			
	20			
	21			
Dettes en cours de refinancement	22 ()	()
	23			

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
Administration générale			
Application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	1 243	1 111
Sécurité publique			
Police	4		
Sécurité incendie	5		
Sécurité civile	6		
Autres	7		
Transport			
Réseau routier	8		
Transport collectif	9		
Autres	10		
Hygiène du milieu			
Eau et égout	11		
Matières résiduelles	12		
Cours d'eau	13		
Protection de l'environnement	14		
Autres	15		
Santé et bien-être			
Logement social	16		
Autres	17		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	18		
Rénovation urbaine	19		
Promotion et développement économique	20	637	637
Autres	21		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	22	145	454
Activités culturelles	23		
Réseau d'électricité	24		
	25	2 025	2 202

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale					
Cadres et contremaîtres	1	0,30	34,00	***	***
Professionnels	2	0,60	34,00	***	***
Cols blancs	3	0,60	34,00	***	***
Cols bleus	4			***	***
Policiers	5			***	***
Pompiers	6			***	***
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7			***	***
Élus	8	1,50		***	***
	9	3,00		7 731	1 240
	10	4,50		***	***
				7 731	1 240
				***	***
				8 971	8 971

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Ainsi, certaines informations relatives à la rémunération et aux charges sociales sont remplacées par des astérisques à l'impression du document, s'il y a lieu.

**ANALYSE DE L'ACTIVITÉ « EAU ET ÉGOUT »
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Revenus de transfert	
	Gouvernement du Québec	Gouvernement du Canada
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	11	
Réseau de distribution de l'eau potable	12	
Traitement des eaux usées	13	
Réseaux d'égout	14	
		Total

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
Administration générale										
Application de la loi	141	27	53	141	79	105	131			
Évaluation	20 274	28	54	20 274	80	108	132			
Autres	133 429	29	55	133 429	81	107	133			
	153 844	30	58	153 844	82	108	134			
Sécurité publique										
Police	19 984	31	57	19 984	83	109	135			
Sécurité incendie	12 350	32	58	12 350	84	110	136			
Sécurité civile		33	59		85	111	137			
Autres		34	60		86	112	138			
	32 334	35	61	32 334	87	113	139			
Transport										
Réseau routier	17 760	36	62	17 760	88	114	140			
Voirie municipale	36 535	37	63	36 535	89	115	141			
Enlèvement de la neige	6 241	38	64	6 241	90	118	142			
Autres		39	65		91	117	143			
Transport collectif		40	66		92	118	144			
	60 536	41	67	60 536	93	119	145			
Hygiène du milieu										
Eau et égout										
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	42	68	120	42	94	146				
Réseau de distribution de l'eau potable	43	69	121	43	95	147				
Traitement des eaux usées	44	70	122	44	96	148				
Réseaux d'égout	45	71	123	45	97	149				
Matières résiduelles										
Déchets domestiques et assimilés	18 578	46	72	18 578	98	124	160			
Matières recyclables	7 788	47	73	7 788	99	125	161			
Autres		48	74		100	126	162			
Cours d'eau		49	75		101	127	163			
Protection de l'environnement		50	76		102	128	164			
Autres	500	51	77	500	103	129	165			
	26 866	52	78	26 866	104	130	166			

Dénosé le "2012-04-19"

ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
Santé et bien-être										
Logement social	157	172	167	187	202	217	232			232
Sécurité du revenu	158	173	188	203	218	233				233
Autres	159	174	169	204	219	234				234
	160	175	190	205	220	235				235
Aménagement, urbanisme et développement										
Aménagement, urbanisme et zonage	181	38 561	176	191	38 561	208	221	38 561	236	
Rénovation urbaine	182	177	182	207	222	237				237
Promotion et développement économique	183	1 500	178	183	1 500	208	223	1 500	238	
Autres	184	179	184	208	224	239				239
	185	40 061	180	195	40 061	210	225	40 061	240	
Loisirs et culture										
Activités récréatives	186	181	186	211	226	241				241
Activités culturelles	187	182	187	212	227	242				242
Bibliothèques	188	12 513	188	2 983	15 496	213	228	15 496	243	
Autres	189	12 513	184	2 983	15 496	214	229	15 496	244	
	170	185	200	215	230	245				245
Réseau d'électricité										
	171	326 154	186	12 485	338 639	216	5 000	333 639	246	35

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	2011	2010
Rémunération	1	
Charges sociales	2	
Biens et services	3	
Frais de financement	4	
Autres	5	
	6	

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	147 735	128 823
Redressement aux exercices antérieurs	2		
Solde redressé au début de l'exercice	3	147 735	128 823
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	138 432	118 912
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5		
Activités d'investissement	6		
Excédent de fonctionnement affecté	7	(100 000)	(100 000)
Réserves financières et fonds réservés	8		
Montant à pourvoir dans le futur	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	38 432	18 912
Solde à la fin de l'exercice	12	186 167	147 735
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	855 000	755 000
Redressement aux exercices antérieurs	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	855 000	755 000
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16		
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	100 000	100 000
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les éléments à long terme	20		
	21	100 000	100 000
Solde à la fin de l'exercice	22	955 000	855 000
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23	110 567	
Redressement aux exercices antérieurs	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25	110 567	
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	17 446	110 567
Activités d'investissement	27		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28		
Financement des investissements en cours	29		
	30	17 446	110 567
Solde à la fin de l'exercice	31	128 013	110 567

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010	
Montant à pourvoir dans le futur			
Solde au début de l'exercice	32 ()	()	
Redressement aux exercices antérieurs	33		
Solde redressé au début de l'exercice	34 ()	()	
Augmentation de l'exercice			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés	35 ()	()	
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 ()	()	
Autres	37 ()	()	
Régimes non capitalisés	38 ()	()	
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites			
d'enfouissement	39 ()	()	
Autres	40 ()	()	
	41 ()	()	
Diminution de l'exercice	42		
	43		
Solde à la fin de l'exercice	44 ()	()	
Financement des investissements en cours			
Solde au début de l'exercice	45		
Redressement aux exercices antérieurs	46		
Solde redressé au début de l'exercice	47		
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	48		
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	49		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	50		
Excédent de fonctionnement affecté	51		
Réserves financières et fonds réservés	52		
	53		
Solde à la fin de l'exercice	54		
Investissement net dans les éléments à long terme			
Solde au début de l'exercice	55	112 347	124 832
Redressement aux exercices antérieurs	56		
Solde redressé au début de l'exercice	57	112 347	124 832
Variation de l'exercice	58	(12 485)	(12 485)
Solde à la fin de l'exercice	59	99 862	112 347

**FONDS DE ROULEMENT
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	_____
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	2	_____
Par l'imposition d'une taxe spéciale	3	_____
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	4	_____
	5	_____
Diminution	6	_____
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	_____

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Solde au 1 ^{er} janvier	Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	Règlements d'emprunt fermés Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement	Utilisation de l'exercice	Transferts	Solde au 31 décembre
	1	2	3	4	5	6	7
Montant non réservé	1	2	3	4	5	6	7
Montant réservé pour le service de la dette	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	2011	2010
	Budget	Réalizations
		Réalizations
Revenus		
Ventes d'électricité		
Domestique et agricole	1	
Générale et institutionnelle	2	
Industrielle	3	
Autres	4	
Autres revenus	5	
	6	
Charges		
Achat d'énergie	7	
Taxe sur le revenu brut	8	
Frais d'exploitation	9	
Autres frais	10	
Frais de financement	11	
Amortissement des immobilisations	12	
	13	
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()
	15	
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Immobilisations		
Amortissement	17	
Produit de cession	18	
(Gain) perte sur cession	19	
Réduction de valeur	20	
	21	
Financement		
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22	
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()
	24	
Affectations		
Activités d'investissement	25	() () ()
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26	
Excédent de fonctionnement affecté	27	
Réserves financières et fonds réservés	28	
Montant à pourvoir dans le futur	29	
Financement des investissements en cours	30	
	31	
	32	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33	

**TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Taxes sur la valeur foncière

Du 100 \$ d'évaluation

Taxes générales

Taxe foncière générale (taux unique)	1	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles industriels	5	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles industriels	12	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles industriels	19	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles industriels	26	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	<input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels
(Montant fixe)

Par unité de logement

Eau	1	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Égout	2	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Eau et égout	3	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Traitement des eaux usées	4	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Matières résiduelles	5	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
		% de la valeur locative
Taxe d'affaires sur la valeur locative	6	<input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> %

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
taxe de déneigement	3,5000	3	

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation

2 - du mètre carré

3 - du mètre linéaire

4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres

6 - % de la valeur locative

7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	
2. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8)?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2011	7		\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2011 des engagements en vertu du règlement concerné	8		\$
3. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1)?	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	11		\$
b) autres formes d'aide	12		\$
4. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2011 pour des exploitations agricoles enregistrées?	13 <input type="checkbox"/>	14 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	15		\$
5. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	16 <input type="checkbox"/>	17 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	18		\$
6. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	19		20 <input checked="" type="checkbox"/>

AUTRES DONNÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**ORGANISME MUNICIPAL**

Adresse 106 RUE NAPOLÉON, BUREAU 400
(no) (rue)
SEPT-ÎLES (QUÉBEC) G4R 3L7
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 962-1900
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 962-3365
(ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom ALAIN LAPIERRE

Téléphone (418) 962-1900
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 962-3365
(ind. rég.) (numéro)

Courriel alain.lapierre@mrc.septrivieres.qc.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE sencrl

Titre comptables agréés

Adresse 421, rue Arnaud
(no) (rue)
Sept-îles (Québec) G4R 3B3
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 962-2513
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 968-6422
(ind. rég.) (numéro)

Courriel jfbonneau@deloitte.ca

Responsable du dossier Jean-François Bonneau, CA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
(no) (rue)

(Municipalité) (Code postal)

Téléphone _____
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
(ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

CERTIFICAT SUR LA RICHESSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2013

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2011

Facteur comparatif

Valeur uniformisée

1

2

3

CERTIFICAT DU GREFFIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je soussigné(e),

(Nom)

(Fonction)

déclare que les renseignements ci-dessus concernant la richesse foncière de la municipalité aux fins de
la péréquation de 2013 sont exacts.

(Signature)

(Date)

Dernière modification avant dépôt : 2012-04-19 11:29:28

Dernière modification : 2012-04-19 11:29:28

Réservé au ministère

1 369 042

143 393

234 426

1,2315

TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DU RAPPORT FINANCIER

Je soussigné(e), ALAIN LAPIERRE, atteste que le rapport financier
 (Nom)
 de Sept-Rivières pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, déposé lors
 (Nom de l'organisme)
 de la séance du conseil du 17 AVRIL 2012, a été transmis de façon électronique au
 (Date)
 ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 19 AVRIL 2012.
 (Date)

Cette transmission a été effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 143 393 \$

Le montant des revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel
 à la page S34 ligne 4 est de 234 426 \$

Signature Alain Lapierre Date 19 AVRIL 2012

Dernière modification avant dépôt : 2012-04-19 11:29:28

Dernière modification : 2012-04-19 11:29:28

Réservé au ministère

1 369 042	143 393	234 426	1,2315
-----------	---------	---------	--------

RAPPORT FINANCIER 2011 - MUNICIPALITÉS LOCALES

Transmission électronique du document

- Rendez-vous, à partir de la table des matières, à la page S57 « Transmission électronique du rapport financier »;
- Assurez-vous que votre document est finalisé et valide; faites les corrections au besoin;
- Appuyez sur le bouton « Déposer »;
- Suivez les étapes à l'écran;
- Transmettez au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire les versions « papier » dûment remplies et signées des documents suivants :

1. Rapport du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier (page S3);
2. Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers (page S6);
3. Rapport du vérificateur général sur les états financiers (page S6.1);
(pour les municipalités de 100 000 habitants et plus et leurs sociétés de transport en commun)
4. Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel (page S31);
5. Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2013 (page S56);
(pour les municipalités qui reçoivent des revenus en vertu de l'article 222 LFM)
6. Transmission électronique du rapport financier (page S57).

- L'envoi de ces documents doit être fait au :

Service de l'information financière et de la vérification

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 4J3

Vous n'avez pas à transmettre le formulaire du rapport financier version « papier ». Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire considère comme officiel le document transmis électroniquement lorsque les documents « papier », spécifiés ci-dessus, sont reçus.

Attention

Avant d'envoyer les documents « papier » ci-haut mentionnés, veuillez vous assurer de la concordance des quatre (4) chiffres preuves et de la date et de l'heure de la dernière modification apparaissant dans le bas des pages, avec ceux du document financier électronique que vous allez transmettre. La validation de ces informations procure au Ministère l'assurance que la version électronique qu'il détient correspond à celle qui a fait l'objet de l'attestation. Veuillez vous référer à l'exemple ci-dessous pour en connaître la signification.

Exemple :

A) 7 200 000 B) 6 800 000 C) 6 500 000 D) 1,4444

- A) Excédent (déficit) accumulé (page S20 ligne 23)
- B) Excédent (déficit) de l'exercice (page S18 ligne 22)
- C) Revenus admissibles TGT réel (page S34 ligne 4)
- D) Taux global de taxation réel de 2011 (page S34 ligne 6)

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2011

Ce sommaire de l'information financière est extrait du rapport financier déposé au Conseil et attesté par le trésorier. Pour plus de détails, se référer à ce rapport financier.

Nom : Sept-Rivières

**Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire**

Québec 

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011		2010
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	442 363	482 067	561 499
Investissement	2			
	3	442 363	482 067	561 499
Charges	4	404 863	338 674	344 505
Excédent (déficit) de l'exercice	5	37 500	143 393	216 994
Moins : revenus d'investissement	6 () () ()			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	37 500	143 393	216 994
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations	8	12 500	12 485	12 485
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 () () ()			
Affectations				
Activités d'investissement	11 (50 000) () ()			
Excédent (déficit) accumulé	12		(17 446)	(110 567)
Autres éléments de conciliation	13			
	14	(37 500)	(4 961)	(98 082)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		138 432	118 912

Extrait du rapport financier, pages S14 et S15

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
Actifs financiers			
Débiteurs	1	64 825	66 721
Autres	2	1 229 634	1 070 470
	3	1 294 459	1 137 191
Passifs			
Dette à long terme	4		
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5		
Autres	6	25 279	23 889
	7	25 279	23 889
Actifs financiers nets (dette nette)	8	1 269 180	1 113 302
Actifs non financiers			
Immobilisations	9	99 862	112 347
Autres	10		
	11	99 862	112 347
Excédent (déficit) accumulé	12	1 369 042	1 225 649

Extrait du rapport financier, page S20

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	13	186 167	147 735
Excédent de fonctionnement affecté			
- Protection incendie	14	10 000	10 000
- Diversification économique	15	425 000	375 000
- Investissement - transport	16	450 000	400 000
- Réhabilitation du Lac Daigle	17	70 000	70 000
-	18		
-	19		
-	20		
-	21		
-	22		
	23	955 000	855 000
Réserves financières	24		
Fonds réservés	25	128 013	110 567
Montant à pourvoir dans le futur	26 ()	(
Financement des investissements en cours	27		
Investissement net dans les éléments à long terme	28	99 862	112 347
	29	1 369 042	1 225 649

Extrait du rapport financier, page S23-1

**SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011		2010
		Budget	Réalisations	Réalisations
Fonctionnement				
Taxes	1	286 024	287 721	285 376
Paiements tenant lieu de taxes	2	88 309	88 309	88 309
Quotes-parts	3			
Transferts	4	41 530	47 345	45 655
Services rendus	5		5 000	
Autres	6	26 500	53 692	142 159
	7	442 363	482 067	561 499
Investissement				
Taxes	8			
Quotes-parts	9			
Transferts	10			
Autres	11			
	12			
	13	442 363	482 067	561 499

Extrait du rapport financier, page S14

**SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Budget 2011		Réalizations 2011		Réalizations 2010
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale					
Évaluation	1	16 000	20 274	20 274	17 356
Autres	2	137 353	133 570	133 570	115 909
Sécurité publique					
Police	3	20 074	19 984	19 984	21 466
Sécurité incendie	4	30 230	12 350	12 350	829
Autres	5				
Transport					
Réseau routier	6	71 500	60 536	70 038	70 218
Transport collectif	7	1 000			
Autres	8				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	9				
Matières résiduelles	10	26 250	26 366	26 366	24 308
Autres	11	500	500	500	500
Santé et bien-être	12				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	13	39 086	38 561	38 561	27 492
Promotion et développement économique	14	36 370	1 500	1 500	50 554
Autres	15				
Loisirs et culture	16	13 900	12 513	15 496	15 848
Réseau d'électricité	17				
Frais de financement	18	100	35	35	25
Amortissement des immobilisations	19	12 500	12 485 (12 485)	
	20	404 863	338 674	338 674	344 505

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3

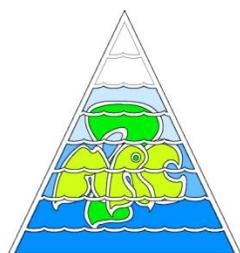
ANNEXE E

Annexe

Liste des projets retenus - Pacte rural 2012-2013 (Session analyse du 31 mars 2012) Conditionnellement au dépôt des documents exigés

Organisme promoteur	Titre du projet	Montant accordé
Fonds du Pacte rural		
Centre Innu Ishkueu Mani-Utenam	Organisation du centre et amélioration de la gestion	11 860 \$
Café jeunesse de Gallix	Achats de vélos et équipements sportifs	1 840 \$
Cercle des fermières de Port-Cartier	Réfection de la toiture	5 958 \$
Fabrique Sainte-Marguerite de Gallix	Remplacement des portes de l'église et du Charnier et aide à l'entretien	3 212 \$
Fonds territoire		
MRC de Sept-Rivières	Interbus – transport collectif	78 791 \$
Regroupement des locataires des terres publiques	Projet Œil de lynx	4 600 \$
Fonds spécial des localités rurales		
Centre Innu Ishkueu Mani-Utenam	Ressource humaine – cuisinière	24 000 \$
ITUM	Minibus communautaire	47 500 \$
Association d'écoaventure douce Nord-Côtier	Étude de faisabilité Village d'accueil à Pentecôte	3 450 \$
TOTAL DE 9 PROJETS		181 211 \$

ANNEXE F



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES

AN 2 DE MISE EN ŒUVRE

AVRIL 2012

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 : SOMMAIRE DES COMMENTAIRES RÉGIONAUX

PARTIE 2 : RAPPORT D'ACTIVITÉ RÉGIONAL DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES

PARTIE 3 : RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES

PARTIE 4 : RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA VILLE DE PORT-CARTIER

PARTIE 5 : RAPPORT D'ACTIVITÉ DU TNO LAC-WALKER

PARTIE 1

SOMMAIRE DES COMMENTAIRES RÉGIONAUX

SOMMAIRE DES COMMENTAIRES RÉGIONAUX

Objectif 1 : La prévention

Analyse des incidents

Les deux municipalités rencontrent leurs objectifs. Sept-Îles applique son programme tout au long de l'année pour chacun des incendies et Port-Cartier après chaque intervention nécessitant une RCI..

Réglementation municipale

Les deux municipalités ont déjà débuté une analyse de leur réglementation. L'adoption et l'application des modifications réglementaires devrait être complétés en 2012..

Sensibilisation du public

Les deux services incendie ont participé à des activités de sensibilisation tout au long de l'année 2011. Sept-Îles a reporté une partie des actions en 2012 en raison du départ du responsable de la division prévention en mars 2011. Poste qui fut comblé en octobre 2011.

Port-Cartier; les activités d'éducation et de sensibilisation ont été réalisées selon une méthodologie déjà instaurée dans les années précédentes.

Vérification des avertisseurs de fumée

Programme complété et en application dans les deux municipalités de la MRC.

Inspection des risques plus élevés

Pour Port-Cartier, les programmes d'inspection des risques moyens, élevés et très élevés ont été instaurés en 2011 et entamés en 2012. Tout les bâtiments de cette catégorie seront inspectés dans les trois prochaines années.

À Sept-Îles, les programmes pour les risques moyens et élevés devaient être élaborés en 2011. Le départ du responsable de la division prévention repousse l'action en 2012. À noter que les préventionnistes effectuent déjà des visites préventives des risques plus élevés.

Objectifs 2 et 3 : L'intervention

Force de frappe

Sept-Îles : La force de frappe a été rencontrée à 98%. Des ajustements ont été faits afin de maintenir et respecter le nombre de pompiers requis selon les catégories de risque.

Port-Cartier : La force de frappe a été rencontrée à 84%. Les forces de frappe non atteintes s'expliquent par différents facteurs. Certains sont en lien avec l'éloignement d'un secteur. En effet, le secteur industriel de la ville étant totalement à l'extrémité EST et la caserne totalement à l'extrémité OUEST les délais sont totalement inatteignables dans les délais prévus. Une recommandation a été faite afin d'augmenter légèrement le délai de cette zone afin de respecter le protocole opérationnel de l'annexe A.

Toutes fois en 2011 la grande majorité des FDF est dû au manque de personnel. Une demande pour aller en embauche avait été faite en janvier 2011, l'approbation a été obtenue seulement en octobre 2011. Le recrutement ne fut pas fructueux, doit retourner en recrutement en début 2012.

Alimentation en eau

À Sept-Îles, concernant l'installation des bornes sèches, les réservoirs ont été acquis et ils ont installés en 2011 et d'autres secteurs seront complétés en 2012.

À Port-Cartier, les tests et essais sont réalisés par le département des travaux publics. Les résultats sont transmis au service incendie.

Véhicules et équipements

Tous les véhicules et équipements sont entretenus et remplacés selon la réglementation applicable.

Sept-Îles prévoit remplacé le camion pompe-échelle en 2012.

Formation

Pour Port-Cartier et à Sept-Îles, tous les pompiers sont formés selon les exigences prévues par la Loi.

Les deux services possèdent un programme de santé en sécurité.

Les deux services possèdent une entente avec l'École nationale des pompiers.

Quant au programme d'entraînement, les deux services élaborent des horaires d'entraînement.

Objectif 4 : Mesures d'autoprotection

Les deux municipalités effectuent deux fois plus de visites dans les secteurs éloignés des centres-villes. Ces visites supplémentaires sont prévues au sein des programmes de vérification des avertisseurs de fumée et d'inspection des risques plus élevés.

Concernant l'analyse de la réglementation, cette action avait déjà été réalisée dans le passé par la Ville de Sept-Îles.

À Port-Cartier, le règlement est en révision afin de l'harmoniser avec celui de la Ville de Sept-Îles. Le tout a été soumis à la fin 2011 au service du greffe, afin de compléter le processus en début 2012.

Objectif 5 : Les autres risques

Aucune action prévue.

Objectif 6 : Utilisation maximale des ressources

Tel que prévu, le service incendie de Port-Cartier dessert le secteur de Gallix à Sept-Îles.

Les deux services affectent le personnel requis pour l'application des programmes de prévention.

Objectif 7 : Recours au palier supramunicipal

Les deux directeurs des services incendie, ainsi que trois conseillers municipaux ont participé aux réunions du Comité de Sécurité incendie permanent de la MRC.

Les deux municipalités ont produit leur rapport annuel dans les délais requis.

La MRC a instauré un sous-comité en matière de prévention. Ainsi, les responsables de la MRC ont eu différents échanges avec les techniciens en prévention des deux services.

Aussi, la MRC a travaillé de concert avec les deux services incendie, à la mise à jour du Schéma. Les mises à jour ont été déposées au ministère en mars 2011.

Pour 2011, la MRC a affecté de l'enveloppe régionale :

- 26 000 \$ pour l'achat d'un abri gonflable et la maison ToutRisque;*
- 5 000 \$ versé au TNO Lac-Walker pour des activités ou équipements de prévention;*
- 6 200 \$ versé à la ville de Port-Cartier pour des activités ou équipements de prévention;*
- 6 200 \$ versé à la ville de Sept-Îles pour des activités ou équipements de prévention;*

Objectif 8 : L'arrimage des ressources

La MRC prévoyait effectuer une rencontre annuelle incluant les membres du Comité de Sécurité incendie et les membres du Comité de Sécurité public. Une telle rencontre n'a pu avoir lieu en 2011, mais le tout est remis à l'agenda pour 2012.

Néanmoins, deux conseillers municipaux membres du Comité de Sécurité incendie et le directeur de la MRC siègent au Comité de Sécurité publique de la MRC. Ainsi, le suivi des dossiers peut être assuré.

PARTIE 2

RAPPORT D'ACTIVITÉ RÉGIONAL DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES

Actions	Échéance prévue au PMO (année)	MRC	SEPT-ÎLES	PORT-CARTIER	TNO LAC-WALKER
Faire le suivi et soutenir les municipalités dans l'application des programmes de prévention au sein des deux services de sécurité incendie.	1	75%			
Mettre en place un processus d'analyse et d'uniformisation de la réglementation en matière de sécurité incendie en s'inspirant des recommandations formulées dans le rapport sur l'historique des interventions ou le chapitre I (bâtiments) du Code de construction du Québec ou le Code national de prévention des incendies (CNPI). Ce processus se déroulera au sein du Comité de Sécurité Incendie.	1	75%			
Pour les secteurs éloignés des casernes centrales, analyser la réglementation municipale dans le but d'y inclure des dispositions visant spécifiquement ces secteurs (via le Comité de Sécurité Incendie).	1	75%			
Harmoniser la planification en matière de prévention des incendies, de réglementation et de communications à l'échelle de la MRC (via le Comité de Sécurité Incendie).	1	75%			
Mettre en place un Comité de Sécurité Incendie permanent pour assurer l'harmonisation et le suivi du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.	1	100%			
Élaborer annuellement un rapport d'activité, tel que requis par l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie et le transmettre au ministère de la Sécurité publique et aux municipalités dans le délai prescrit.	1	100%			
Mettre en place un processus de concertation à l'échelle de la MRC rejoignant tous les intervenants reliés à la sécurité incendie (via le Comité de Sécurité Incendie).	1	100%			
Analyser l'opportunité de mettre sur pied d'un système de communication à l'échelle des deux municipalités (via le Comité de Sécurité Incendie).	1	20%			
Mettre en place un processus de coordination à l'échelle de la MRC des intervenants liés à la sécurité publique lors d'au moins une rencontre par année (via le Comité de Sécurité Incendie ou le Comité de Sécurité publique).	1	100%			
Planifier les activités de prévention des incendies pour le territoire de la Ville de Sept-Îles. Suite à une entente avec la MRC, le secteur du lac Daigle (TNO) sera inclus dans ce processus. Cette planification devra comporter, au minimum, l'élaboration des cinq programmes suivants : -Un programme d'évaluation et d'analyse des incidents; -Une évaluation de la réglementation municipale et de son application; -Un programme sur la vérification des avertisseurs de fumée; -Un programme d'inspection des risques plus élevés; -Une programmation d'activités de sensibilisation du public. De plus, la planification devra intégrer les actions 3 à 15 du présent plan de mise en œuvre, ainsi que les actions 37 à 41.	1		N/A	90%	

Actions	Échéance prévue au PMO (année)	MRC	SEPT-ÎLES	PORT-CARTIER	TNO LAC-WALKER
Transmettre un rapport annuel d'activités au Comité de Sécurité Incendie à l'égard de l'historique des interventions et le cas échéant, faire des recommandations sur les modifications à apporter aux programmes de prévention des incendies ou à la réglementation municipale.	1		100%	100%	
Maintenir et appliquer le programme sur l'évaluation et l'analyse des incidents et y consigner les données transmises sur les interventions du service incendie.			100%	75%	
Effectuer la recherche des circonstances et des causes probables de tous les incendies en toute circonstance.	1		100%	100%	
Assurer la formation de base et continue des effectifs qui seront affectés à l'action N°3.	1		100%	100%	
Déclarer les incendies au ministre de la Sécurité publique sur le formulaire papier ou électronique prévu à cet effet.	1		100%	100%	
Participer au processus d'harmonisation de la réglementation en matière de sécurité incendie et le cas échéant, apporter des modifications à la réglementation en s'inspirant des recommandations formulées dans le rapport annuel (action no 2).	1		80%	80%	
Donner avis au service d'urbanisme de la municipalité lors de modifications aux règlements de zonage et de construction.	1		100%	100%	
SEPT-ÎLES : Élaborer et appliquer le programme de vérification des avertisseurs de fumée, de manière à visiter tous les logements aux huit ans.	1		100%		
PORT-CARTIER : Élaborer et appliquer le programme de vérification des avertisseurs de fumée, de manière à visiter tous les logements aux cinq ans.	1			115%	
Assurer la formation de base et continue des effectifs qui seront affectés à l'action N°9.	1		100%	100%	
Élaborer et appliquer le programme d'inspection des risques plus élevés de manière à inspecter les bâtiments de risque moyen autres que des logements tous les cinq ans ou lors de projets majeurs d'agrandissement ou de construction.			80%	33%	
SEPT-ÎLES : Élaborer et appliquer le programme d'inspection des risques plus élevés de manière à inspecter les bâtiments de risque élevé tous les cinq ans ou lors de projets majeurs d'agrandissement ou de construction.	1		80%		
PORT-CARTIER : Élaborer et appliquer le programme d'inspection des risques plus élevés de manière à inspecter les bâtiments de risque élevé tous les trois ans ou lors de projets majeurs d'agrandissement ou de construction.	1			57%	
SEPT-ÎLES : Élaborer et appliquer le programme d'inspection des risques plus élevés, de manière à inspecter les bâtiments de risque très élevés tous les cinq ans ou lors de projets majeurs d'agrandissement ou de construction.	2		80%		
PORT-CARTIER : Élaborer et appliquer le programme d'inspection des risques plus élevés, de manière à inspecter les bâtiments de risque très élevés tous les deux ans ou lors de projets majeurs d'agrandissement ou de construction.	1			45%	
Assurer la formation de base et continue des préventionnistes qui seront affectés aux actions Nos 11, 12 et 13.	1		100%	100%	

Actions	Échéance prévue au PMO (année)	MRC	SEPT-ILES	PORT-CARTIER	TNO LAC-WALKER
Elaborer et appliquer la programmation d'activités de sensibilisation du public tout au long de l'année en visant plusieurs types de clientèle et incluant, le cas échéant, une formation aux pompiers.	1		80%	100%	
Respecter les protocoles opérationnels tels que décrits à l'annexe A.	1		100%	84%	
Maintenir la campagne de recrutement afin de chercher à augmenter le nombre de pompiers disponibles.	1		100%		
Elaborer, uniformiser et appliquer les procédures opérationnelles d'intervention sur la base, notamment, du Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie publié par le MSP.	2 (S-I) 1 (P-C)		100%	100%	
Transmettre les procédures de déploiement des ressources à la centrale d'appel d'urgence.	1		100%	100%	
Pour le secteur de Rivière-Pentecôte, mettre en place une entente intermunicipale afin de permettre le déploiement de ressources à partir de la caserne de Baie-Trinité.	1			100%	
Mettre en place un plan de recrutement pour la caserne de Rivière-Pentecôte.	1			100%	
Pour le secteur de Gallix, mettre en place une entente intermunicipale afin de permettre le déploiement, dès l'alerte initiale, des ressources à partir de la caserne de Port-Cartier.	1		100%		
Rédiger, avec la collaboration des municipalités, un modèle d'entente intermunicipale d'assistance mutuelle ou réviser celle existante afin de pouvoir avoir recours lorsque requis à un nombre plus important de ressources additionnelles.	1		100%	90%	
Entériner les ententes intermunicipales requises (de fourniture de services, de délégation de compétence, d'entraide automatique ou d'assistance mutuelle) en matière de couverture de protection incendie de manière à rencontrer les objectifs de protection du schéma.	1		100%	90%	
Maintenir l'entente avec l'École nationale des pompiers de manière à assurer la formation des effectifs voués à la sécurité incendie.	1		100%	100%	
Maintenir la conformité avec la réglementation en vigueur concernant la formation du personnel des services d'incendie au Québec.	1		95%	100%	
Élaborer un programme d'entraînement continu sur la base de la norme NFPA 1500 et dispenser un entraînement mensuel basé sur le canevas de l'ENPQ.	1		100%	95%	
Élaborer ou maintenir un programme de santé et sécurité tel que prescrit par la loi.	1		100%	100%	
Prévoir l'installation et l'aménagement d'une borne sèche en utilisant les recommandations de la norme NFPA 1142 dans le secteur de Rivière-Brochu (Gallix).	3		50%		
Prévoir l'installation et l'aménagement d'une borne sèche en utilisant les recommandations de la norme NFPA 1142 au Lac Labrie (Gallix).	2		50%		

Actions	Échéance prévue au PMO (année)	MRC	SEPT-ÎLES	PORT-CARTIER	TNO LAC-WALKER
Maintenir et appliquer le programme sur l'entretien, la codification et l'évaluation des réseaux d'aqueduc, incluant la vérification des pressions et des débits et des poteaux d'incendie. Ce programme tiendra aussi compte de la codification proposée dans la norme NFPA 291. Ce programme couvrira également l'implantation, l'entretien et l'évaluation des points d'eau sur le territoire, en s'inspirant de la norme NFPA 1142.	2		100%	100%	
Maintenir les dispositions contractuelles liant les services de sécurité incendie et la centrale 911 et s'assurer d'y retrouver les prescriptions de la norme NFPA 1221. Au besoin, un rapport pourrait être transmis au Comité de Sécurité Incendie pour améliorer les communications dans certains secteurs et assurer l'uniformisation des communications sur l'ensemble du territoire de la MRC.	1		100%	100%	
Mettre en application, le cas échéant, les recommandations formulées par le Comité de Sécurité Incendie ou par le Conseil de la MRC concernant les corrections à apporter à l'égard des systèmes de communication, particulièrement pour le secteur à l'Est de la rivière Moisie.	1		100%	100%	
Elaborer un programme de réalisation des plans d'intervention selon les échéances prévues au schéma, pour les bâtiments de risque élevé et très élevé en s'inspirant de la norme NFPA 1620. Suite à une entente avec la MRC, ce programme intégrera les bâtiments du secteur du lac Daigle (TNO).	2 (S-I) 1 (P-C)		N/A	25%	
Appliquer le programme de réalisation des plans d'intervention pour les bâtiments de risque élevé et très élevé et incluant, le cas échéant, une formation du personnel. Suite à une entente avec la MRC, les plans d'intervention pour le secteur du lac Daigle (TNO) seront réalisés par le service incendie de Sept-Îles.	3 (S-I) 2 (P-C)		N/A	50%	
Poursuivre le programme actuel d'entretien des véhicules d'intervention, des équipements et des accessoires de protection des pompiers incluant celles de communication, en se basant sur le Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention publié par le ministère de la Sécurité publique, selon les normes en vigueur et les exigences des fabricants.	1		100%	100%	
Maintenir le programme de remplacement des véhicules et des équipements, de manière à s'assurer que les véhicules soient conformes aux normes ULC et que les objectifs du schéma soient respectés.	1		100%	100%	
Réaliser les attestations de performance pour les véhicules muni d'une pompe intégrée et ayant plus de quinze ans d'âge ou n'ayant pas de plaque d'homologation ULC.	1		100%	100%	
Faire l'acquisition d'un camion-citerne ou installer une citerne conforme sur un véhicule existant.	3		100%		
SEPT-ÎLES : Pour les logements se trouvant dans les secteurs où la force de frappe n'est pas atteinte, visiter tous les logements aux quatre ans dans le cadre du Programme de vérification des avertisseurs de fumée (voir action N°1).	1		100%		

Actions	Échéance prévue au PMO (année)	MRC	SEPT-ÎLES	PORT-CARTIER	TNO LAC-WALKER
PORT-CARTIER : Pour les logements se trouvant dans les secteurs où la force de frappe n'est pas atteinte, visiter tous les logements deux fois aux cinq ans dans le cadre du Programme de vérification des avertisseurs de fumée (voir action N°1) .	1			100%	
Pour les bâtiments de risque moyens (sauf les logements) où la force de frappe n'est pas atteinte, visiter les bâtiments deux fois aux cinq ans dans le cadre du programme d'inspection des risques plus élevés (voir action N°1).	1		80%	100%	
SEPT-ÎLES : Pour les bâtiments de risque élevés où la force de frappe n'est pas atteinte, visiter les bâtiments deux fois aux cinq ans dans le cadre du programme d'inspection des risques plus élevés (voir action N°1).	1		80%		
PORT-CARTIER : Pour les bâtiments de risque élevés où la force de frappe n'est pas atteinte, visiter les bâtiments deux fois aux trois ans dans le cadre du programme d'inspection des risques plus élevés (voir action N°1).	1			100%	
SEPT-ÎLES : Pour les bâtiments de risque très élevés où la force de frappe n'est pas atteinte, visiter les bâtiments deux fois aux cinq ans dans le cadre du programme d'inspection des risques plus élevés (voir action N°1).	2		80%		
PORT-CARTIER : Pour les bâtiments de risque très élevés où la force de frappe n'est pas atteinte, visiter les bâtiments tous les ans dans le cadre du programme d'inspection des risques plus élevés (voir action N°1).	1			100%	
Pour les secteurs où la force de frappe n'est pas atteinte, analyser la réglementation municipale et y apporter des modifications le cas échéant, dans le but d'y inclure des dispositions visant spécifiquement ces secteurs (par exemple : brigade, système d'extinction fixe, système de détection, etc.).	1		100%	90%	
Suite à l'entente à intervenir avec la Ville de Sept-Îles, desservir le secteur de Gallix au niveau de l'intervention.	1			80%	
Affecter le personnel requis (pompiers et préventionnistes) pour la réalisation et l'application des programmes de prévention.	1		100%	70%	
Participer au Comité de Sécurité Incendie permanent pour assurer l'harmonisation et le suivi du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.	1		100%	100%	
Participer à l'harmonisation de la planification en matière de prévention des incendies, de réglementation et de communications à l'échelle de la MRC (via le Comité de Sécurité Incendie).	1		100%	100%	
Participer au processus de concertation à l'échelle de la MRC rejoignant tous les intervenants reliés à la sécurité incendie au moins une fois par année (via le Comité de Sécurité Incendie).	1		100%	100%	
Élaborer un rapport annuel sur la réalisation du plan de mise en œuvre et le transmettre au Comité de Sécurité Incendie de la MRC, de manière à ce que la MRC puisse réaliser son rapport d'activité dans le délai requis.	1		100%	100%	

Actions	Échéance prévue au PMO (année)	MRC	SEPT-ÎLES	PORT-CARTIER	TNO LAC-WALKER
Participer à l'analyse de la mise sur pied d'un système de communication à l'échelle des deux municipalités (via le Comité de Sécurité Incendie) et analyser la problématique concernant la communication dans le secteur de Moisie.	1		100%	100%	
Participer au processus de coordination à l'échelle de la MRC des intervenants liés à la sécurité publique au moins une fois par année (via le Comité de Sécurité Incendie ou le Comité de Sécurité Publique).	1		100%	100%	
Conclure une entente de service afin que les cinq programmes de prévention soient appliqués par les ressources du service incendie de Sept-Îles dans le secteur du lac Daigle. (Voir le plan de mise en œuvre de la Ville de Sept-Îles)	1				75%
Suite à une entente de service avec la Ville de Sept-Îles, s'assurer que le secteur du lac Daigle soit desservi par le service incendie de Sept-Îles, en conformité avec les protocoles opérationnels de l'annexe A.	1				75%
Suite à une entente de service avec la Ville de Sept-Îles, appliquer le programme de réalisation des plans d'intervention pour les bâtiments de risques élevés et très élevés dans le secteur du lac Daigle, tel que défini au schéma.	3				0%
Pour les bâtiments se trouvant au lac Daigle, visiter tous les bâtiments tel que définis au plan de mise en œuvre de la Ville de Sept-Îles.	2				0%
Pour le secteur du lac Daigle, analyser la réglementation municipale dans le but d'y inclure des dispositions d'autoprotection.	1				0%

PARTIE 3

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
<p>1. Planifier les activités de prévention des incendies pour le territoire de la Ville de Sept-Îles. Suite à une entente avec la MRC, le secteur du lac Daigle (TNO) sera inclus dans ce processus. Cette planification devra comporter, au minimum, l'élaboration des cinq programmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un programme d'évaluation et d'analyse des incidents; -Une évaluation de la réglementation municipale et de son application; -Un programme sur la vérification des avertisseurs de fumée; -Un programme d'inspection des risques plus élevés; -Une programmation d'activités de sensibilisation du public. <p>De plus, la planification devra intégrer les actions 3 à 15 du présent plan de mise en œuvre, ainsi que les actions 37 à 41.</p>	N/A	Voir les actions: # 3, 7, 9, 11, 12, 13, 15.	
<p>2. Transmettre un rapport annuel d'activités au Comité de Sécurité Incendie à l'égard de l'historique des interventions et le cas échéant, faire des recommandations sur les modifications à apporter aux programmes de prévention des incendies ou à la réglementation municipale.</p>	100%		Le rapport annuel du service sera produit en mars 2011 pour l'ensemble des activités du service pour l'année 2010. Lorsqu'il sera déposé au Conseil, une copie sera transmise au comité
<p>3. Maintenir et appliquer le programme sur l'évaluation et l'analyse des incidents et y consigner les données transmises sur les interventions du service incendie.</p>	100%		Le programme sera conçu et appliqué en 2012.
<p>4. Effectuer la recherche des circonstances et des causes probables de tous les incendies en toute circonstance.</p>	100%	Cette action est appliquée lors de chaque incendie.	

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
5. Assurer la formation de base et continue des effectifs qui seront affectés à l'action N°3.	100%		
6. Déclarer les incendies au ministre de la Sécurité publique sur le formulaire papier ou électronique prévu à cet effet.	100%	Cette action est appliquée et le formulaire est transmis sous forme électronique dans un délai de 3 à 4 jours suivants au MSP.	
7. Participer au processus d'harmonisation de la réglementation en matière de sécurité incendie et le cas échéant, apporter des modifications à la réglementation en s'inspirant des recommandations formulées dans le rapport annuel (action no 2).	80%	Une mise à jour est en cours depuis septembre pour le règlement 99-1123.	L'approbation et l'application devraient se faire au printemps de 2012.
8. Donner avis au service d'urbanisme de la municipalité lors de modifications aux règlements de zonage et de construction.	100%	Le service est informé lors de chaque modification.	
9. Élaborer et appliquer le programme de vérification des avertisseurs de fumée, de manière à visiter tous les logements aux huit ans.	100%	Cette action est complétée et le programme est suivi.	
10. Assurer la formation de base et continue des effectifs qui seront affectés à l'action N°9.	100%	Cette action est appliquée lors de chaque campagne annuelle, une formation est dispensée aux pompiers en lien avec le programme.	
11. Élaborer et appliquer le programme d'inspection des risques plus élevés de manière à inspecter les bâtiments de risque moyen autres que des logements tous les cinq ans ou lors de projets majeurs d'agrandissement ou de construction.	80%	Cette action est reportée en 2012. Les préventionnistes procèdent aux inspections des divers bâtiments et assure le suivi des correctifs. Voir le tableau A. 2.	En raison du départ du responsable de la division prévention en mars 2011, le poste a été comblé en octobre dernier. Le programme devrait être finalisé au début de l'année 2012.
12. Élaborer et appliquer le programme d'inspection des risques plus élevés de manière à inspecter les bâtiments de risque élevé tous les cinq ans ou lors de projets majeurs d'agrandissement ou de construction.	80%	Cette action est reportée en 2012. Les préventionnistes procèdent aux inspections des divers bâtiments et assure le suivi des correctifs. Voir le tableau A. 2.	En raison du départ du responsable de la division prévention en mars 2011, le poste a été comblé en octobre dernier. Le programme devrait être finalisé au début de l'année 2012.

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
13. Élaborer et appliquer le programme d'inspection des risques plus élevés, de manière à inspecter les bâtiments de risque très élevés tous les cinq ans ou lors de projets majeurs d'agrandissement ou de construction.	80%	Cette action est reportée en 2012. Les préventionnistes procèdent aux inspections des divers bâtiments et assure le suivi des correctifs. Voir le tableau A. 2.	En raison du départ du responsable de la division prévention en mars 2011, le poste a été comblé en octobre dernier. Le programme devrait être finalisé au début de l'année 2012.
14. Assurer la formation de base et continue des préventionnistes qui seront affectés aux actions Nos 11, 12 et 13.	100%	Les préventionnistes possèdent la qualification selon le règlement pour exercer le métier de préventionniste.	
15. Élaborer et appliquer la programmation d'activités de sensibilisation du public tout au long de l'année en visant plusieurs types de clientèle et incluant, le cas échéant, une formation aux pompiers.	80%	Cette action est reportée en 2012. Les préventionnistes procèdent aux inspections des divers bâtiments et assure le suivi des correctifs. Voir le tableau A. 2.	En raison du départ du responsable de la division prévention en mars 2011, le poste a été comblé en octobre dernier. Le programme devrait être finalisé au début de l'année 2012.
16. Respecter les protocoles opérationnels tels que décrits à l'annexe A.	100%		
17. Maintenir la campagne de recrutement afin de chercher à augmenter le nombre de pompiers disponibles.	100%	7 pompiers ont été engagés en septembre 2011.	Une campagne de recrutement sera organisée en 2012.
18. Élaborer, uniformiser et appliquer les procédures opérationnelles d'intervention sur la base, notamment, du Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie publié par le MSP.	100%	Cette action est appliquée et elles sont conçues sur la base du Guide du MSP, des diverses normes et/ou d'ouvrage de références en lien avec l'organisation de la sécurité incendie.	
19. Transmettre les procédures de déploiement des ressources à la centrale d'appel d'urgence.	100%		
20. Pour le secteur de Gallix, mettre en place une entente intermunicipale afin de permettre le déploiement, dès l'alerte initiale, des ressources à partir de la caserne de Port-Cartier.	100%		L'entente devrait être entérinée par les Conseils en début d'année 2012.

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
21. Rédiger, avec la collaboration des municipalités, un modèle d'entente intermunicipale d'assistance mutuelle ou réviser celle existante afin de pouvoir avoir recours lorsque requis à un nombre plus important de ressources additionnelles.	N/A		
22. Entériner les ententes intermunicipales requises (de fourniture de services, de délégation de compétence, d'entraide automatique ou d'assistance mutuelle) en matière de couverture de protection incendie de manière à rencontrer les objectifs de protection du schéma.	100%	Une entente a été conclue entre la MRC et la ville de Sept-Îles en lien pour la protection incendie.	
23. Maintenir l'entente avec l'École nationale des pompiers de manière à assurer la formation des effectifs voués à la sécurité incendie.	100%	L'entente est effective et maintenue.	
24. Maintenir la conformité avec la réglementation en vigueur concernant la formation du personnel des services d'incendie au Québec.	95%	Voir les tableaux A. 4 et A. 5. La formation du personnel est conforme à celle du règlement.	
25. Élaborer un programme d'entraînement continu sur la base de la norme NFPA 1500 et dispenser un entraînement mensuel basé sur le canevas de l'ENPQ.	100%	Le programme a été conçu et est appliqué depuis juin 2011.	
26. Élaborer ou maintenir un programme de santé et sécurité tel que prescrit par la loi.	100%	La ville possède un tel programme. Un comité en SST a été créé en 2009 au sein du service.	
27. Prévoir l'installation et l'aménagement d'une borne sèche en utilisant les recommandations de la norme NFPA 1142 dans le secteur de Rivière-Brochu (Gallix).	50%		L'installation des réservoirs dans le secteur de la Rivière Brochu se fera au printemps 2012. En attente de la réalisation de cette action, les membres du
28. Prévoir l'installation et l'aménagement d'une borne sèche en utilisant les recommandations de la norme NFPA 1142 au Lac Labrie (Gallix).	50%	L'installation sera faite en 2012.	

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
29. Maintenir et appliquer le programme sur l'entretien, la codification et l'évaluation des réseaux d'aqueduc, incluant la vérification des pressions et des débits et des poteaux d'incendie. Ce programme tiendra aussi compte de la codification proposée dans la norme NFPA 291. Ce programme couvrira également l'implantation, l'entretien et l'évaluation des points d'eau sur le territoire, en s'inspirant de la norme NFPA 1142.	100%	Le programme sera conçu en 2012.	
30. Maintenir les dispositions contractuelles liant les services de sécurité incendie et la centrale 911 et s'assurer d'y retrouver les prescriptions de la norme NFPA 1221. Au besoin, un rapport pourrait être transmis au Comité de Sécurité Incendie pour améliorer les communications dans certains secteurs et assurer l'uniformisation des communications sur l'ensemble du territoire de la MRC.	100%	L'entente entre la Ville et le CAUREQ a été signée pour une période de 3 ans. Un comité constitué d'un directeur de sécurité incendie désigné par la MRC y siège. Guy Bonin est le représentant désigné.	
31. Mettre en application, le cas échéant, les recommandations formulées par le Comité de Sécurité Incendie ou par le Conseil de la MRC concernant les corrections à apporter à l'égard des systèmes de communication, particulièrement pour le secteur à l'Est de la rivière Moisie.	100%	À la suite de l'analyse des besoins spécifiques, un rapport sera produit en 2012 afin que des améliorations soient apportées au système de communication.	Des améliorations seront apportées au début de l'année 2012 afin d'améliorer la couverture de transmission des messages lors d'appel d'urgence pour les pompiers.
32. Élaborer un programme de réalisation des plans d'intervention selon les échéances prévues au schéma, pour les bâtiments de risque élevé et très élevé en s'inspirant de la norme NFPA 1620. Suite à une entente avec la MRC, ce programme intégrera les bâtiments du secteur du lac Daigle (TNO).	N/A		Prévu en 2012.

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
33. Appliquer le programme de réalisation des plans d'intervention pour les bâtiments de risque élevé et très élevé et incluant, le cas échéant, une formation du personnel. Suite à une entente avec la MRC, les plans d'intervention pour le secteur du lac Daigle (TNO) seront réalisés par le service incendie de Sept-Îles.	N/A		Prévu en 2012.
34. Poursuivre le programme actuel d'entretien des véhicules d'intervention, des équipements et des accessoires de protection des pompiers incluant celles de communication, en se basant sur le Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention publié par le ministère de la Sécurité publique, selon les normes en vigueur et les exigences des fabricants.	100%	Les équipements sont vérifiés et mis à l'essai selon les recommandations du fabricant et les normes applicables.	
35. Maintenir le programme de remplacement des véhicules et des équipements, de manière à s'assurer que les véhicules soient conformes aux normes ULC et que les objectifs du schéma soient respectés.	100%		Le camion pompe-échelle devrait être remplacé en 2012.
36. Réaliser les attestations de performance pour les véhicules muni d'une pompe intégrée et ayant plus de quinze ans d'âge ou n'ayant pas de plaque d'homologation ULC.	100%	Tous les véhicules sont mis à l'essai annuellement selon la norme ULC.	
37. Faire l'acquisition d'un camion-citerne ou installer une citerne conforme sur un véhicule existant.	N/A		
38. Pour les logements se trouvant dans les secteurs où la force de frappe n'est pas atteinte, visiter tous les logements aux quatre ans dans le cadre du Programme de vérification des avertisseurs de fumée (voir action N°1).	100%	Prévu dans le programme (action # 9).	

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
39. Pour les bâtiments de risque moyens (sauf les logements) où la force de frappe n'est pas atteinte, visiter les bâtiments deux fois aux cinq ans dans le cadre du programme d'inspection des risques plus élevés (voir action N°1).	80%	Cette action sera incluse dans le programme en 2012 (Réf. Action # 11).	
40. Pour les bâtiments de risque élevés où la force de frappe n'est pas atteinte, visiter les bâtiments deux fois aux cinq ans dans le cadre du programme d'inspection des risques plus élevés (voir action N°1).	80%	Cette action sera incluse dans le programme en 2012 (Réf. Action # 12).	
41. Pour les bâtiments de risque très élevés où la force de frappe n'est pas atteinte, visiter les bâtiments deux fois aux cinq ans dans le cadre du programme d'inspection des risques plus élevés (voir action N°1).	80%	Cette action sera incluse dans le programme en 2012 (Réf. Action # 13).	
42. Pour les secteurs où la force de frappe n'est pas atteinte, analyser la réglementation municipale et y apporter des modifications le cas échéant, dans le but d'y inclure des dispositions visant spécifiquement ces secteurs (par exemple : brigade, système d'extinction fixe, système de détection, etc.).	100%		Des négociations seront entreprises pour procéder à une entente avec la brigade industrielle de CLIFFs
43. Affecter le personnel requis (pompiers et préventionnistes) pour la réalisation et l'application des programmes de prévention.	100%	Un capitaine et 2 préventionnistes sont affectés à temps complet. Des pompiers à temps partiel et permanent sont affectés lors des visites résidentielles.	
44. Participer au Comité de Sécurité Incendie permanent pour assurer l'harmonisation et le suivi du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.	100%	Le directeur assiste aux réunions de la MRC.	
45. Participer à l'harmonisation de la planification en matière de prévention des incendies, de réglementation et de communications à l'échelle de la MRC (via le Comité de Sécurité Incendie).	100%	Un sous-comité a été créé et une personne de la prévention y est désignée pour chaque service.	
46. Participer au processus de concertation à l'échelle de la MRC rejoignant tous les intervenants reliés à la sécurité incendie au moins une fois par année (via le Comité de Sécurité Incendie).	100%	Un comité a été créé.	

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
47. Élaborer un rapport annuel sur la réalisation du plan de mise en œuvre et le transmettre au Comité de Sécurité Incendie de la MRC, de manière à ce que la MRC puisse réaliser son rapport d'activité dans le délai requis.	100%	Les informations sont transmises à la personne responsable de la MRC.	
48. Participer à l'analyse de la mise sur pied d'un système de communication à l'échelle des deux municipalités (via le Comité de Sécurité Incendie) et analyser la problématique concernant la communication dans le secteur de Moisie.	100%		
49. Participer au processus de coordination à l'échelle de la MRC des intervenants liés à la sécurité publique au moins une fois par année (via le Comité de Sécurité Incendie ou le Comité de Sécurité Publique).	100%		

Tableaux servant à évaluer les indicateurs de performance

Tableau A.1

Programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseurs de fumée			
Année prévue au PMO	Nb de visites à effectuer	Nb de visites effectuées	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	1664	2569	154
An 2	791	811	103
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a
Total:	2455	3380	138

Tableau A.2

Programme d'inspection périodique des risques plus élevés			
Année prévue au PMO	Nb de bâtiments à inspecter	Nb de bâtiments inspectés	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	273	216	79
An 2	210	275	131
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a
Total:	483	491	102

Tableau A.3

Plans d'intervention			
Année prévue au PMO	Nb de plans d'intervention à réaliser	Nb de plans d'intervention réalisés	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	0	n/a
An 2	0	0	n/a
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a
Total:	0	0	n/a

Tableau A.4

Formation des pompiers					
Année prévue au PMO	Nb de pompiers du SSI	Nb de pompiers non soumis à la réglementation (embaucher avant 1998)	Nb de pompiers devant être formés selon les exigences	Nb de pompiers formés selon les exigences	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	40	1	39	37	95
An 2	39	1	38	38	100
An 3					n/a
An 4					n/a
An 5					n/a

Tableau A.5

Formation des officiers					
Année prévue au PMO	Nb d'officiers du SSI	Nb d'officiers non soumis à la réglementation	Nb d'officiers devant être formés selon les exigences	Nb d'officiers formés selon les exigences	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	11	0	11	8	73
An 2	12	0	12	11	92
An 3					n/a
An 4					n/a
An 5					n/a

Tableau A.6

Essais et vérifications annuels des véhicules			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant subir un essai et/ou une vérification annuelle	Nb de véhicules ayant réussi l'essai et/ou une vérification annuelle	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	14	14	100
An 2	14	14	100
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a

Tableau A.7

Attestation de performance des véhicules			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de performance	Nb de véhicules ayant réussi une attestation de performance	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	9	9	100
An 2	9	9	100
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a

Tableau A.8

Attestation de conformité des véhicules			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de conformité	Nb de véhicules ayant réussi une attestation de conformité	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	0	n/a
An 2	1	1	100
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a

Tableau A.9

Modification sur les véhicules d'intervention			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une modification	Nb de véhicules qui ont fait l'objet d'une modification	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	0	n/a
An 2	0	0	n/a
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a

Tableau A.10

Essai annuel des pompes portatives			
Année prévue au PMO	Nb de pompes portatives devant subir un essai annuel	Nb de pompes portatives ayant subi et réussi un essai annuel	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	2	2	100
An 2	2	2	100
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a

Tableau A.11

Acquisition des vêtements de protection et d'équipement d'intervention						
Année prévue au PMO	Nb d'habits de combat à acquérir	Nb d'habits de combat acquis	Objectif atteint au PMO (%)	Nb d'avertisseurs de détresse pour APRIA à acquérir	Nb d'avertisseurs de détresse pour APRIA acquises	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	8	9	113	0	0	n/a
An 2	8	12	150	0	0	n/a
An 3			n/a			n/a
An 4			n/a			n/a
An 5			n/a			n/a

Tableau A.12

Acquisition et entretien des appareils de protection respiratoires isolants autonomes (APRIA)						
Année prévue au PMO	Nb d'APRIA à acquérir	Nb d'APRIA acquis	Objectif atteint au PMO (%)	Nb d'APRIA devant subir un banc d'essai	Nb d'APRIA ayant subi et réussi le banc d'essai	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	0	n/a	36	36	100
An 2	0	0	n/a	36	36	100
An 3			n/a			n/a
An 4			n/a			n/a
An 5			n/a			n/a

Tableau A.13

Acquisition des bouteilles pour les appareils de protection respiratoires isolants autonomes (APRIA)			
Année prévue au PMO	Nb de bouteilles pour APRIA à acquérir	Nb de bouteilles pour APRIA acquises	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	0	n/a
An 2	0	0	n/a
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a
Total:	0	0	n/a

Tableau A.14

Aménagement de points d'eau			
Année prévue au PMO	Nb de points d'eau à aménager	Nb de points d'eau aménagés	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	0	n/a
An 2	1	0	0
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a
Total:	1	0	0

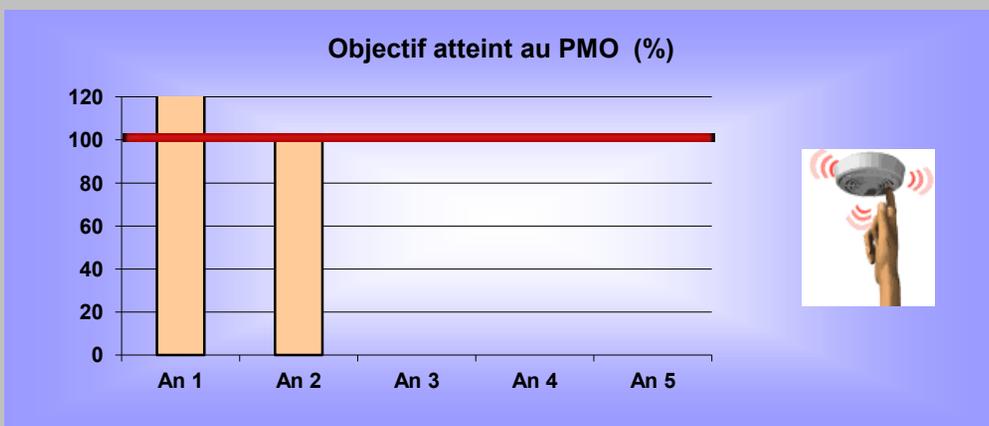
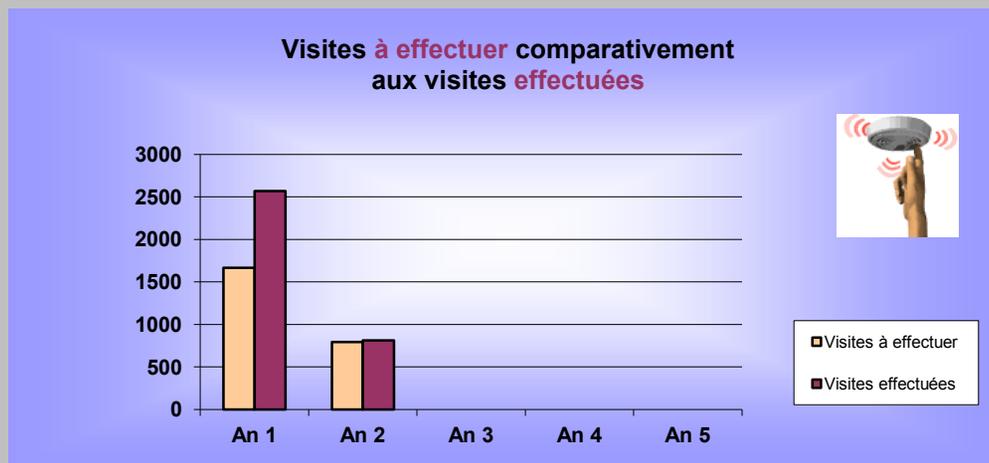
Tableau A.15

Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie					
Année prévue au PMO	Nb total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour un incendie de bâtiments	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	329	150	51	49	96
An 2	289	150	49	48	98
An 3					n/a
An 4					n/a
An 5					n/a

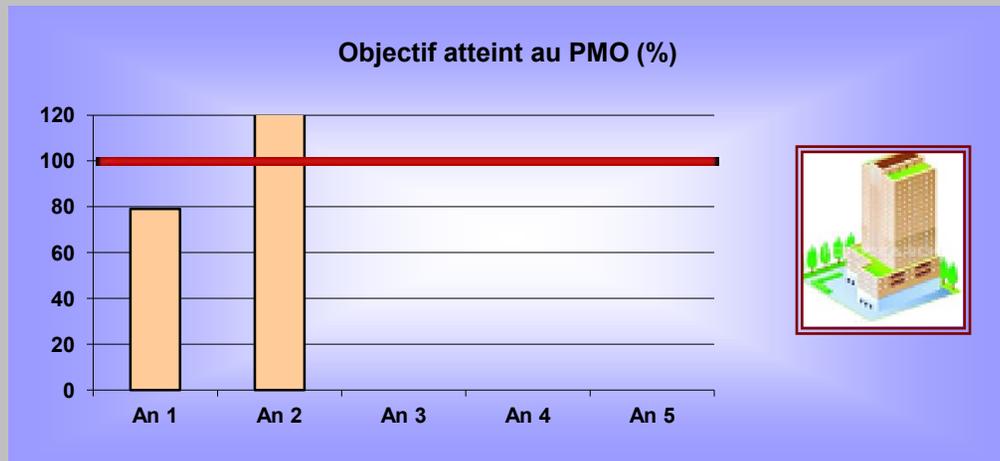
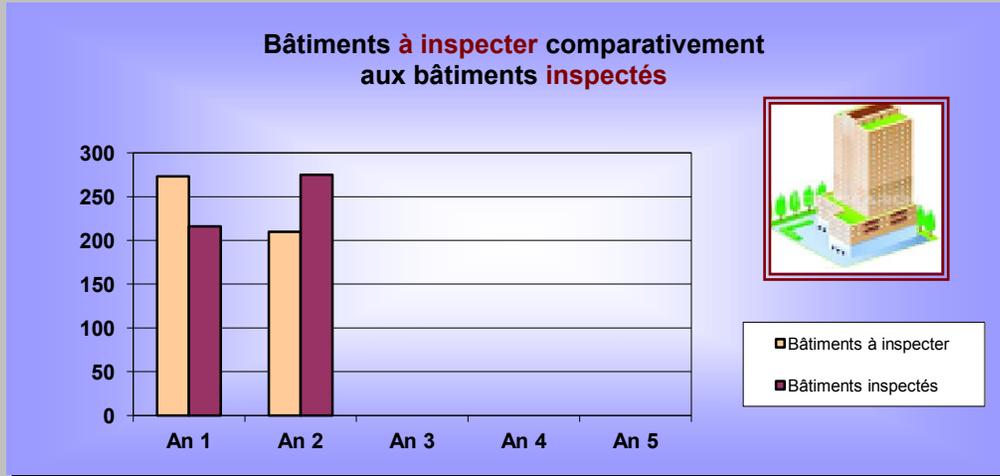
Tableau A.16

Force de frappe (FDF) pour les interventions nécessitant les pinces de désincarcération					
Année prévue au PMO	Nb total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour la désincarcération	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte	Atteinte de la FDF pour les interventions de désincarcération (%)
An 1					n/a
An 2					n/a
An 3					n/a
An 4					n/a
An 5					n/a

A.1 Programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseurs de fumée

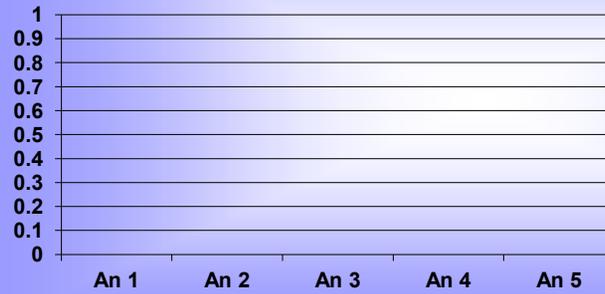


A.2 Programme d'inspection périodique des risques plus élevés



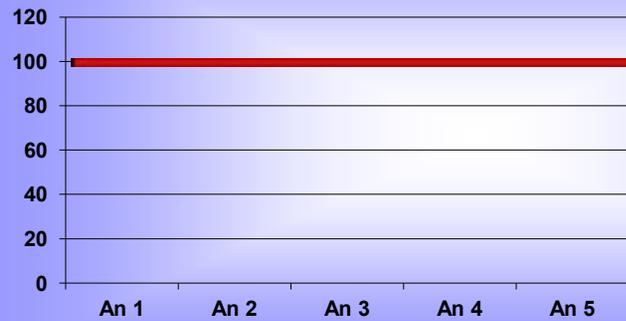
A.3 Plans d'intervention

Plans d'intervention à réaliser comparativement aux plans d'intervention réalisés



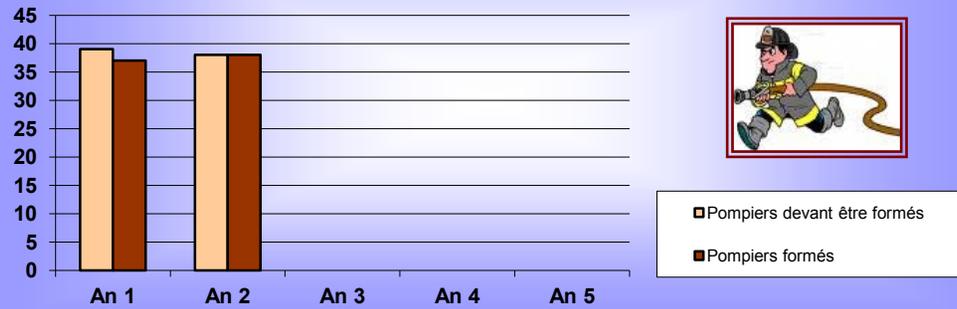
- Plans d'intervention à réaliser
- Plans d'intervention réalisés

Objectif atteint au PMO (%)

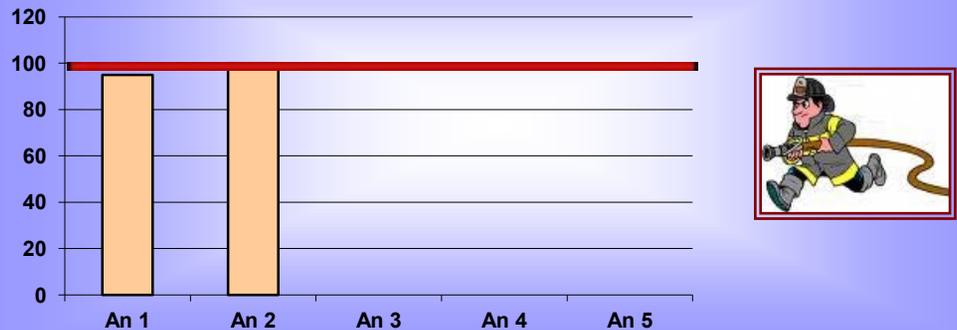


A.4 Formation des pompiers

Pompiers **devant être** formés comparativement
aux pompiers **formés** selon les exigences

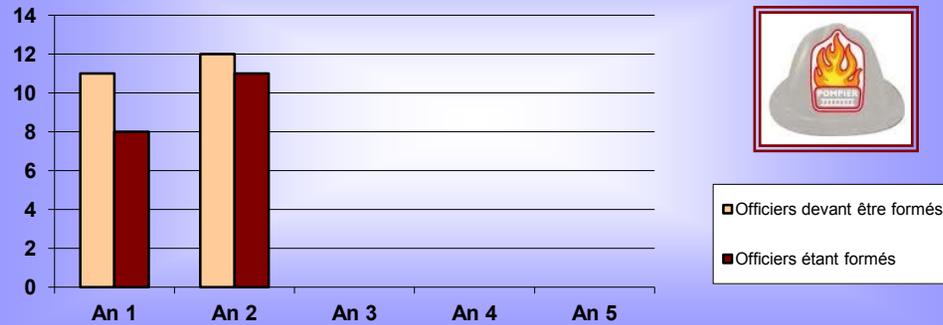


Objectif atteint au PMO (%)

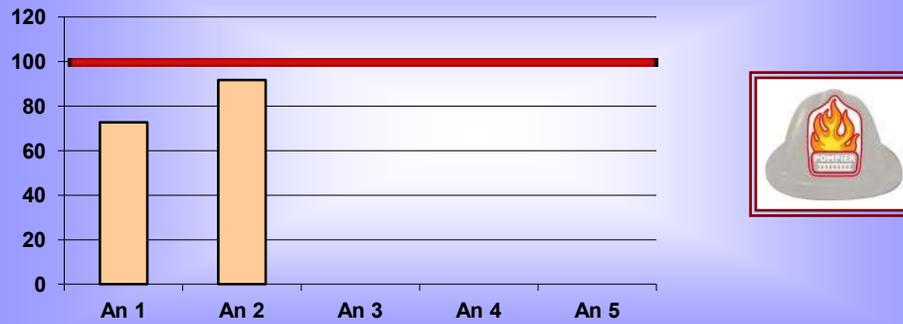


A.5 Formation des officiers

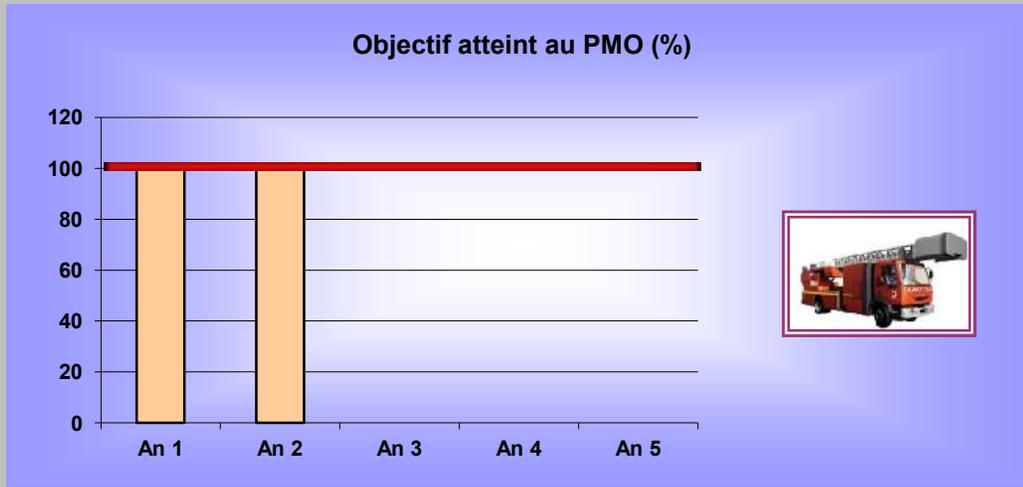
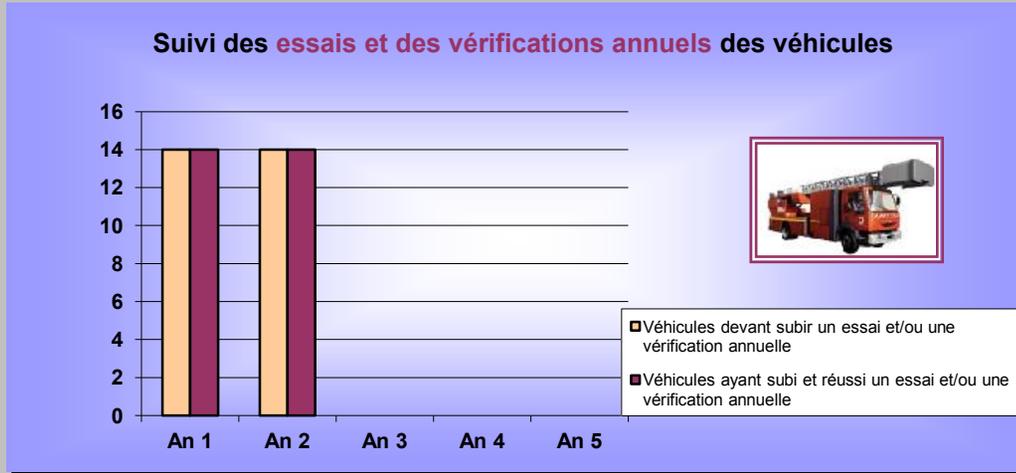
Officiers **devant être formés** comparativement
aux officiers **étant formés** selon les exigences



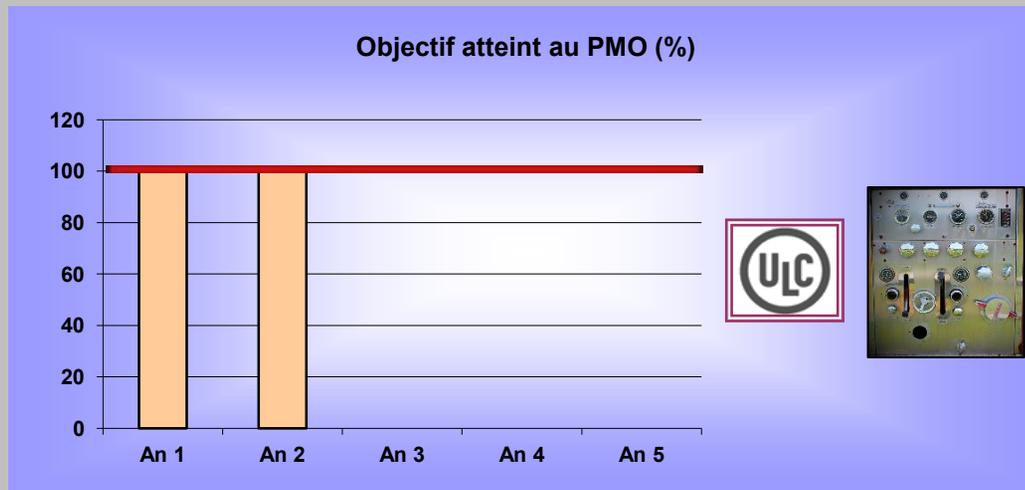
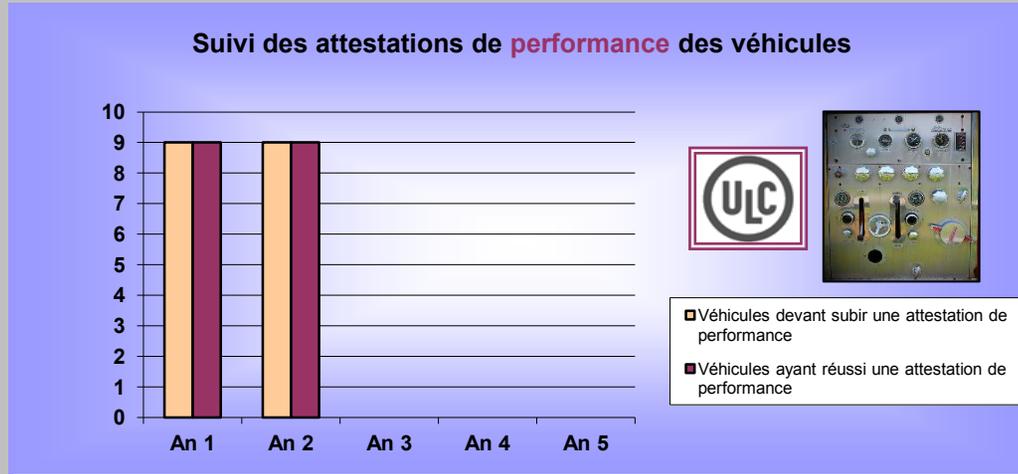
Objectif atteint au PMO (%)



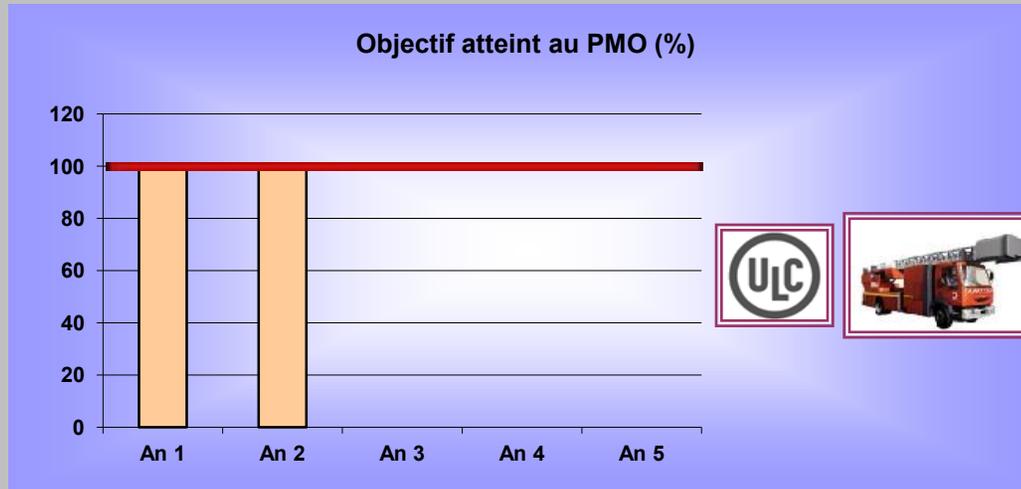
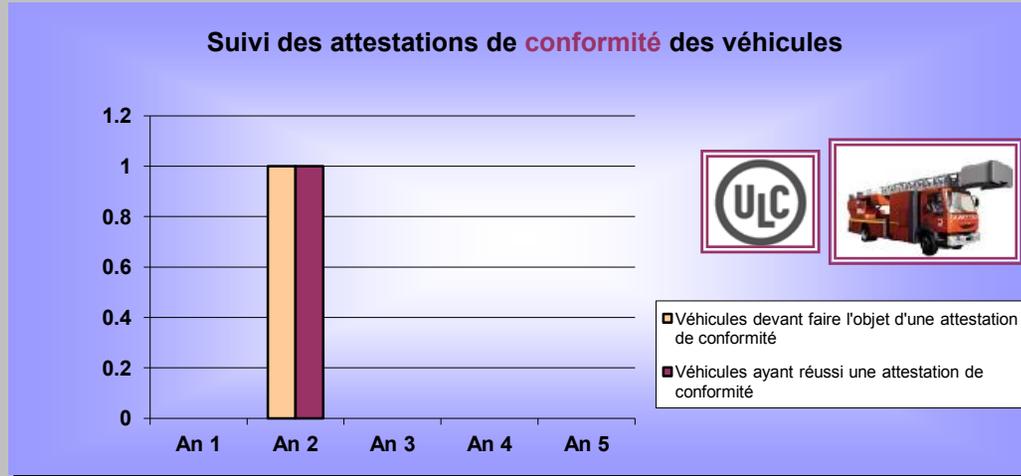
A.6 Essais et vérifications annuels des véhicules



A.7 Attestation de performance des véhicules

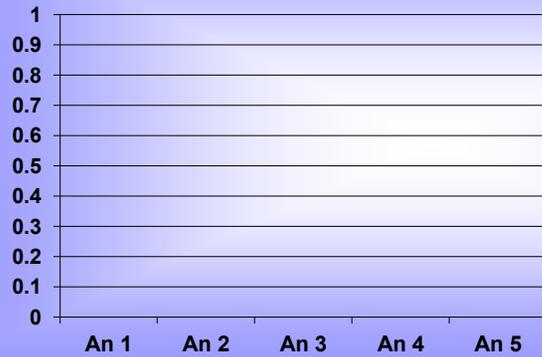


A.8 Attestation de conformité des véhicules



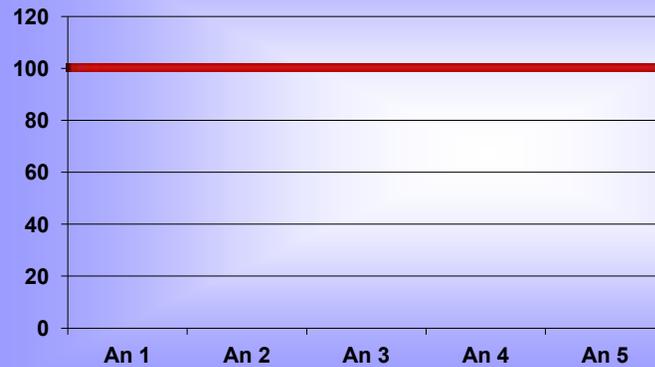
A.9 Modifications sur les véhicules d'intervention

Suivi des modifications des véhicules



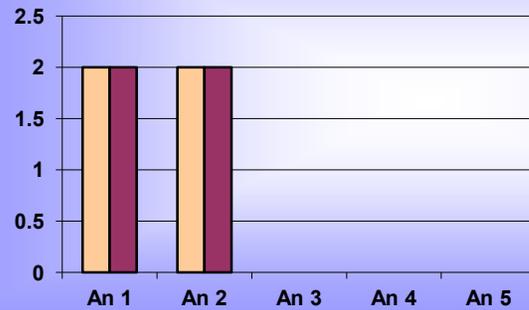
- Véhicules devant faire l'objet d'une modification
- Véhicules qui ont fait l'objet d'une modification

Objectif atteint au PMO (%)



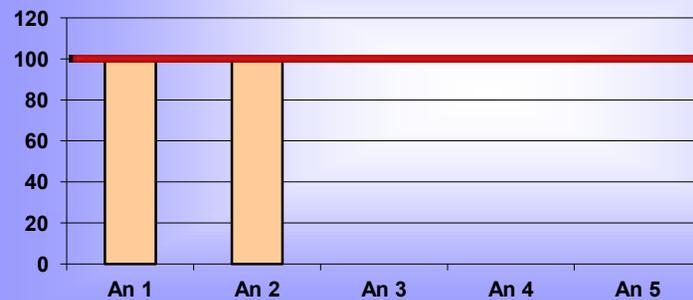
A.10 Essai annuel des pompes portatives

Pompes portatives devant subir un essai annuel
comparativement aux pompes portatives
ayant subi et réussi un essai annuel

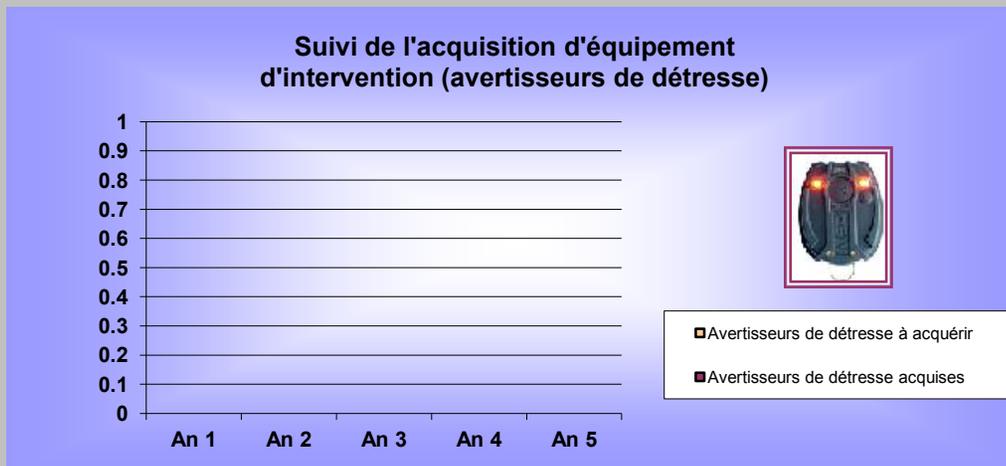
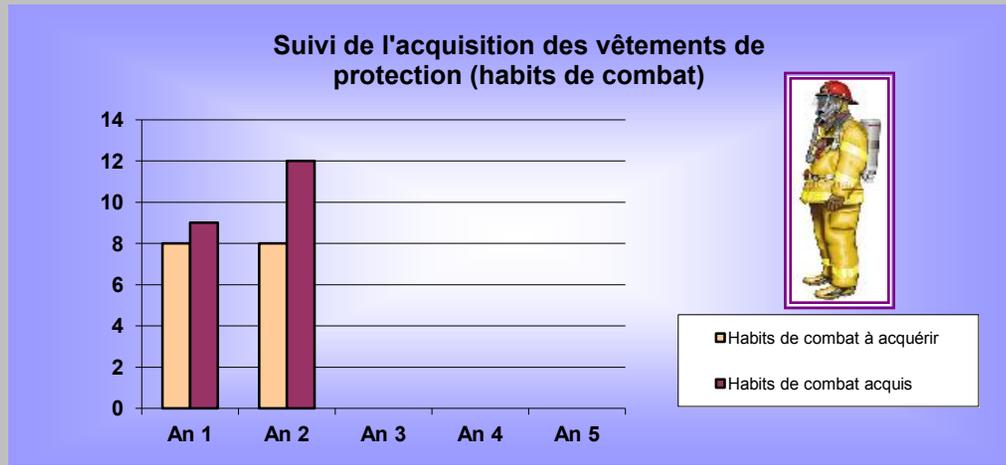


- Pompes portatives devant subir un essai annuel
- Pompes portatives ayant subi et réussi un essai annuel

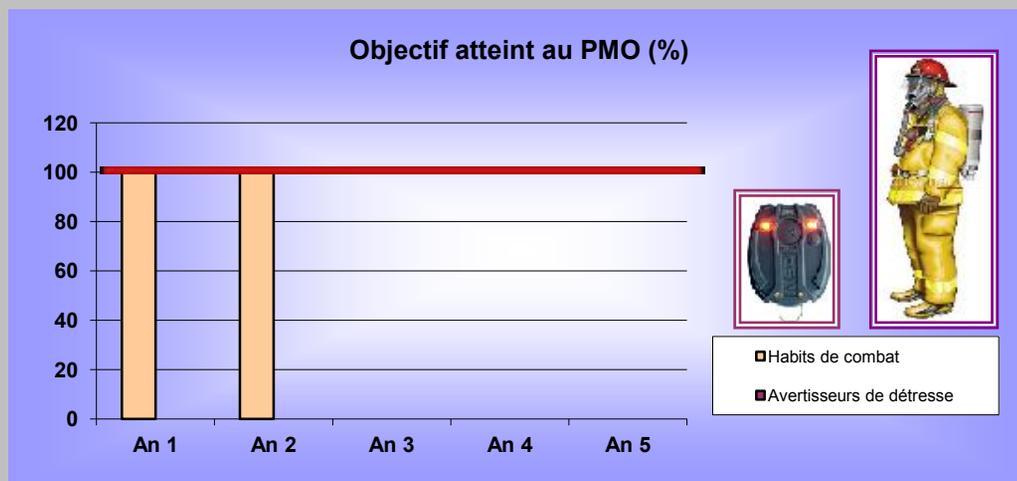
Objectif atteint au PMO (%)



A.11 Acquisition des vêtements de protection et d'équipement d'intervention

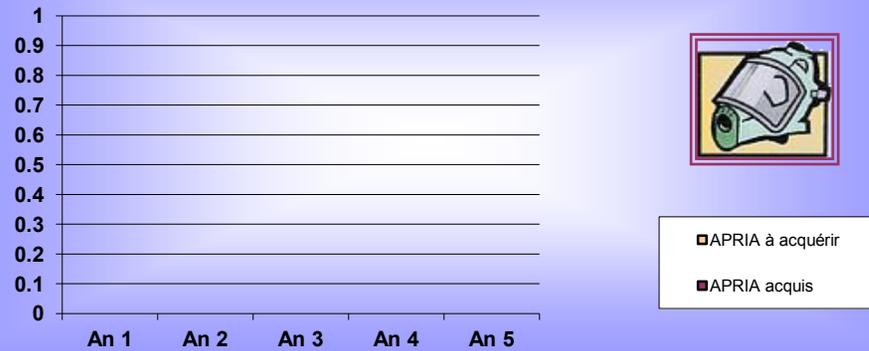


A.11 Acquisition des vêtements de protection et d'équipement d'intervention (suite)

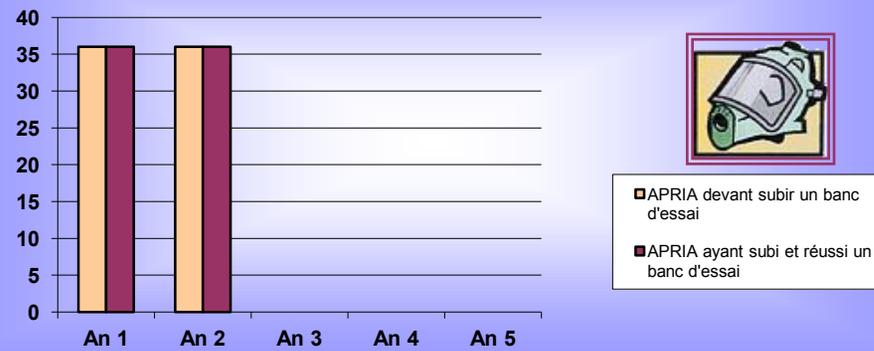


A.12 Acquisition et entretien des appareils de protection respiratoire isolants autonomes (APRIA)

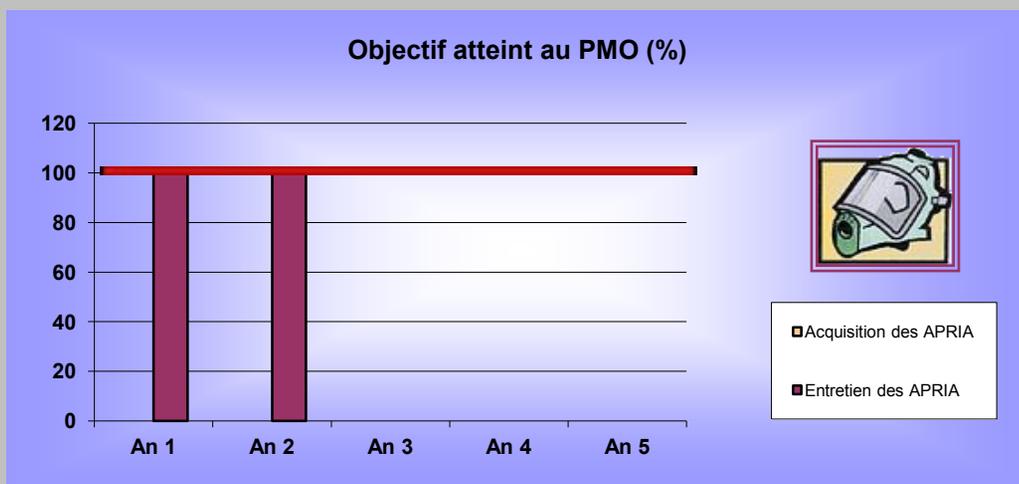
Suivi de l'acquisition des APRIA



Suivi des bancs d'essai des APRIA

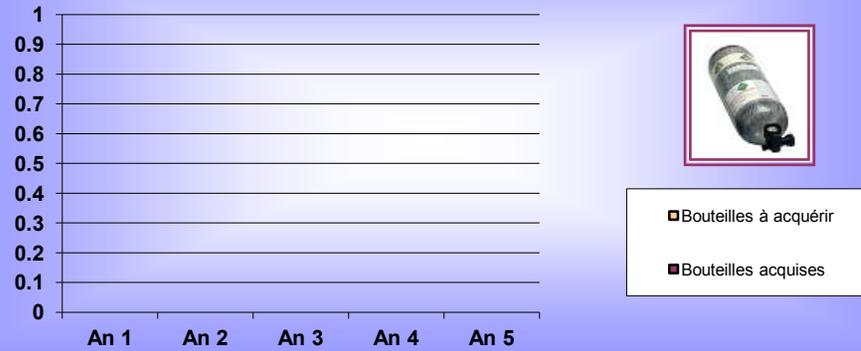


A.12 Acquisition et entretien des appareils de protection respiratoire isolants autonomes (APRIA) (suite)



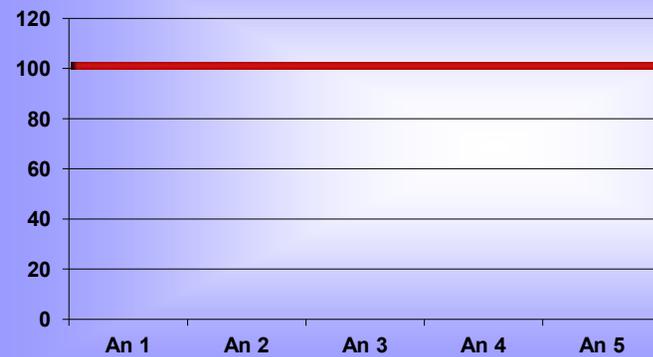
A.13 Acquisition des bouteilles pour les appareils de protection respiratoire isolants autonomes (APRIA)

Suivi de l'acquisition des bouteilles pour APRIA

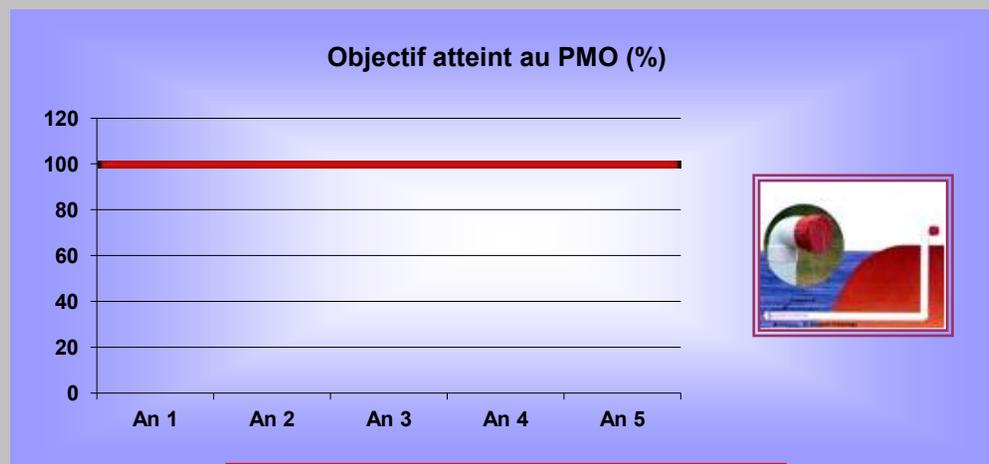
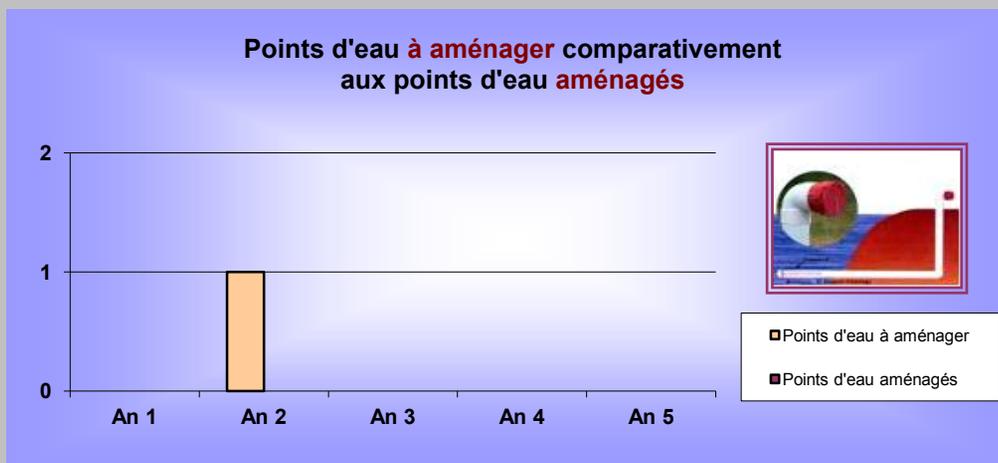


■ Bouteilles à acquérir
■ Bouteilles acquises

Objectif atteint au PMO (%)

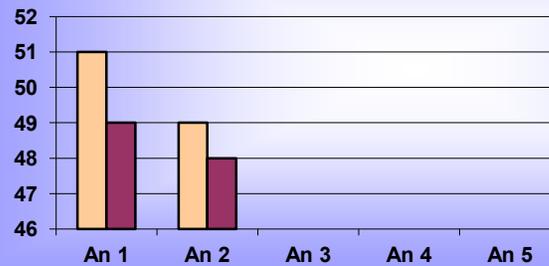


A.14 Aménagement de points d'eau



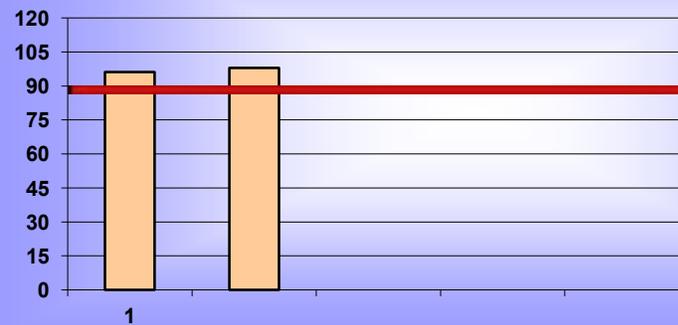
A.15 Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie

Incendies **requérant** une force de frappe (FDF)
comparativement aux incendies où la force de frappe **a été**
atteinte



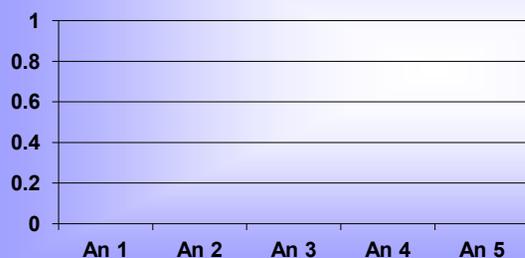
- Incendies où la FDF est requise
- Incendie où la FDF a été atteinte

Objectif atteint au PMO (%)



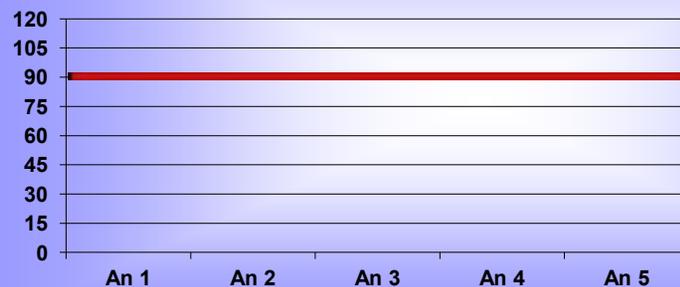
A.16 Force de frappe (FDF) pour les interventions nécessitant les pinces de désincarcération

Interventions de désincarcération requérant une force de frappe comparativement aux interventions où la force de frappe a été atteinte



■ Interventions où la FDF est requise
■ Interventions où la FDF est atteinte

Atteinte de la force de frappe pour les interventions de désincarcération (%)



PARTIE 4

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA VILLE DE PORT-CARTIER

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
<p>1. Planifier les activités de prévention des incendies pour le territoire de la Ville de Port-Cartier. Cette planification devra comporter, au minimum, les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un programme d'évaluation et d'analyse des incidents; - Une évaluation de la réglementation municipale et de son application; - Un programme sur la vérification des avertisseurs de fumée; - Un programme d'inspection des risques plus élevés; - Une programmation d'activités de sensibilisation du public. <p>De plus, la planification devra intégrer les actions 3 à 15 du présent plan de mise en œuvre ainsi que les actions 35 à 39.</p>	90%	<p>Programme des risques plus élevés. (terminé et remis en 2011)</p> <p>Programme sensibilisation du public. (terminé et remis en 2011)</p> <p>Programme avertisseurs de fumée. (terminé et remis en 2011)</p> <p>Programme d'évaluation et d'analyse des incidents. (terminé en 2011) sera remis en 2012.</p>	<p>Les points suivants pour 2012:</p> <p>Remettre le Programme d'évaluation et d'analyse des incidents.</p> <p>La révision de la réglementation municipale a été faite et son adoption sera effective en 2012.</p>
<p>2. Transmettre un rapport annuel d'activités au Comité de Sécurité Incendie à l'égard de l'historique des interventions et le cas échéant, faire des recommandations sur les modifications à apporter aux programmes de prévention des incendies ou à la réglementation municipale.</p>	100%	<p>Le rapport actuel fait état du pourcentage de réussite des objectifs prévus au schéma pour 2011.</p> <p>Un tableau d'atteinte de la force de frappe prévue dans le protocole opérationnel de l'annexe A sera joint au présent rapport.</p>	<p>Produire un rapport annuel.</p>
<p>3. Élaborer et appliquer le programme sur l'évaluation et l'analyse des incidents et y consigner les données transmises sur les interventions du service incendie.</p>	75%	<p>le rapport sur l'année 2011 sera complété sous peu et transmis.</p>	<p>Compléter le programme d'évaluation et d'analyse des incidents.</p>
<p>4. Effectuer la recherche des circonstances et des causes probables de tous les incendies en toute circonstance.</p>	100%	<p>Après chaque intervention incendie nécessitant une RCI, les directives opérationnelles du service stipulent que l'officier commandant de l'intervention doit effectuer la recherche des causes et circonstances de l'incendie et joindre le rapport de celle-ci à son rapport d'intervention.</p>	<p>Poursuivre les recherches des causes et circonstances tel qu'établi dans les directives opérationnelles du service. Pour tout incendie majeur, il a été décidé que le rapport RCI sera complété par le lieutenant Daragon et le directeur Bonin.</p>

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
5. Assurer la formation de base et continue des effectifs qui seront affectés à l'action N°3.	100%	L'ensemble des effectifs du service est formé dans les délais prescrits par la Loi sur la sécurité incendie. Un programme est établi, année après année, afin de former chaque candidat pompier dans les délais requis par la loi.	Maintenir la formation des pompiers selon la planification déjà établie.
6. Déclarer les incendies au ministre de la Sécurité publique sur le formulaire papier ou électronique prévu à cet effet.	100%	Chaque incendie est déclaré au ministère de la Sécurité publique par le biais du DSI 2003 tel que stipulé dans la loi.	Maintenir la déclaration des incendies sur le territoire de la Ville de Port-Cartier.
7. Participer au processus d'harmonisation de la réglementation en matière de sécurité incendie et le cas échéant, apporter des modifications à la réglementation en s'inspirant des recommandations formulées dans le rapport annuel (action no 2).	80%	La réglementation incendie de la Ville de Port-Cartier a été modifiée par le Service incendie. Il reste toutefois à faire les vérifications juridiques avec le Service du greffe de la Ville. La Ville a été plusieurs mois dans l'année 2011 sans greffier. Le tout sera finalisé en 2012.	La réglementation sera adoptée par le conseil municipal en 2012 et soumis à la MRC.
8. Donner avis au service d'urbanisme de la municipalité lors de modifications aux règlements de zonage et de construction.	100%	Le service incendie est informé de chaque modification de réglementation au niveau de l'urbanisme par des mesures déjà mises en place depuis les dernières années.	Maintenir la bonne communication entre le Service incendie et le Service d'urbanisme afin d'être informés de tout changement aux réglementations déjà en place.
9. Élaborer et appliquer le programme de vérification des avertisseurs de fumée dans tous les logements aux cinq ans.	115%	L'application du programme de vérification des avertisseurs de fumée se poursuit et le rapport sera remis à la MRC en 2012.	Maintenir et appliquer ce programme.
10. Assurer la formation de base et continue des effectifs qui seront affectés à cette tâche.	100%	La formation des effectifs qui sont affectés aux visites a été donnée en 2011 et nous assurons une continuité en 2012.	Maintenir cette formation.
11. Élaborer et appliquer le programme d'inspection des risques plus élevés de manière à inspecter les bâtiments de risque moyen autres que des logements tous les cinq ans ou lors de projets majeurs d'agrandissement ou de construction.	33%	Le programme d'inspection des risques plus élevés (moyens) a été instauré en 2011 et entamé en 2012, tous les bâtiments de cette catégorie seront inspectés dans les 3 prochaines années.	Maintenir et appliquer ce programme.

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
12. Élaborer et appliquer le programme d'inspection des risques plus élevés de manière à inspecter les bâtiments de risque élevé tous les trois ans ou lors de projets majeurs d'agrandissement ou de construction.	57%	Le programme d'inspection des risques plus élevés (élevés) a été instauré en 2011 et entamé en 2012, tous les bâtiments de cette catégorie seront inspectés dans la prochaine année.	Maintenir et appliquer ce programme.
13. Élaborer et appliquer le programme d'inspection des risques plus élevés de manière à inspecter les bâtiments de risque très élevés tous les deux ans ou lors de projets majeurs d'agrandissement ou de construction.	45%	L'année 2010 a servi à l'élaboration du programme d'inspection, tandis que 2011 fut une année d'essais et de mise en place. Cette catégorie de risques (très élevés) prévoyait deux ans pour la réalisation des objectifs, toutefois certaines contraintes hors de notre contrôle sont venues affecter nos réalisations. (plus de 5 mois d'absence de 2 des officiers chargés des inspections)	Maintenir et appliquer ce programme. Nous nous assurerons que l'objectif soit atteint, même s'il y a des absences.
14. Assurer la formation de base et continue des effectifs qui seront affectés aux actions Nos 11, 12 et 13.	100%	Les inspections des bâtiments prévues dans le programme d'inspection seront réalisées par l'officier responsable de la prévention, ainsi que par les 4 officiers aux opérations. Ceux-ci sont formés selon les exigences relatives à la formation en vigueur et sont tous reconnus techniciens en prévention des incendies.	Maintenir la formation des effectifs affectés à l'inspection des bâtiments, conformément aux exigences relatives à la formation.
15. Élaborer et appliquer la programmation d'activités de sensibilisation du public tout au long de l'année et visant plusieurs types de clientèle et incluant, le cas échéant, une formation aux pompiers.	100%	Les activités d'éducation du public ont été réalisées selon une méthodologie déjà instaurée dans les années précédentes.	Maintenir et appliquer ce programme.

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
16. Respecter les protocoles opérationnels tels que décrits à l'annexe A.	84%	<p>Un rapport des forces de frappe (atteintes ou non atteintes) sera joint en annexe.</p> <p>Une recommandation a été faite en 2011 afin d'augmenter légèrement le délais pour le secteur industriel. Nous sommes en attente de la décision pour 2012. Toutefois en 2011 la grande majorité des FDF que nous n'avons pas atteintes est dû au manque de personnel. Une demande pour aller en embauche avait été faite en janvier 2011, l'approbation à été obtenue en octobre 2011. Le recrutement ne fut pas fructueux, Nous devrions retourner en recrutement en début d'année 2012.</p>	Maintenir la force de frappe selon les délais accordés pour les interventions le nécessitant.
17. Élaborer, uniformiser et appliquer les procédures opérationnelles d'intervention sur la base, notamment, du Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie publié par le MSP.	100%	Le service incendie a mis en application depuis quelques années, des directives opérationnelles sécuritaires ainsi que des procédures d'opérations normalisées, le tout en lien avec <i>le Guide des opérations du MSP</i> .	Maintenir les procédures en place et ajouter de nouvelles procédures lorsque requis. Nous sommes à changer la façon de faire la distribution des procédures et en assurer un meilleur suivi.
18. Transmettre les procédures de déploiement des ressources à la centrale d'appel d'urgence.	100%	Les procédures ont été transmises à la centrale 911 CAUREQ au début de l'année 2011. La centrale fait actuellement l'entrée des données dans son système.	Maintenir à jour les procédures de déploiement.
19. Pour le secteur de Rivière-Pentecôte, mettre en place une entente intermunicipale afin de permettre le déploiement de ressources à partir de la caserne de Baie-Trinité.	100%	Une entente est déjà en place actuellement pour l'entraide intermunicipale (lorsque requise) avec la municipalité de Baie-Trinité. Une mise à jour de celle-ci a été signée en 2011.	Maintenir, appliquer et garder à jour cette entente.
20. Mettre en place un plan de recrutement pour la caserne de Rivière-Pentecôte.	100%	En 2011, une campagne de recrutement de pompiers a été mise en place. Quelques candidats ont été embauchés pour le secteur Port-Cartier mais nous n'avons reçu aucune candidature pour le secteur Pentecôte. Une autre campagne de recrutement débutera sous peu pour 2012.	Effectuer d'autres rencontres d'information pour le recrutement afin de trouver plus de pompiers pour ce secteur.

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
21. Rédiger, avec la collaboration des municipalités, un modèle d'entente intermunicipale d'assistance mutuelle ou réviser celle existante afin de pouvoir avoir recours lorsque requis à un nombre plus important de ressources additionnelles.	90%	<p>Une entente est actuellement en place avec la municipalité la plus à l'ouest (Baie-Trinité),</p> <p>Une autre entente avec la Ville de Sept-Iles est présentement rédigée et acceptée par les directeurs des 2 services d'incendie. Cette entente est présentement en attente d'approbation du conseil de Ville de Port-Cartier depuis près de 6 à 8 mois.</p>	Maintenir les ententes et les garder à jour.
22. Entériner les ententes intermunicipales requises (de fourniture de services, de délégation de compétence, d'entraide automatique ou d'assistance mutuelle) en matière de couverture de protection incendie de manière à rencontrer les objectifs de protection du schéma.	90%	Voir point numéro 21...	Maintenir les ententes et les garder à jour.
23. Maintenir l'entente avec l'École nationale des pompiers de manière à assurer la formation des effectifs voués à la sécurité incendie.	100%	<p>Le Service incendie de la Ville de Port-Cartier offre également de la formation aux industries et institutions qui sont situées sur le territoire de la Ville de Port-Cartier. Cette formation est reconnue par l'École nationale des pompiers du Québec. Nous n'offrons toutefois plus un service régional.</p> <p>Comme l'entente avec l'ENPQ se termine en 2012, advenant tout changement de notre statut de Centre de formation de l'ENPQ, des démarches seront entreprises avec tout autre centre de formation de l'ENPQ.</p>	Maintenir les ententes et les garder à jour.
24. Maintenir la conformité avec la réglementation en vigueur concernant la formation du personnel des services d'incendie au Québec.	100%	L'ensemble du personnel du service est formé, ou est en cours de formation, selon les normes en vigueur.	Maintenir le programme de formation du personnel.

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
25. Élaborer un programme d'entraînement continu sur la base de la norme NFPA 1500 et dispenser un entraînement mensuel basé sur le canevas de l'ENPQ.	95%	Au début de chaque année, un calendrier de formations mensuelles est mis à la disposition des pompiers, abordant les différents thèmes qui nécessitent de la pratique pour maintenir à jour les connaissances des pompiers. Il est toutefois difficile de garantir la participation de tous les pompiers du service, à toutes les pratiques.	Maintenir les pratiques mensuelles. Pour 2012, nous avons préparé un "carnet des compétences" qui sera remis à tous les pompiers qui y inscriront les techniques ou manoeuvres utilisées dans l'exercice de leur fonctions, tout au long de l'année. Ainsi, nous pourrons faire un suivi individuel du besoin de pratique des pompiers sur certaines tâches reliées à leur métier.
26. Élaborer ou maintenir un programme de santé et sécurité tel que prescrit par la loi.	100%	Nomination d'un officier et de 2 pompiers au Comité de santé sécurité de la Ville en 2010. L'information est transmise aux pompiers par communiqués.	Maintenir cet objectif pour les prochaines années.
27. Maintenir et appliquer le programme sur l'entretien, la codification et l'évaluation des réseaux d'aqueduc, incluant la vérification des pressions et des débits et des poteaux d'incendie. Ce programme tiendra aussi compte de la codification proposée dans la norme NFPA 291. Ce programme couvrira également l'implantation, l'entretien et l'évaluation des points d'eau sur le territoire, en s'inspirant de la norme NFPA 1142.	100%	L'ensemble des activités d'entretien du réseau d'aqueduc (incluant les poteaux d'incendie) relève du Service des travaux publics. Une demande est faite annuellement afin d'avoir les résultats des essais et tests. En 2011, une firme est venue faire l'étude du réseau d'aqueduc de la Ville. La Ville est présentement à étudier les modifications qui seront apportées, afin de palier aux anomalies rencontrées.	Demander les rapports annuels d'entretien et d'essais au Service des travaux publics. Assurer un suivi du dossier qui a été transmis par la firme.
28. Maintenir les dispositions contractuelles liant le service de sécurité incendie et la centrale 911 et s'assurer d'y retrouver les prescriptions de la norme NFPA 1221. Au besoin, un rapport pourrait être transmis au Comité de Sécurité Incendie pour améliorer les communications dans certains secteurs et assurer l'uniformisation des communications sur l'ensemble du territoire de la MRC.	100%	La Ville de Port-Cartier a renouvelé son entente de service avec le centre 911 CAUREQ en 2010. Un comité de sécurité incendie a également été créé par le CAUREQ et le directeur incendie y siège régulièrement. De plus, un comité de contrôle et d'améliorations des communications a été créé par le CAUREQ et un représentant du Service incendie de Port-Cartier y siège, afin de maintenir à jour et améliorer les communications à l'échelle de la MRC.	Maintenir les ententes et les garder à jour. Conserver, sur les différents comités, des représentants d'un des 2 services incendie de la MRC.

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
29. Mettre en application, le cas échéant, les recommandations formulées par le Comité de Sécurité Incendie ou par le Conseil de la MRC concernant les corrections à apporter à l'égard des systèmes de communication.	100%	Un programme d'achat est élaboré à chaque année sur les systèmes de télécommunications. Pour l'année 2011, des achats de radios mobiles et numériques ont été faits, afin de rajeunir l'équipement désuet et de maintenir le lien radio entre les 2 services d'incendie. Chaque année des mises à jour sont évaluées et si des achats s'imposent, ceux-ci sont proposés au budget. Un montant de 20 000\$ est prévu en 2012 afin d'optimiser le système et régler certains problèmes que nous connaissons de façon ponctuelle.	Maintenir à jour les équipements et apporter les corrections nécessaires pour le bon fonctionnement du système de communications.
30. Élaborer un programme de réalisation des plans d'intervention selon les échéances prévues au schéma pour tous les bâtiments de risque élevé et très élevé en s'inspirant de la norme NFPA 1620.	25%	Un programme est actuellement en conception afin de compléter l'ensemble des plans d'interventions pour les bâtiments à risques élevés et très élevés. Prenez note que certains plans d'interventions étaient déjà en préparation pour l'année 2010. Tous les officiers du Service incendie de Port-Cartier sont responsable de l'élaboration des plans d'interventions des bâtiments qu'ils visitent dans le cadre du programme de prévention.	Maintenir cet objectif annuellement
31. Appliquer le programme de réalisation des plans d'intervention pour les bâtiments de risque élevé et très élevé et incluant, le cas échéant une formation du personnel.	50%	Le programme du point numéro 30 prévoit la réalisation des plans d'interventions pour les bâtiments le nécessitant. En ce début d'année 2012, très peu de plans ont été faits. Il est toutefois prévu qu'ils seront tous faits dans le délai qui nous est alloué.	Maintenir cet objectif annuellement
32. Poursuivre le programme actuel d'entretien des véhicules d'intervention, des équipements et des accessoires de protection des pompiers incluant celles de communication, en se basant sur le Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention publié par le ministère de la Sécurité publique, selon les normes en vigueur et les exigences des fabricants.	100%	À chaque année les équipements, les véhicules et les systèmes le nécessitant subissent les essais recommandés selon le guide du MSP. De plus, des registres de tests et entretiens sont maintenus à jour. Prenez note que le Service des travaux publics assure également un entretien sur les véhicules selon les exigences de la loi (programmePEP).	Maintenir cet objectif annuellement

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
33. Maintenir le programme de remplacement des véhicules et des équipements, de manière à s'assurer que les véhicules soient conformes aux normes ULC et que les objectifs du schéma soient respectés.	100%	À chaque année, le programme triennal prévoit le remplacement des véhicules le nécessitant. Le tout est remis à la direction générale et au conseil de Ville avec les recommandations qui s'imposent. Nous sommes les proposeurs, le conseil les décideurs. En ce début d'année 2012, nous sommes à préparer un devis pour le remplacement d'un camion citerne pompe, qui devrait entrer en fonction en 2012.	Maintenir cet objectif annuellement
34. Réaliser les attestations de performance pour les véhicules muni d'une pompe intégrée et ayant plus de quinze ans d'âge ou n'ayant pas de plaque d'homologation ULC.	100%	À chaque année, tous les véhicules et équipements réglementés par la norme subissent des essais et tests. Ces derniers son inscrits dans un registre.	Maintenir cet objectif annuellement
35. Pour les logements se trouvant dans les zones où la force de frappe n'est pas atteinte, visiter tous les logements deux fois aux cinq ans dans le cadre du Programme de vérification des avertisseurs de fumée (voir action N°1).	100%	Le tout est inclu au programme de vérification des avertisseurs de fumée. (voir action #1 et #9)	Maintenir le programme des avertisseurs de fumée en application et à jour.
36. Pour les bâtiments de risque moyens (sauf les logements) où la force de frappe n'est pas atteinte, visiter les bâtiments deux fois aux cinq ans dans le cadre du Programme d'inspection des risques plus élevés (voir action N°1).	100%	Le tout est inclu au programme d'inspections des risques plus élevés. (voir action #1-11-12-13)	Maintenir le programme d'inspection des risques plus élevés en application et à jour.
37. Pour les bâtiments de risque élevés où la force de frappe n'est pas atteinte, visiter les bâtiments deux fois aux trois ans dans le cadre du Programme d'inspection des risques plus élevés (voir action N°1).	100%	Le tout est inclu au programme d'inspections des risques plus élevés. (voir action #1-11-12-13)	Maintenir le programme d'inspection des risques plus élevés en application et à jour.
38. Pour les bâtiments de risque très élevés où la force de frappe n'est pas atteinte, visiter les bâtiments tous les ans dans le cadre du Programme d'inspection des risques plus élevés (voir action N°1).	100%	Le tout est inclu au programme d'inspections des risques plus élevés. (voir action #1-11-12-13)	Maintenir le programme d'inspection des risques plus élevés en application et à jour.

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
39. Pour les secteurs où la force de frappe n'est pas atteinte, analyser la réglementation municipale et y apporter des modifications le cas échéant, dans le but d'y inclure des dispositions visant spécifiquement ces secteurs (par exemple : brigade, système d'extinction fixe, système de détection, etc.).	90%	Des demandes de modifications au Règlement sur la sécurité incendie ont été faites en 2011. Il est toutefois en attente de vérification de la part du Service du greffe.	Maintenir une analyse de la réglementation annuellement et apporter les correctifs lorsque requis.
40. Suite à l'entente à intervenir avec la Ville de Sept-Îles, desservir le secteur de Gallix au niveau de l'intervention.	80%	Tel que stipulé dans les actions #21-22-23. Une entente non-officielle est actuellement en place, afin d'intervenir dans le secteur de Gallix. L'entente officielle est acceptée par les directeurs des Services incendie et est présentement dans les mains des conseils de Ville pour approbation officielle.	Maintenir l'entente en application et à jour.
41. Affecter le personnel requis (pompiers et préventionnistes) pour la réalisation et l'application des programmes de prévention.	70%	Compris dans les fonctions et définitions de tâches de chaque employé cadre du Service incendie.	S'assurer de rencontrer les objectifs à atteindre.
42. Participer au Comité de Sécurité Incendie permanent pour assurer l'harmonisation et le suivi du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.	100%	Le directeur du service et un membre du conseil municipal font partie du Comité de sécurité incendie et y siègent lorsque requis, afin de s'assurer du suivi.	Maintenir
43. Participer à l'harmonisation de la planification en matière de prévention des incendies, de réglementation et de communications à l'échelle de la MRC (via le Comité de Sécurité Incendie).	100%	Compris dans les fonctions des membres du Comité de sécurité incendie (voir action #42)	Maintenir
44. Participer au processus de concertation à l'échelle de la MRC rejoignant tous les intervenants reliés à la sécurité incendie au moins une fois par année (via le Comité de Sécurité Incendie).	100%	Compris dans les fonctions des membres du Comité de sécurité incendie (voir action #42-43)	Maintenir
45. Élaborer un rapport annuel sur la réalisation du plan de mise en œuvre et le transmettre au Comité de Sécurité Incendie, de manière à ce que la MRC puisse réaliser son rapport d'activité dans le délai requis.	100%	Le rapport actuel fait état de la réalisation des objectifs.	Maintenir ce rapport annuellement.

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
46. Participer à l'analyse de la mise sur pied d'un système de communication à l'échelle des deux municipalités (via le Comité de Sécurité Incendie).	100%	Compris dans les fonctions des membres du Comité de sécurité incendie (voir action #42-43-44)	Maintenir
47. Participer au processus de coordination à l'échelle de la MRC des intervenants liés à la sécurité publique au moins une fois par année (via le Comité de Sécurité Incendie ou le Comité de Sécurité Publique).	100%	Compris dans les fonctions des membres du Comité de sécurité incendie (voir action #42-43-44-46)	Maintenir

Tableaux servant à évaluer les indicateurs de performance

Tableau A.1

Programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseurs de fumée			
Année prévue au PMO	Nb de visites à effectuer	Nb de visites effectuées	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	116	116	100
An 2	421	484	115
An 3	551		0
An 4	551		0
An 5	551		0
Total:	2190	600	27

Tableau A.2

Programme d'inspection périodique des risques plus élevés			
Année prévue au PMO	Nb de bâtiments à inspecter	Nb de bâtiments inspectés	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	0	n/a
An 2	97	54	56
An 3	79		0
An 4	70		0
An 5	69		0
Total:	315	54	17

Tableau A.3

Plans d'intervention			
Année prévue au PMO	Nb de plans d'intervention à réaliser	Nb de plans d'intervention réalisés	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	0	n/a
An 2	0	0	n/a
An 3	30		0
An 4	29		0
An 5	29		0
Total:	88	0	0

Tableau A.4

Formation des pompiers					
Année prévue au PMO	Nb de pompiers du SSI	Nb de pompiers non soumis à la réglementation (embauchés avant 1998)	Nb de pompiers devant être formés selon les exigences	Nb de pompiers formés selon les exigences	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	31	2	29	29	100
An 2	32	0	32	32	100
An 3					n/a
An 4					n/a
An 5					n/a

Tableau A.5

Formation des officiers					
Année prévue au PMO	Nb d'officiers du SSI	Nb d'officiers non soumis à la réglementation	Nb d'officiers devant être formés selon les exigences	Nb d'officiers formés selon les exigences	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	6	0	6	6	100
An 2	6	0	6	6	100
An 3					n/a
An 4					n/a
An 5					n/a

Tableau A.6

Essais et vérifications annuels des véhicules			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant subir un essai et/ou une vérification annuelle	Nb de véhicules ayant réussi l'essai et/ou une vérification annuelle	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	8	8	100
An 2	8	8	100
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a

Tableau A.7

Attestation de performance des véhicules			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de performance	Nb de véhicules ayant réussi une attestation de performance	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	6	6	100
An 2	6	6	100
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a

Tableau A.8

Attestation de conformité des véhicules			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de conformité	Nb de véhicules ayant réussi une attestation de conformité	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	8	8	100
An 2	8	8	100
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a

Tableau A.9

Modification sur les véhicules d'intervention			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une modification	Nb de véhicules qui ont fait l'objet d'une modification	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	1	1	100
An 2	0	0	n/a
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a

Tableau A.10

Essai annuel des pompes portatives			
Année prévue au PMO	Nb de pompes portatives devant subir un essai annuel	Nb de pompes portatives ayant subi et réussi un essai annuel	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	3	3	100
An 2	3	3	100
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a

Tableau A.11

Acquisition des vêtements de protection et d'équipement d'intervention						
Année prévue au PMO	Nb d'habits de combat à acquérir	Nb d'habits de combat acquis	Objectif atteint au PMO (%)	Nb d'avertisseurs de détresse pour APRIA à acquérir	Nb d'avertisseurs de détresse pour APRIA acquis	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	3	3	100	0	0	n/a
An 2	5	5	100	0	0	n/a
An 3			n/a			n/a
An 4			n/a			n/a
An 5			n/a			n/a

Tableau A.12

Acquisition et entretien des appareils de protection respiratoire isolants autonomes (APRIA)						
Année prévue au PMO	Nb d'APRIA à acquérir	Nb d'APRIA acquis	Objectif atteint au PMO (%)	Nb d'APRIA devant subir un banc d'essai	Nb d'APRIA ayant subi et réussi le banc d'essai	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	0	n/a	38	38	100
An 2	0	0	n/a	38	38	100
An 3			n/a			n/a
An 4			n/a			n/a
An 5			n/a			n/a

Tableau A.13

Acquisition des bouteilles pour les appareils de protection respiratoire isolants autonomes (APRIA)			
Année prévue au PMO	Nb de bouteilles pour APRIA à acquérir	Nb de bouteilles pour APRIA acquises	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	6	6	100
An 2	0	0	n/a
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a
Total:	6	6	100

Tableau A.14

Aménagement de points d'eau			
Année prévue au PMO	Nb de points d'eau à aménager	Nb de points d'eau aménagés	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	0	n/a
An 2	0	0	n/a
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a
Total:	0	0	n/a

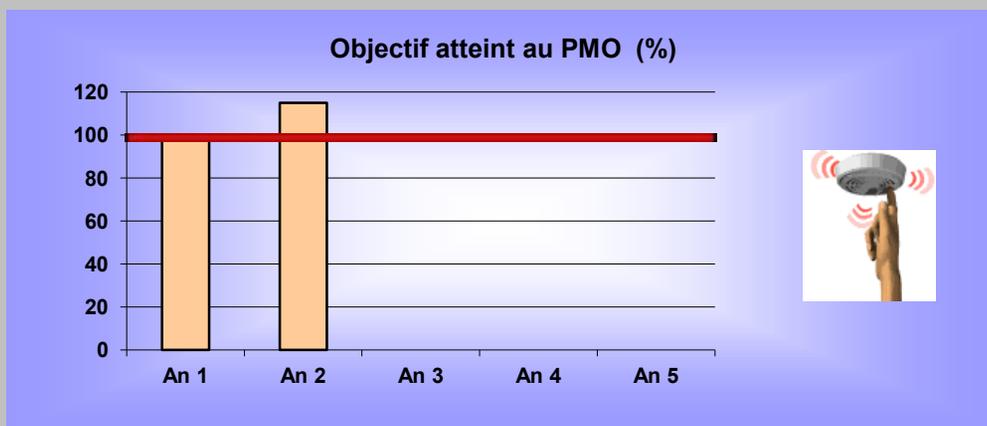
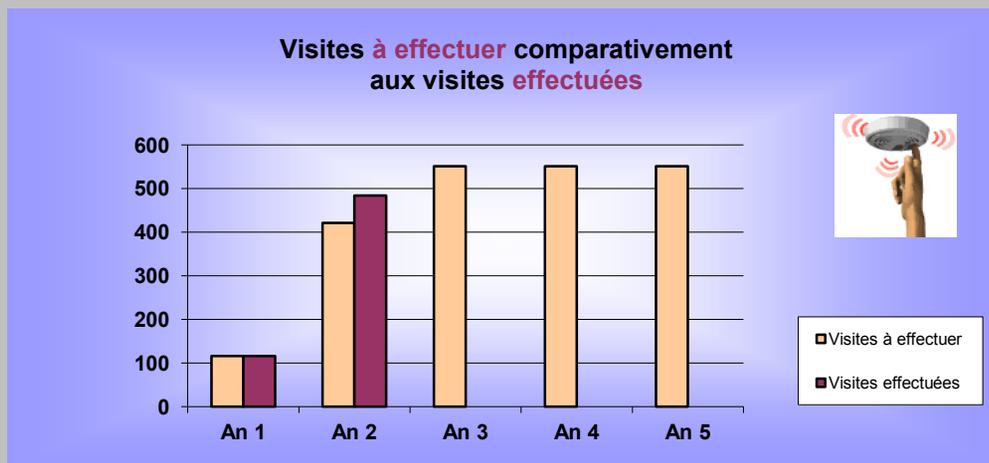
Tableau A.15

Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie					
Année prévue au PMO	Nb total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour un incendie de bâtiment	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	138	50	47	41	87
An 2	126	56	51	43	84
An 3					n/a
An 4					n/a
An 5					n/a

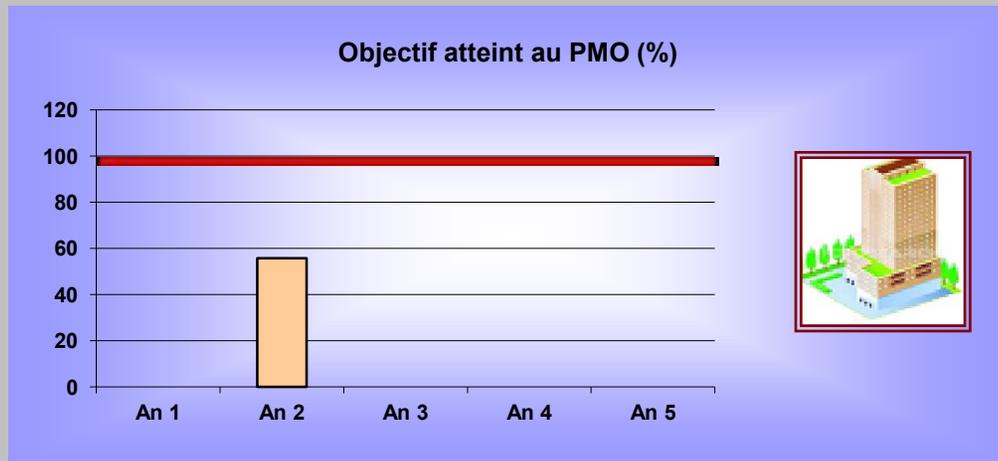
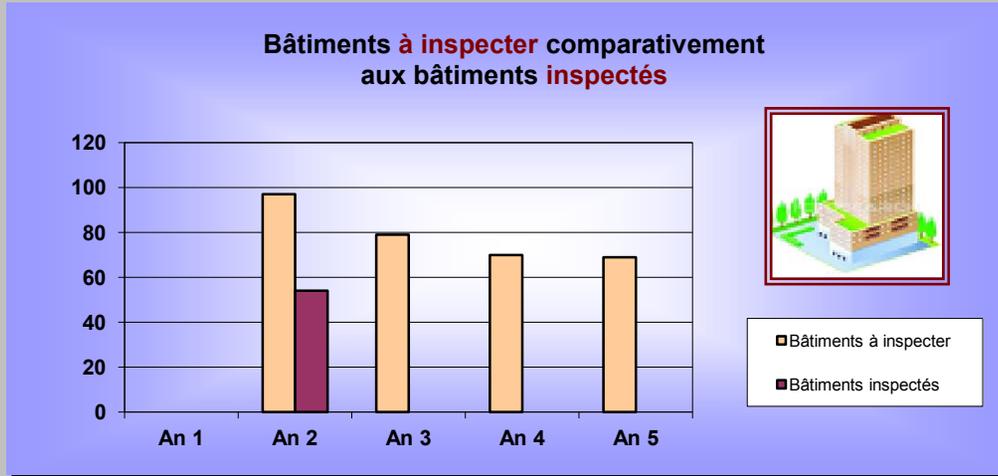
Tableau A.16

Force de frappe (FDF) pour les interventions nécessitant les pinces de désincarcération					
Année prévue au PMO	Nb total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour la désincarcération	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte	Atteinte de la FDF pour les interventions de désincarcération (%)
An 1					n/a
An 2					n/a
An 3					n/a
An 4					n/a
An 5					n/a

A.1 Programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseurs de fumée

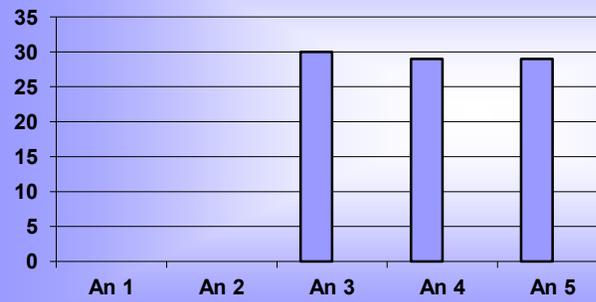


A.2 Programme d'inspections périodiques des risques plus élevés



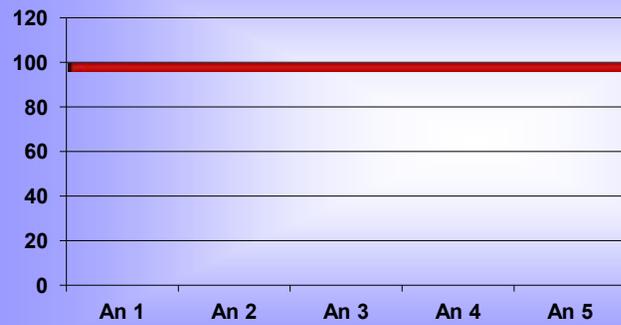
A.3 Plans d'intervention

Plans d'intervention à réaliser comparativement aux plans d'intervention réalisés



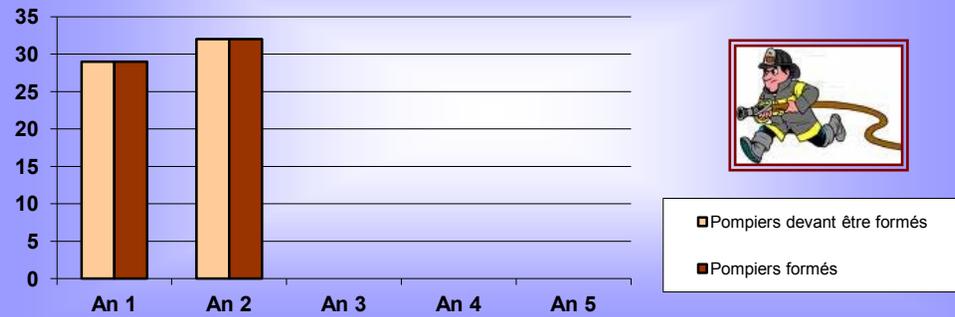
- Plans d'intervention à réaliser
- Plans d'intervention réalisés

Objectif atteint au PMO (%)

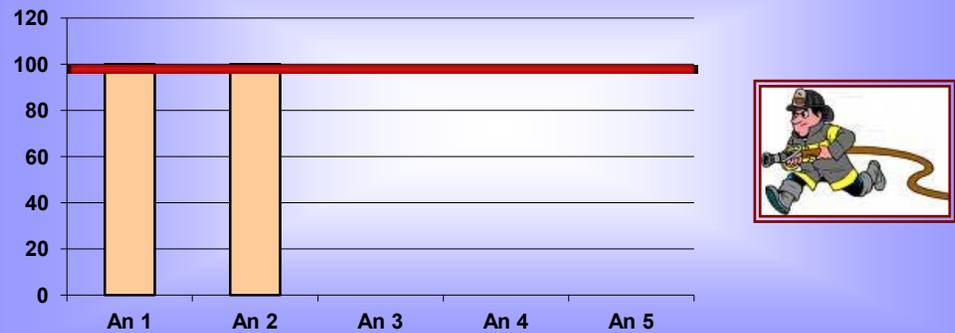


A.4 Formation des pompiers

Pompiers **devant être** formés comparativement
aux pompiers **formés** selon les exigences

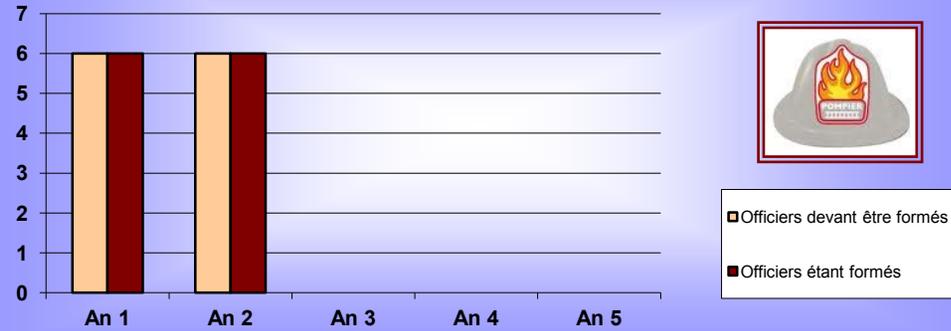


Objectif atteint au PMO (%)

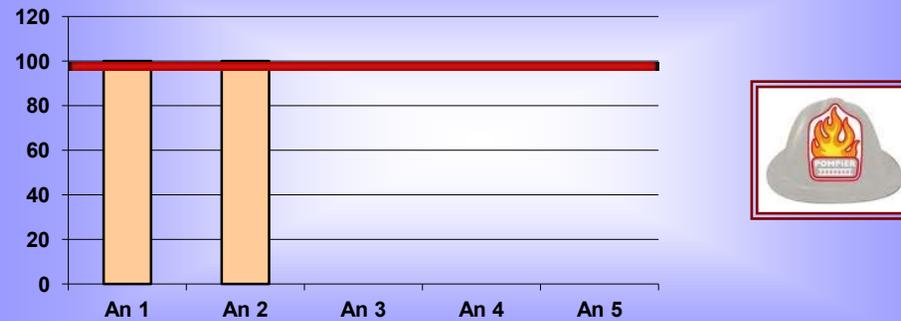


A.5 Formation des officiers

Officiers **devant être formés** comparativement
aux officiers **formés** selon les exigences

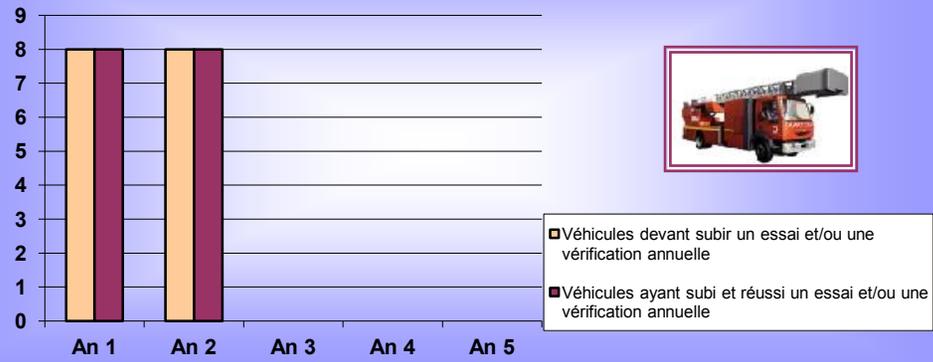


Objectif atteint au PMO (%)

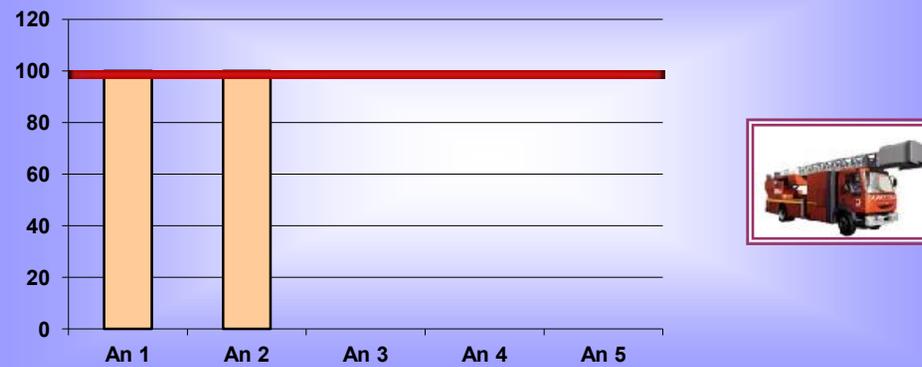


A.6 Essais et vérifications annuels des véhicules

Suivi des essais et des vérifications annuels des véhicules

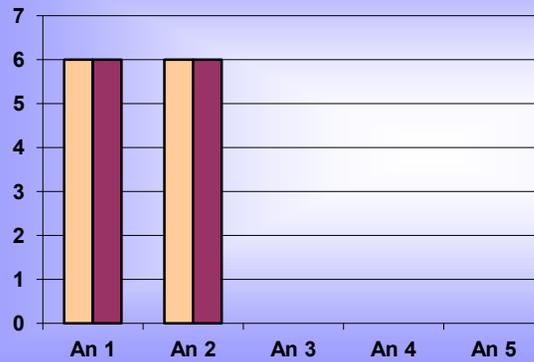


Objectif atteint au PMO (%)



A.7 Attestation de performance des véhicules

Suivi des attestations de performance des véhicules



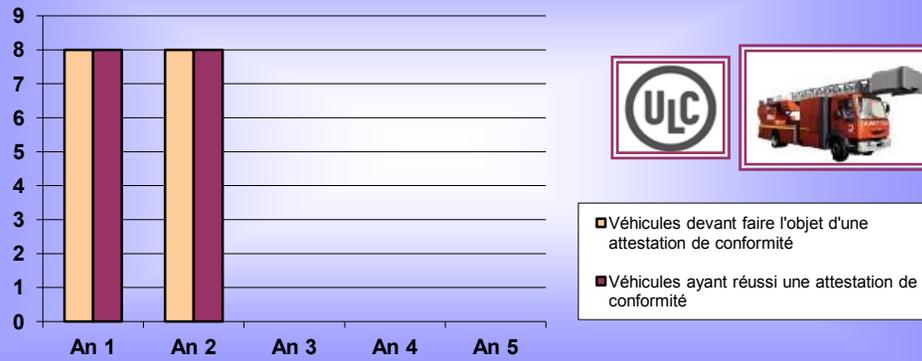
- Véhicules devant subir une attestation de performance
- Véhicules ayant réussi une attestation de performance

Objectif atteint au PMO (%)

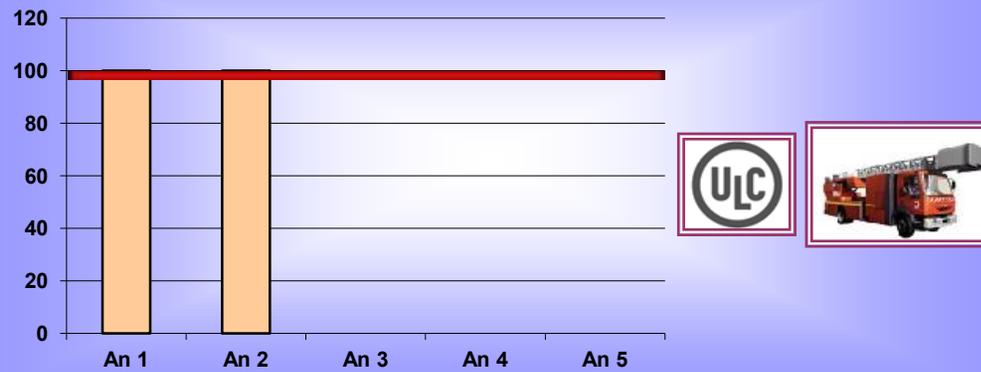


A.8 Attestation de conformité des véhicules

Suivi des attestations de conformité des véhicules

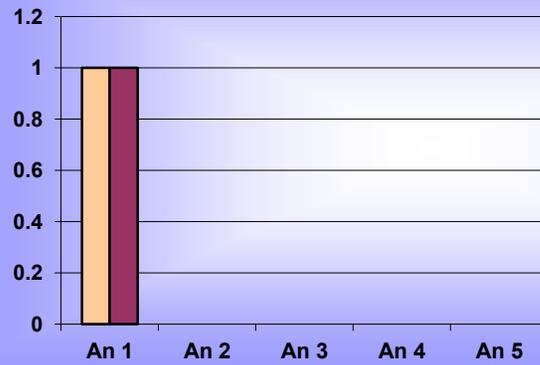


Objectif atteint au PMO (%)



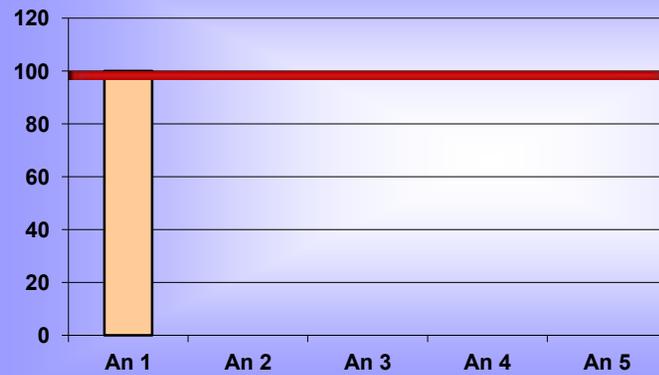
A.9 Modifications sur les véhicules d'intervention

Suivi des modifications des véhicules



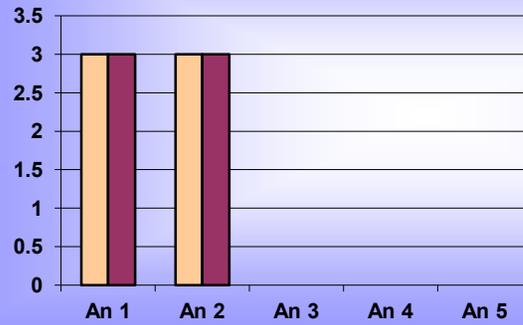
- Véhicules devant faire l'objet d'une modification
- Véhicules qui ont fait l'objet d'une modification

Objectif atteint au PMO (%)



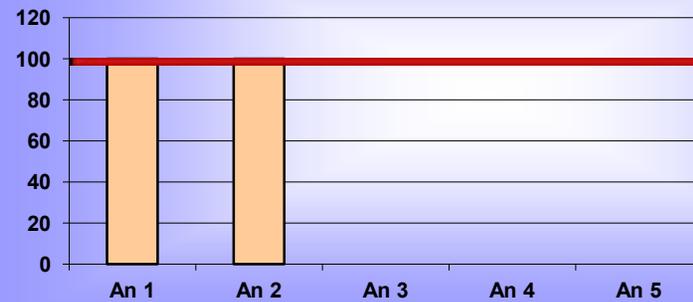
A.10 Essai annuel des pompes portatives

Pompes portatives **devant subir** un essai annuel
comparativement aux pompes portatives
ayant subi et réussi un essai annuel

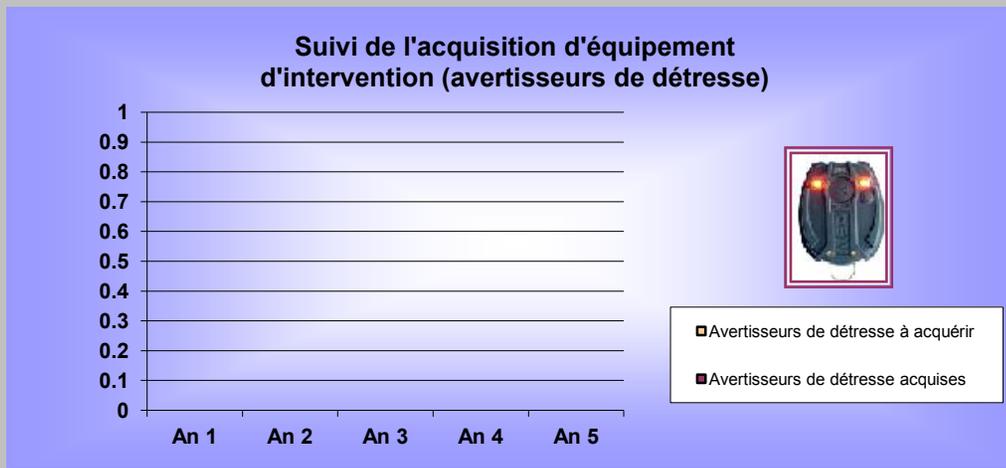
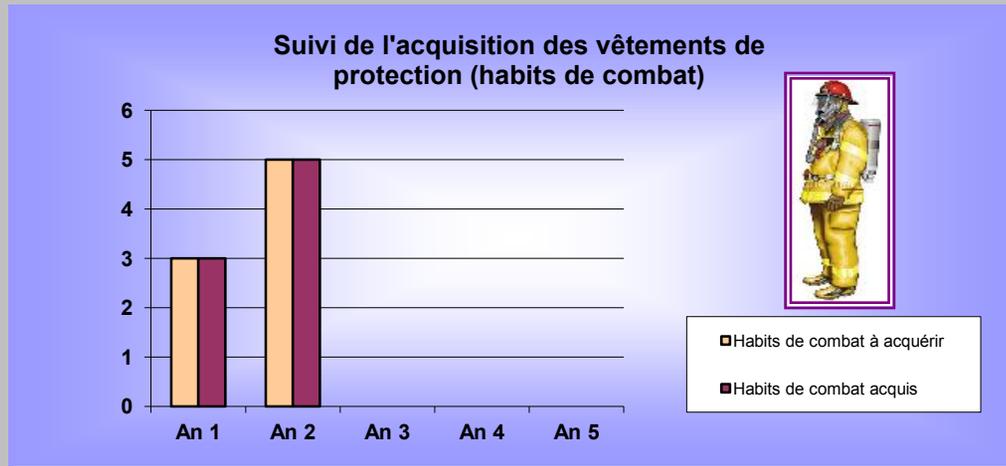


- Pompes portatives devant subir un essai annuel
- Pompes portatives ayant subi et réussi un essai annuel

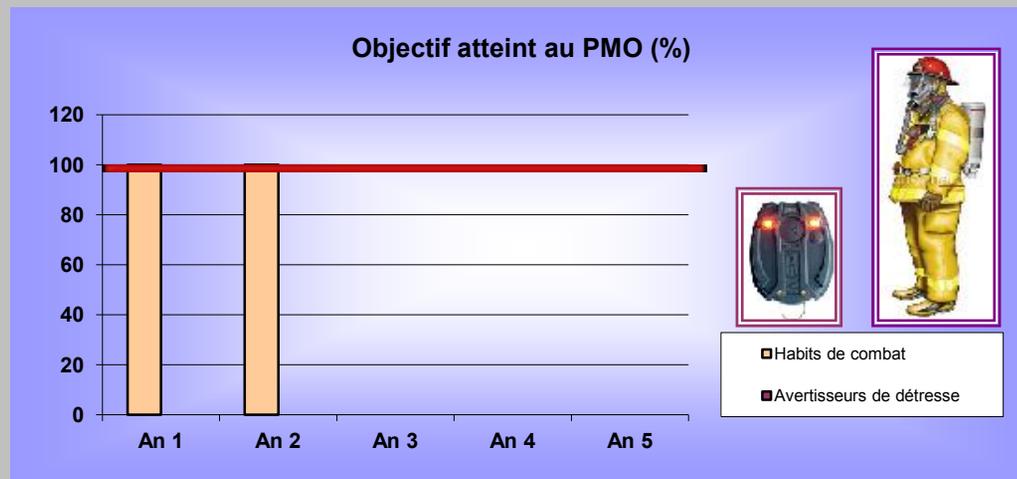
Objectif atteint au PMO (%)



A.11 Acquisition des vêtements de protection et d'équipement d'intervention

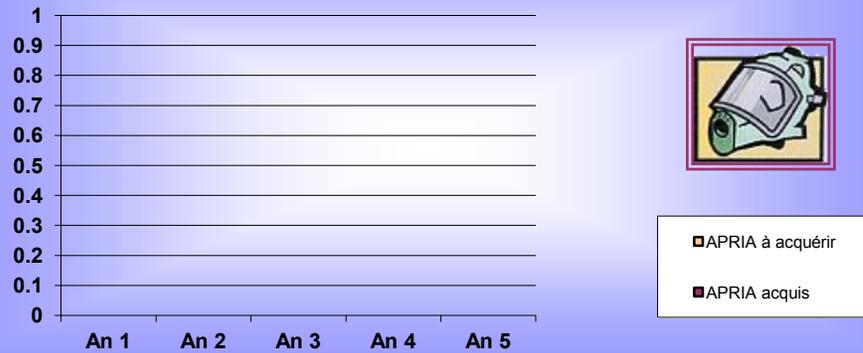


A.11 Acquisition des vêtements de protection et d'équipement d'intervention (suite)

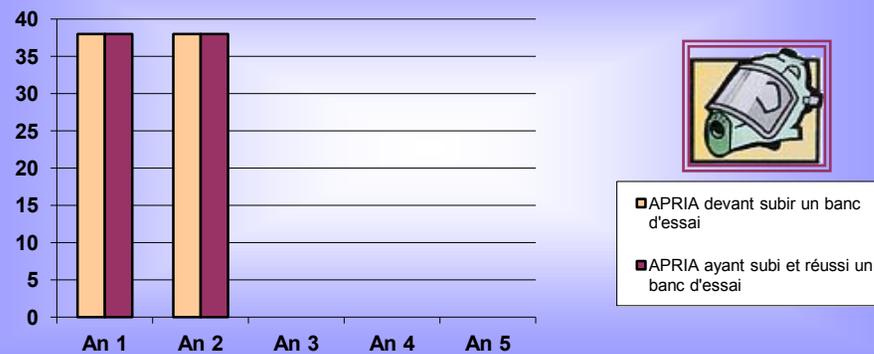


A.12 Acquisition et entretien des appareils de protection respiratoire isolants autonomes (APRIA)

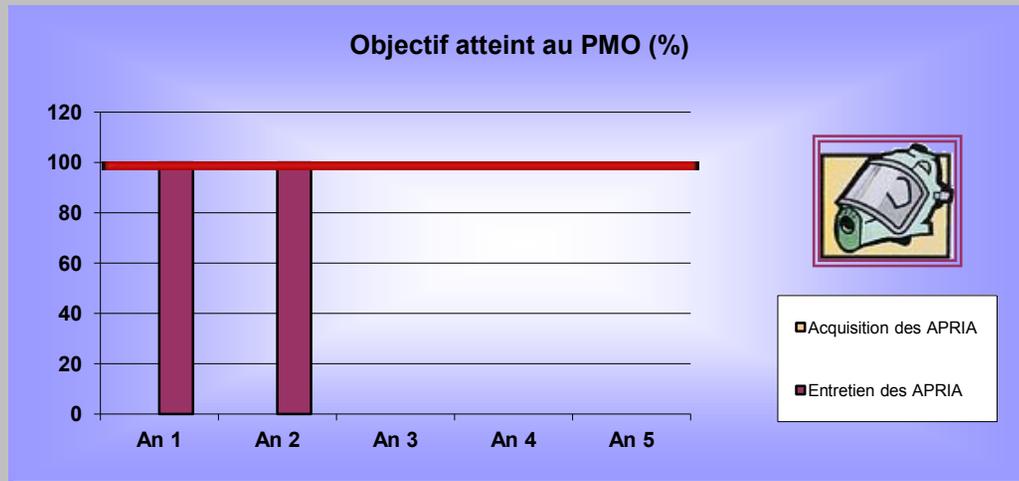
Suivi de l'acquisition des APRIA



Suivi des bancs d'essai des APRIA

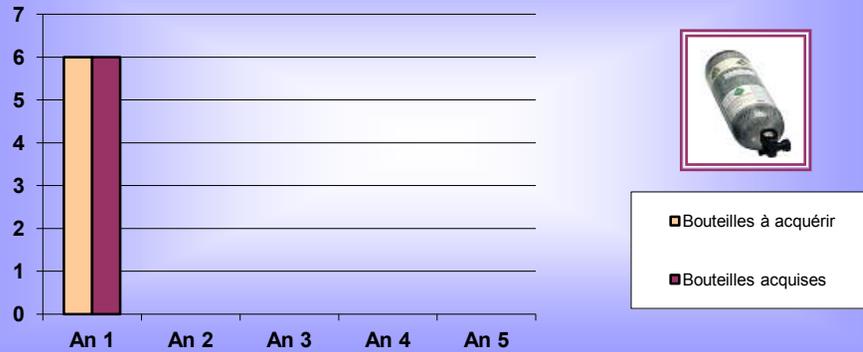


A.12 Acquisition et entretien des appareils de protection respiratoire isolants autonomes (APRIA) (suite)

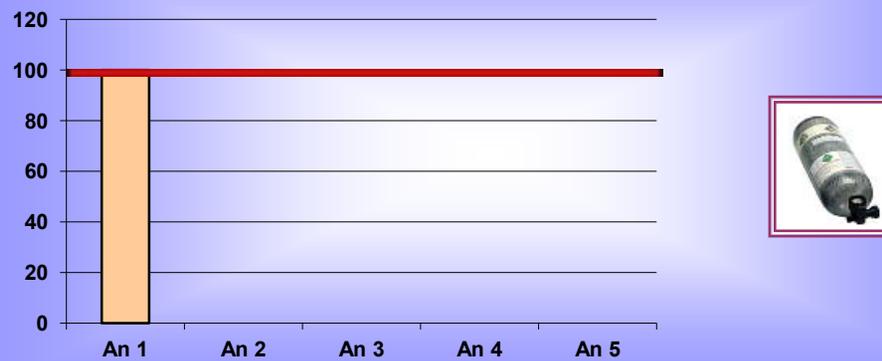


A.13 Acquisition des bouteilles pour les appareils de protection respiratoire isolants autonomes (APRIA)

Suivi de l'acquisition des bouteilles pour APRIA

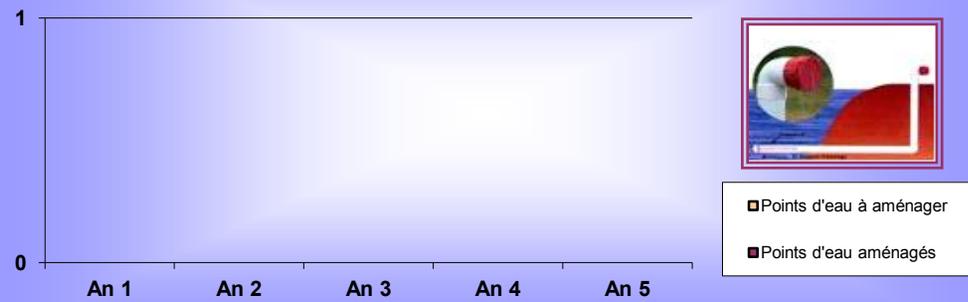


Objectif atteint au PMO (%)

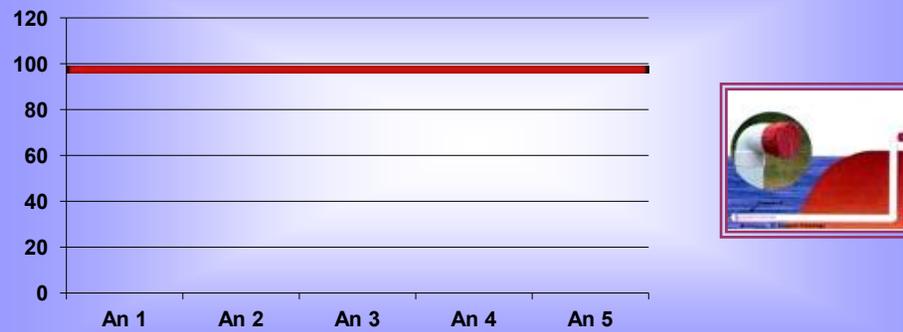


A.14 Aménagement de points d'eau

Points d'eau à aménager comparativement
aux points d'eau aménagés

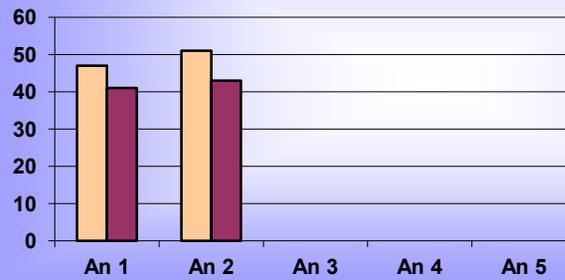


Objectif atteint au PMO (%)



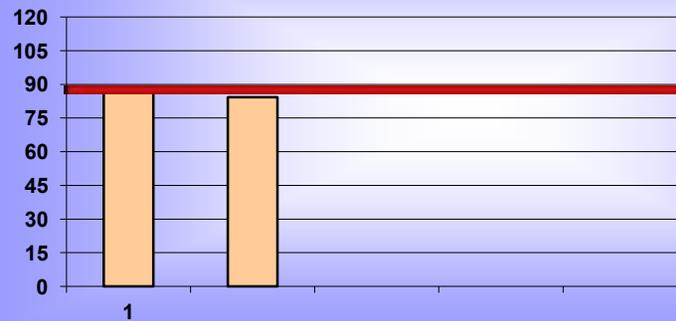
A.15 Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie

Incendies **requérant** une force de frappe (FDF)
comparativement aux incendies où la force de frappe **a été atteinte**



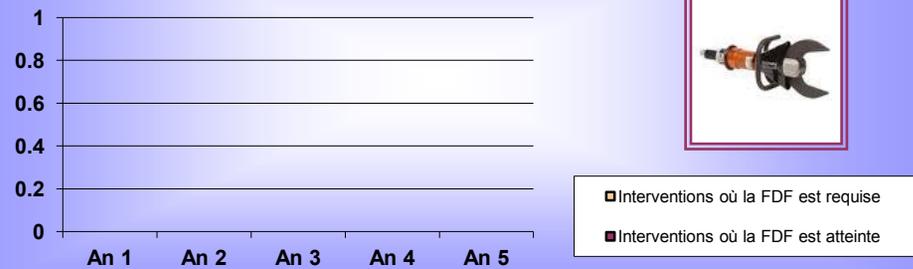
- Incendies où la FDF est requise
- Incendie où la FDF a été atteinte

Objectif atteint au PMO (%)

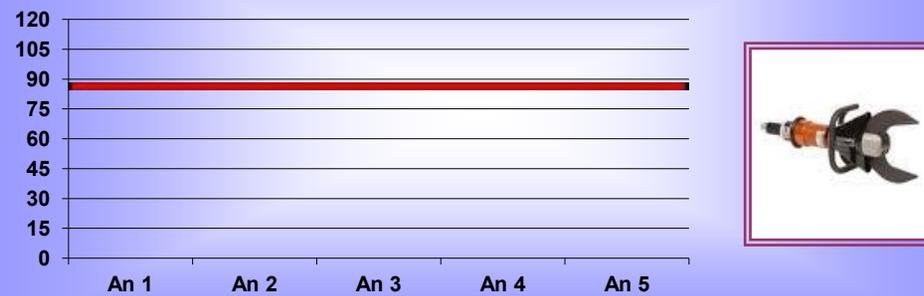


A.16 Force de frappe (FDF) pour les interventions nécessitant les pinces de désincarcération

Interventions de désincarcération requérant une force de frappe comparativement aux interventions où la force de frappe a été atteinte



Atteinte de la force de frappe pour les interventions de désincarcération (%)



PARTIE 5

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU TNO LAC-WALKER

Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
1. Conclure une entente de service afin que les cinq programmes de prévention soient appliqués par les ressources du service incendie de Sept-Îles dans le secteur du lac Daigle. (Voir le plan de mise en œuvre de la Ville de Sept-Îles)	100%	entente signée en février 2012	
2. Suite à une entente de service avec la Ville de Sept-Îles, s'assurer que le secteur du lac Daigle soit desservi par le service incendie de Sept-Îles, en conformité avec les protocoles opérationnels de l'annexe A.	100%		
3. Suite à une entente de service avec la Ville de Sept-Îles, appliquer le programme de réalisation des plans d'intervention pour les bâtiments de risques élevés et très élevés dans le secteur du lac Daigle, tel que défini au schéma.	25%		prévue pour août 2012
4. Pour les bâtiments se trouvant au lac Daigle, visiter tous les bâtiments tel que définis au plan de mise en œuvre de la Ville de Sept-Îles.	25%		prévue pour août 2012
5. Pour le secteur du lac Daigle, analyser la réglementation municipale dans le but d'y inclure des dispositions d'autoprotection.	50%	comité formé, début d'analyse, non complété personne ressource de la MRC a quitté.	devrait être complété en 2012

Tableau A.15

Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie					
Année prévue au PMO	Nb total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour un incendie de bâtiments	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	2	2	2	0	0
An 2	0	0	0	0	n/a
An 3					n/a
An 4					n/a
An 5					n/a